



VISIOCRAFÉRENCE - P.4

ÇA FOUT LE SIOM - P.7

LE DROIT À LA FÊTE - P.12 ET 13

Wesh,

Et paf de 8 ! Bon, faut pas trop se la raconter, couvrir un canard, c'est une galère. Au début on s'disait : « ouais on en sort un par mois, tranquille ! ». Maintenant, on se dit plutôt « Euh... deux par an, on est bien ». D'ici 2030, ça devrait bien faire une vingtaine de canetons. On n'est pas capitalistes mais on a les crocs plus longs. D'ici 2030, les canards auront des dents.

Maintenant, on tire à 4 500 exemplaires. On touche un pognon de dinde des aides à la presse. Même les élue-s font péter la cagnotte en nous filant des dix balles. On est carrément devenu multimédia : on s'est chauffé-e-s sur du reportage vidéo et sur de la BD. Tout le monde dit que c'est vachement bien et on est bien d'accord. On aimerait bien faire de la radio, mais on vous raconte pas le temps que ça prend tous ces p'tits boulots.

Rejoignez-nous, qu'on continue d'se marrer, de canarder, et de lancer quelques crottes de nez...

Y a des gens qu'en redemandent. Y'en a même qui les mangent.

Si vous êtes chaud.e.s pour filer un coup de bec, vendre des p'tits zoupoulous, casser la mauvaise graine, charrier les combats d'coqs : venez piailler avec nous dans le zoupoulailler !

Ce numéro 8 vous a plûme ? Faites-nous cygne. On va pondre un gros 9.

Au menu : Omelette au SIOM, keufs brouillés au Sham', concertation à la coque-construction, de la brève et de la chronique, en veux-tu en voilà... et pour le dessert, un jeu de l'oie. Vous voilà bien gavé-e-s !

Envol radical,

L'équipe du Petit ZPL

Archives, contenus exclusifs, anciens numéros : <https://lepetitzpl.zpl.zone>
Pour réagir, s'abonner, contribuer, échanger, alerter, fuiter : lepetitzpl@zpl.zone

BD: « LE DEAL DE LA POLICE » P.10-11

Par Bertille de Salins



Concertations, n'en jetez plus



« FAIRE PARTICIPER, C'EST FAIRE ACCEPTER »*

(* Selon des cadres en accessibilité de France Télécom)

Par Sabrina Belbachir

Sur le territoire de l'ex-CAPS, il pleut à verse des concertations et enquêtes publiques. **S**En douze ans, on en a vu passer dix-huit. Une partie a porté sur la ligne 18 et autres infrastructures de transport du Grand Paris. Pour l'autre, il s'agit de l'urbanisation du plateau de Saclay : création des quartiers Polytechnique et Camille Claudel à Palaiseau, Moulon à Gif. Au fait, pourquoi on nous bassine avec toutes ces concertations ? C'est parce que c'est une obligation légale et puis c'est dans l'air du temps. Depuis 1995, il faut consulter les gens et écouter leurs avis¹. Pourtant, malgré les apparences tout a été orchestré de manière à ne pas mettre de bâton dans les roues au projet, littéralement rêvé, du duo Blanc/Sarkozy et pérennisé par les gouvernements suivants.

Concertez-vous toujours...

D'abord, et ça n'a échappé à personne, dix-huit consultations en douze ans, du coup, ça fait bien plus d'une consultation par an. C'est énorme pour des citoyen-ne-s comme nous. Et, c'est un des buts : sur-solliciter et lasser les participant-e-s. En plus, quand on y repense, on voit bien qu'en fait on nous a fait réfléchir à plein de sujets isolément, sans jamais donner à voir le projet dans sa totalité. C'est ce qu'on appelle le saucissonnage. Cette manière de procéder a aussi l'avantage de ne pas atteindre les 300M euro d'investissement public qui déclenchent, conformément à la loi, une commission du débat public.

Autre hic, le projet d'aménagement du plateau de Saclay a été inscrit Opération d'Intérêt National. Une OIN c'est une procédure d'exception. L'OIN du coin touche 27 communes et date de 2009. Faut savoir que ça donne à l'État les pleins pouvoirs. Ça lui permet de réaliser, en toute tranquillité, le projet de ses souhaits. Aveuglés par leur vision de rivalités entre les grandes métropoles, les Blanc/Sarkozy ont lancé le fameux projet du Grand Paris. Sous couvert de rayonnement de la science, ils ont accouché de l'idée de bétonner le plateau de Saclay pour créer un cluster scientifique. M^{me} Péresse, un temps ministre de l'enseignement supérieur, leur a largement emboîté le pas². Elle est aujourd'hui présidente du conseil d'administra-

tion de l'établissement d'aménagement du plateau de Saclay.

Les ZACôtés

Et puis, y zont créé trois ZAC. Ah, trois quoi ? ZAC : Zone d'Aménagement Concerté, je te dis. Mais, restons calmes, concerté, ici, ne signifie pas qu'on se met d'accord. Selon le code de l'urbanisme, une ZAC est une zone sur laquelle il y a un projet porté par une collectivité territoriale. Dans notre cas, c'est l'État ou plutôt son représentant : l'EPAPS (Établissement Public d'Aménagement Paris-Saclay) et donc M^{me} Péresse. Pour les ZAC, le code de l'environnement ne prévoit pas de consultation. Ben non, l'État est bon pour ses administré-e-s. De toute façon, dans le contexte d'une opération d'intérêt national, c'est le préfet qui a le dernier mot.

Donc, l'établissement d'aménagement n'a aucune obligation légale de concerter et le préfet est d'accord. Et pourtant, on peut pas le contester, il nous a concertés et nous concertons toujours. Rien qu'en ce moment, deux consultations et deux enquêtes publiques ont cours sur l'agglomération Paris-Saclay. Y'en a une qui fait le buzz, c'est celle à naître, la déjà chouchoute de l'EPAPS : Corbeville, 94 hectares.

La « pierre angulaire »

On nous a présenté la petite merveille lors de deux réunions d'information³.

Suite p.8

ET AUSSI...

- Zopal et autour en brèvesp.2-3
- Violence policière à Massy p.3
- Gratosserie des services publics p.5
- Pas la (ré)forme au lycée p.6
- Concertations, consultations.....p.8-9
- BD - Que fait la police ? p.10-11
- Brèves toujours !p.14
- Droit de réponse Chrysalide.....p.15
- Contributions de nos lectrices et lectricesp.16-17
- Grosses marrades.....p.18-19
- Jeu de l'oiep.20

SHAM ÉNERVE

Par Riscla

Tu connais le Sham ? C'est ce bar en bas de la rue de Paris, près de la gare de Palaiseau-Villebon. De mémoire zopaliennne, y'a toujours eu un bar à cet endroit. Il était appelé le Maryland avant de devenir le Shamrock Kfé, puis le Sham. Il a changé trois fois de propriétaire. Les derniers ont repris l'activité en juillet 2017. Mais laisse-moi t'en dire un peu plus.

Le Sham, ce n'est pas qu'un bar. C'est « un lieu où l'on peut se sociabiliser » nous dit Anatole. Pour Adrien, c'est « un bar polyvalent et agréable. On peut y manger les pizzas commandées juste en face, on peut jouer au mölkky, à la pétanque, à des jeux de société ». C'est comble presque tous les soirs, jusqu'à 200 personnes par jour. Parfois « c'est trop plein, c'est pas fait pour accueillir autant de monde » et on a du mal à y circuler. En plus des concerts, des partenariats avec des associations sont développés. Par exemple, L'OMP a pu y organiser une friperie en juin dernier pour le lancement de son *crowdfunding*¹. L'association Coop-Ère, qui favorise l'échange de biens et de services entre les habitant-e-s via un dispositif de mailing y est également active. Certain-e-s y trouvent l'opportunité de concrétiser des projets, comme par exemple DJ Asato qui mixe deux fois par semaine sur vinyls. On peut y acheter des œuvres d'artistes locaux comme des albums de musique ou des BD.

Suite p.12





PALISEAU 2030, CHELOU VERS LE TURFU

• Toujours à la pointe de la démocratie participative, Grégoire de Lasteyrie convie les Palaisiens-ne-s à la table de l'avenir. Ça peut sembler curieux en fin de mandat et ça titille trois hypothèses.

L'optimiste : Grégoire a lu dans une boule de cluster la certitude de sa réélection.

La généreuse : dans un plaisir de ville partagée, il offre aux futur-e-s élu-e-s et aux citoyen-ne-s d'après-demain des projets co-construits gratos.

La méfiante : c'est une vraie-fausse manière de co-financer discrètement sa future campagne municipale. Pour la modique somme de 62 000 €.

Quoi qu'il en soit, de majestueux kakémonos flottent sur la mairie, les post-it frétilent pour un monde ultérieur, des pochoirs rêveurs ornent nos trottoirs et Jean Louis Borloo lui-même a trouvé ça exemplaire. « Les six prochains mois vont vibrer au rythme de cette initiative d'envergure qui reposera sur votre perception de l'avenir et votre imagination », prophétise le site de la ville. Au cas où on manque d'idées pour cette « démarche inédite », les génies de la com' nous ont pondus des formules stimulantes : « voitures volantes », promesses de longévité : « tous centenaires », et de « ville auto-suffisante ». C'est que Palaiseau serait peut-être le « laboratoire du monde ». Askip, tout est fin prêt pour « faire bouger les lignes », sauf les cobayes.



RÉCIDIVE PRIVÉE

Des travaux de rénovation et d'agrandissement sont en cours dans l'école privée maternelle-élémentaire-colège-lycée St Martin (ex-Jeanne d'Arc) à Palaiseau. De nouvelles salles de classes devraient sortir de terre, mieux qu'ailleurs dans Zopal, au nom du père, du fisc et des saints d'esprit. Selon des proches de la direction, l'agrandissement serait en partie motivé par les nombreuses constructions de logements amorcées dans la ville. Les projets de « Tronchet » et du « parc Chabrol » totalisent plus de 150 logements de gros standing, à l'horizon 2022. Ça prévoit de construire à fond dans le centre-ville. C'était pas le moment de fermer une école publique du quartier¹. Les parent-e-s d'élèves ont bien essayé d'en parler au maire, mais les choix de monseigneur sont impénétrables. On lui donnerait Bourdieu sans confession.

(1) Lire « École Bara : la municipalité souhaite qu'on la ferme » Le Petit ZPL #4

I WANT TO

FAUT RIGOLER !

CITOYEN-NE-S, NI PLUS NI MOINS

• Le citoyenisme local est en plein essor. On ne sait plus où donner de la tête. Palaiseau Ensemble avec Eric Houët nous couvre de calendriers, de lettres-type à envoyer au Père-Noël, et de meilleurs vœux par milliers. Palaiseau Ensemble, c'est le citoyenisme goodies.

Côté barricades, c'est Palaiseau en Action. Surtout représenté par Philippe, Gardon, Philippe Gardon et Gardon Philippe, le groupuscule sévit essentiellement sur les réseaux sociaux. Palaiseau en action, c'est le « Je qui dit Nous », un équilibriste du fil d'actu.

Côté extrême-centre, Palaiseau en Mouvement, concocté

par les Modems et les LREM les plus inclusifs. C'est encore très intimiste et ça sent plus les fausses causes que les kolkhozes. Avis aux amateurs : faudra vraisemblablement se coltiner Gilles Cordier, Jean-Charles Maurice et Gérard Sanchez et faire preuve d'une grande indulgence.

À gauche, au rayon Citoyens engagés pour Palaiseau, c'est chips sans étiquettes et cubis en ruissellements. Askip, y a déjà plus que des encarté-e-s, jusqu'à la dégé-renaissance du PS.

À droite, on attend 2030, comme a dit le manager.

• Youyouyou ! Qu'on se le dise, depuis le 1^{er} décembre, le quartier Camille Claudel est doté d'un équipement public supplémentaire. Et franchement, elle claque, cette « nouvelle salle destinée aux activités associatives et à la population »¹. Toute pimpante dans son élégant habillage bois, éco quartier oblige, elle a reçu un nom aussi chantant qu'un bal populaire sous la brise de printemps, un blase qui dégringole comme une cascade de grosse marrade. « LA RIGOLE », tel est le patronyme de la nouvelle salle des fêtes.

La salle des quoi ? Ah non, pardon. Faut pas l'appeler comme ça. C'est qu'en fait, il est pas vraiment prévu d'y faire la fête. S'agirait pas trop qu'on rigole à La Rigole. On risquerait de déranger les riverains, ceux qu'habitent les rives de la Rigole. Du coup, c'est couvre-feu à 18h, y compris le week-end. Et pour le programme des réjouissances, on donnera plutôt dans l'ambiance cosy, façon réunion de copropriétaires ou « job dating »².

Ça va nous faire de chouettes souvenirs collectifs tout ça dis donc.

Imagine un peu le dialogue du turfu (en 2030, au hasard) :

- Ah ouais, la Rigole, j'connais bien ! J'ai fait plein de trucs là-bas.

- Genre quoi ? T'as arrosé tes 20 piges ? Marié ton frangin ? Joué de la musique ?

- Nan-nan, t'es fou. C'est là que j'ai décroché mon premier Uber CDD. Ah ! Et puis, inoubliable, c'est aussi là qu'on a voté le changement de la colonne des eaux usées du bâtiment B.

Bref, Zopalien-ne, t'as compris. C'est limpide comme les eaux du château de Versailles³. Puisque c'est ainsi qu'en ont décidé ceux qui tiennent le haut du pavé, tes aspirations festives, tu peux les oublier. Au caniveau. Euh, j'veux dire, à la Rigole.

(1) Palaiseau mag' décembre 2018-janvier 2019 p. 14

(2) Le premier « événement » prévu à la Rigole est une bourse à l'emploi pour les 16-25 ans, organisée le 12 décembre 2018.

(3) La Rigole tiendrait son nom de ces eaux qui transitaient naguère par le Plateau de Saclay.

Apéro renaissance du PS

Fallait pas louer la p'tite sauterie organisée par le PS Palaiseau en voie de « renaissance » dans la salle du bas du foyer des anciens, le 1^{er} juillet. De source sûre, y avait d'la merguez et du Sex Pistols : « I wanna be an anarchist ». Un aveu de no future ?

Selfie timide

Ca fait six semaines que les éboueurs du SIOM crient sur tous les toits qu'ils subissent un lockout par le nouveau prestataire SEPUR, c'est-à-dire le blocage forcé de leur travail. Heureusement, les salariés ont reçu le soutien photogénique de Cédric Villani, député En Marche « au service de l'humain ». Malheureusement, dans son courageux tweet, le talentueux scientifique les qualifie encore de grévistes. L'intelligence artificielle au service de la gaffe.



LES MERVEILLEUX SCRUTINS D'AMÉLIE DE MONTCHALIN...

• Franchement, qu'on soit gauchiste ou pas, y'a bien un truc qu'on est obligé de reconnaître : elle bosse Amélie de Montchalin. La députée de la 6^{ème} circonscription de l'Essonne met un point d'honneur à se déplacer pour tous les votes dont les enjeux environnementaux, sociaux et financiers sont capitaux. Par exemple, le 15 septembre dernier, elle a voté CONTRE l'amendement proposant l'interdiction du Glyphosate, ce produit adulé des jardiniers et de l'agriculture industrielle qu'on mange à toutes les sauces grâce à Bayer-Monsanto. Moyennant quoi, l'amendement a été rejeté à 42 voix contre 35. Fallait le faire !

Mais ce n'est pas tout ! Le 12 octobre dernier, elle s'est à nouveau illustrée dans sa pugnacité en votant pour la motion de rejet d'un projet de loi visant à améliorer le statut des accompagnants d'élèves en situation de handicap. Rejet adopté à 70 voix contre 54.

Et puis n'oublions pas que c'est elle qui est l'origine de la suppression de l'ISF l'année dernière, pour la remplacer par

la fameuse « taxe yacht », avec le bilan qu'on lui connaît : elle prévoyait 10 millions de rentrée fiscale, il en aura eu très exactement... 82 500 €. Bah oui, c'est pas qu'une suiveuse, elle a de chouettes idées aussi.

Voilà pour les votes les plus médiatisés. Elle avait promis de « transformer la France », elle a jamais dit dans quel sens. Pour celles et ceux qu'en redemandent, y'a tout un tas de ses votes, moins connus mais tout aussi glorieux, à consulter sur le site de l'Assemblée Nationale. On y reviendra. Pour les moins rassasiée-e-s, on vous recommande chaudement l'interview « sel ou poivre » qu'elle a offerte à Paris-Match l'été dernier. On y apprend des choses importantes au sujet de la transformation de la France, comme le fait qu'Amélie de Montchalin ne boit jamais d'alcool par exemple, sauf du champagne. Faut bien se détendre un peu. Le travail c'est important, mais faut pas qu'elle hésite à prendre des vacances prolongées. Nous, ça nous gênerait pas en tout cas.

... Et les curieuses apathies de Cédric Villani

Par contre, regardez Cédric Villani, son voisin de la 5^{ème} circonscription de l'Essonne. Bah lui, même si a priori il est plutôt du genre bon élève, on peut pas dire qu'il soit très bosseur : toujours

absent ! Que ce soit pour supprimer l'ISF, voler au secours du glyphosate mais pas des élèves handicapés, le matheux ne s'est pas prononcé une seule fois. Ni pour, ni contre. Ni chaud, ni froid. Il a fait l'Assemblée Buissonnière à chaque session. Pas top pour un premier d'la classe.



BRÈVE FREEE



VALÉRIE A DIT !

• Le 11 octobre dernier, Grégoire de Lasteyrie (LR), maire de Palaiseau et conseiller régional d'Île-de-France twotea ceci : « *la gratuité ne régle pas les problèmes de transports publics franciliens, mais risque même de les aggraver.* » Il renvoie vers une tribune dont il est l'auteur sur un blog hébergé par le Huffington Post et datée du 10 octobre. Archi-pédagogue et un brin condescendant, Monsieur le maire y argumente contre la possibilité de rendre gratuits les transports d'Île-de-France ; « *fausse bonne idée* » qui « *ne résiste pas à une analyse un peu étayée* », écrit-il. Philosophe, Greg sait apparemment débusquer la Vérité derrière les apparences.

Mais au fait, d'où lui vient cet intérêt soudain pour la question ? C'est qu'en mars dernier, Anne Hidalgo, maire de Paris (PS), proposait d'examiner la faisabilité* [voir lexique p.18] de transports gratuits sur la région parisienne. Du coup, Valérie Pécresse, Présidente de la région Île-de-France (LR) et d'Île-de-France Mobilités commande aussi sec un rapport sur le sujet à un comité de « *huit experts indépendants* ». Là on rigole un peu puisque le président de ce comité n'est autre que Jacques Rapoport* [voir lexique p.18], ex-président de SNCF Réseau, ex-directeur général de la Poste et ex-directeur adjoint de la RATP. L'indépendance technocratique, ça fait rêver. Par-

mi les experts, on note aussi la contribution active de Gilles Savary, ancien député de Gironde (PS), qui défendait en 2016 un projet de loi contre « *le cancer de la fraude* » dans les transports, entendant sanctionner les resquilleurs par... des peines de prison.



Pourtant, Valérie Pécresse l'affirme : au moment où elle commande ce rapport, elle est « *ouverte à la question* » et « *sans posture politique* ». Elle est telle-ment « *open* » Valérie, qu'elle déclare le 29 août sur France Inter,

soit bien avant la publication des conclusions du rapport : « *Philosophiquement je suis contre l'idée que tous les services publics doivent être gratuits* ». Apparemment, chez Les Républicains, on est vachement branché philo... et d'une neutralité à toute épreuve.

Bref, Valérie devait attendre impatiemment la sortie de son rapport-indépendant-qui-va-dans-son-sens. D'autant plus que la question de la gratuité des services publics devenait, à l'automne, un enjeu important des débats en vue des élections municipales de 2020. Dès septembre en effet, était lancé dans les médias un « *Appel National vers une civilisation de la gratuité* » ainsi que l'annonce du « *Forum national de la gratuité* » qui s'est tenu à Lyon le 5 janvier prochain.

Du coup, quand son rapport est sorti début octobre, Madame Pécresse s'est empressée d'inonder les médias de propos anti-gratuité : celle-ci ne serait pas une solution à la pollution de l'air, accroîtrait la saturation des réseaux ainsi que la dégradation des lignes et coûterait cher au contribuable.

Et Greg dans tout ça ? En guise « *d'analyse un peu approfondie* », Monsieur le Conseiller Régional se contente de restituer mot pour mot le discours de Madame la Présidente de la Région. Le petit doigt sur la couture du pantalon, on fait tout comme Manman.

Quant à nous, on est allé interroger l'Observatoire International de la Gratuité au sujet du rapport Rapoport. Curieusement, on n'en a pas, chez eux, la même lecture qu'en font Greg et Valérie : « *si ce rapport n'est pas neutre (au regard de son rédacteur et de ses positions), il reconnaît néanmoins que la gratuité ne pose pas de problème financier insurmontable. Le rapport évoque une saturation du réseau et met l'accent sur le covoiturage et la voiture propre. Cependant, il oublie l'essentiel : un projet de gratuité des transports ne vise pas à rendre gratuit ce qui existe déjà mais à utiliser la gratuité, donc l'afflux de voyageurs, comme levier pour modifier le réseau et réaliser des investissements. Un basculement sur les transports en commun d'une partie des crédits affectés à l'automobile suffirait à financer la gratuité ainsi qu'à augmenter et améliorer l'offre de transports en commun.* Le Livre Gratuité Vs Capitalisme, des propositions concrètes pour une nouvelle économie du bonheur, paru chez Larousse en septembre dernier, décrit tout cela dans le détail avec des exemples précis, y compris en termes de financements et de choix techniques. »

De son côté, la mairie de Paris attend les résultats d'une étude concurrente à l'étude Pécresse et se prépare « *à en débattre début 2019* ». Un match féminin qu'on attend avec impatience.

ÉMÉ : Maîtresse aux riches

Grégoire se gargarise de l'ouverture d'une École Montessori Évolutive, dite « *ÉMÉ* », à Palaiseau. Idéalement situé sur les rives de l'autoroute A10, dans la zone industrielle, ce paradis pédagogique s'offre à vos bambins de 3 à 6 ans pour la modique somme de 5500€ l'année. Quand on ÉMÉ on ne compte pas.

AUTOMÉDICATION

• Pour celles et ceux qui n'auraient toujours pas compris que Lasteyrie confond les fonctions d'élus, les missions de l'expert-e et la place des patrons, il faut absolument lire sa chronique médicale publiée sur le site de l'Opinion, intitulée « *Burn-out des maires, est-ce grave docteur ?* »

Féru d'histoire, le doc autoproclamé nous fourgue une formule choc : « *le notable né de la Révolution et de la loi de 1884 n'est plus, le maire est devenu un manager public.* » Un manadjeur qui souffre de deux maux principaux : le morcellement territorial qui confine les maires dans un état d'isolement et d'impuissance et le « *tabou de la rémunération.* »

C'est un triste taf, maire, trop mal payé et déprimant. Pour le morcellement, le carabin¹ propose une « *grande loi cadre permettant de redessiner de manière cohérente l'architecture territoriale.* » C'est une super opinion, ça, personne ne peut être contre.

Pour la professionnalisation, il faudrait un « *cycle de formation annuel de quelques jours* », un « *contrat d'engagements avec la population* » et surtout « *une dose de rémunération au mérite* », « *à l'image de ce qui se fait pour les dirigeants de très nombreuses entreprises...* » Là, on reste coi. On se demande qui parle. Docteur Mabuse ou Docteur Maboul ?

Trois sachets de sérieux face à cette thérapie de malade imaginaire : comment pourrait bien être élaboré ce « *contrat d'engagement* » avec la « *population* » ? Sur quels critères et avec quels instruments de mesure peut-on imaginer rémunérer le « *mérite* » d'une politique municipale ? Comment peut-on penser qu'un-e élu-e local-e cumule des fonctions d'expert-e, de représentant-e démocratiquement élu-e et de chef-fe d'entreprise ?

Si le maire semble proche de la dépression, qu'il se rassure, son nombril se porte à merveille.

(1) Étudiant en médecine

À MASSY LA POLICE CIBLE LES PROCHES DE CURTIS

Le jeune homme est décédé pendant une course-poursuite

Depuis le décès de Curtis, ses proches subissent le harcèlement de la police : contrôles à répétition, insultes, menaces... Ils dénoncent aussi l'inertie de la mairie.

Warren* et Samir* nous ont donné rendez-vous sur un parking, près du quartier Place de France. « *C'est ici que j'ai vu Curtis pour la dernière fois* », raconte Warren. « *C'était le jour de sa mort. On faisait du quad ensemble et on se marrait. J'arrêtais pas de caler, il se foutait de moi parce que c'était la première fois que j'en faisais.* »

Samir se souvient : « *Un pote m'a appelé : "il faut que tu viennes vite, Curtis a eu un accident". À la façon dont il le disait, j'ai compris direct que c'était sérieux.* »

Curtis a violemment percuté un bus. Sans casque. Le jeune homme de 17 ans fuyait la police, pour éviter un énième contrôle. Quelques heures plus tard, ce 5 mai 2017, il est décédé à l'hôpital de la Salpêtrière.

Depuis la mort de Curtis, « *les policiers lancent des piques constamment, surtout lorsqu'ils nous contrôlent* », raconte Samir. « *Fais pas le malin ou tu vas rejoindre ton pote* », a-t-il déjà entendu, ou encore « *moi je ne me plains pas quand l'un de nos collègues meurt* ». Les phrases chocs s'enchaînent au fil des contrôles.

Amis, famille, connaissances... Tous dénoncent une escalade de violence physique et verbale avec les forces de l'ordre déployées dans la ville. « *Les policiers de Massy ça va encore, ils*

se sont calmés », affirme Warren. « *Mais les pires, ce sont les "baceux" d'Antony* », surnommés les cow-boys par de nombreux jeunes massicois : « *Et on va pas se mentir : ils repèrent ceux qui sont proches de la famille, et les ciblent beaucoup. Ça a commencé direct, dès que Curtis est mort. Ils passaient sans arrêt au quartier, à Place de France, pour nous provoquer, nous insulter...* »

« *Ça a toujours été le jeu du chat et de la souris avec la police. Avant on ne s'aimait pas. Maintenant, on se déteste* » lance Samir.

La police maintient la pression

« *Curtis je le connaissais depuis le collège.* » Alors quand il est mort, Julie* a décidé de porter le t-shirt Vérité pour Curtis. « *Pour montrer mon soutien à la famille, normal quoi.* » Cela lui a valu, à peine un mois après le décès, un contrôle inopiné de la police nationale.

« *Ça m'arrive vraiment pas souvent de me faire contrôler, surtout toute seule. Dès le début, j'ai su que le contrôle n'était pas comme d'hab'. Leur ton était différent, ils étaient agressifs. Les policiers m'ont dit que je n'avais pas le droit de mettre ce genre de t-shirt. Ils ne m'ont pas dit pourquoi, ils ne m'ont rien expliqué.* » Julie ré-affirme son droit à porter le vêtement. « *Ça les a énervés... alors ils m'ont embarquée. J'ai rien dit tout le long du trajet jusqu'au commissariat. Dans la voiture, ils me mettaient des coups de coudes insistants pour que je réponde à leurs questions : "pourquoi tu portes le t-shirt",*

etc... Je ne voulais pas leur parler. » Une fois au commissariat, les policiers ont continué d'intimider Julie : « *ils m'ont dit : "il va falloir arrêter avec ce t-shirt..." Mais je ne me suis pas laissée faire ! Je leur ai dit : mon ami est mort, et c'est en partie à cause de vous. Moi j'ai envie de porter ce t-shirt et c'est tout. La prochaine fois, peut-être que je le porterai, peut-être pas, vous pouvez m'embarquer une cinquantaine de fois, ça changera rien.* » Julie est finalement ressortie quelques heures plus tard, sans contravention ni rappel à la loi. Juste un après-midi perdue.



La famille de Curtis n'échappe pas à ces brimades. Depuis le décès de son frère, Léanna et son petit-ami Ezechias subissent des contrôles à répétition. « *Déjà quelques jours après la mort de Curtis, il y avait des contrôles sans arrêt. À*

Place de France, on les voyait tout le temps. Là ça s'est un peu calmé. Peut-être avec l'hiver, vu que les gens sont moins dehors... mais ils continuent. Et en été, on se fait facilement contrôler une fois par jour », affirme Ezechias. Il raconte : « *Le 14 juillet dernier, les policiers m'ont tapé et ont cassé mon portable. Ils se sont acharnés sur moi en particulier, alors qu'on était plusieurs.* »

Les histoires de ce genre s'enchaînent : il y a moins de deux mois, Léanna et Ezechias se sont fait contrôler séparément, mais le même jour. « *Lors de ce contrôle, ils m'ont appelée "la fameuse sœur"... Pour vous dire à quel point ils sont mesquins...* », soupire Léanna. « *Moi il m'ont tutoyé et appelé par mon prénom. Une fois ils m'ont aussi demandé : "c'est toi le beau-frère ?" », ajoute Ezechias. « Ils savent qui on est, c'est clair. Et ils nous ciblent. Quand ils nous contrôlent et qu'on est avec d'autres personnes, tu les entends chuchoter "c'est le beau-frère, c'est la sœur"... Ils parlent de nous, ils se focalisent sur nous* », affirme le jeune couple.

* Certains prénoms ont été changés

Raphaël Godechat et Sévan Melkonian

L'article original et complet est paru dans StreetPress : <https://www.streetpress.com/sujet/1547467385-massy-police-cible-proches-curtis>

Notre vidéo sur le sujet, sur notre site : lepetitzpl.zpl.zone

HAPPY DOMESTIQUES

Pour sortir du chômage, il suffit de traverser la rue de Paris. Une série d'entreprises tertiaires propose des p'tits jobs pour les pauvres cofinancés par des réductions d'impôts pour les riches. C'est ce qu'on appelle le prélèvement à la bourge.

CRA : SOUFFREZ, VOUS ÊTES FILMÉS

Par Claude Peschanski, Observatoire citoyen du CRA de Palaiseau

Déjà très largement pratiquée en Guyane et Outremer, la technique de la visioconférence - plébiscitée lors du vote de la nouvelle loi immigration¹ - fait passer le côté humain, pourtant primordial, au second plan, voire à la trappe. C'est un gadget permettant de réduire les délais de demande d'asile. Ce n'est pas faute d'avoir donné l'alerte : professionnels, magistrats, avocats, juristes, travailleurs sociaux, associations et organisations concernées² ont affirmé leur opposition à cette mesure. On a pu voir à l'œuvre en Guyane, en Outremer et en Métropole, la déshumanisation qu'entraîne la visioconférence. Après analyse, on ne peut que constater le non-respect des bonnes conditions d'exercice de la justice et de la demande d'asile.

Concrètement, au CRA de Palaiseau comme à celui de Plaisir (78), les entretiens des étrangers demandeurs d'asile se pratiquent déjà depuis plusieurs mois par visioconférence* [voir lexique p.18] avec l'OFPPRA, l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatriés, organisme habilité à accorder ou non le droit d'asile.

Comment le savons-nous ? D'abord parce que lorsqu'un entretien en visioconférence a lieu, il n'y a plus de visite possible au CRA, Centre de Retention Administrative, pendant toute sa durée. Quelquefois plusieurs heures. Familles, amis de retenus, nous, visiteurs de l'Observatoire Citoyen du CRA, nous pouvons tous attendre longuement sur le trottoir devant le centre et même nous voir proposer par la police d'annuler notre visite ou de revenir le lendemain ! Quand l'un des parloirs - entre 2 et 3 m² - est affecté à la visioconférence, l'autre est également fermé. Tout un dispositif est mis en place. Dégât collatéral, ce dispositif remet ici en cause le droit de visite !

Un écran déshumanisant

Monsieur N., Sahraoui de nationalité marocaine, nous a raconté comment il s'est retrouvé devant un écran. Sans contact direct avec le représentant de l'OFPPRA, entouré de policiers dans un parloir, il a dû communiquer le récit de sa vie, pendant trois heures, via une caméra. Ses engagements en tant que Sahraoui, ses emprisonnements, les persécutions, les tortures qu'il a subies à la suite de ses positions politiques pour le Sahara Occidental. Il était accompagné d'un interprète marocain dont il craignait le manque d'objectivité³. Son ami entré avec lui en France s'est vu accorder l'asile ; lui qui a vécu les mêmes événements se le voit refuser. Pire, il est expulsé avec brutalité, le 45^{ème} jour de sa rétention, jour où il aurait dû être libéré. Tout cela sans tenir compte des risques accrus qu'il court maintenant au Maroc. Qui pourrait dire que la visioconférence ne l'a pas desservi ? Devant un écran déshumanisant, cet entretien, déjà pas évident en soi, est rendu encore plus difficile pour une personne dont le devenir est en jeu. Impossible par exemple d'utiliser, au fil de l'entretien, des photos sur un téléphone et les montrer à l'officier de l'OFPPRA pour étayer ses témoignages.

La dématérialisation de l'audience empêche la prise en compte, par la justice, des critères humains d'appréciation de la particularité de chacune des situations. Prenons l'exemple d'un demandeur d'asile. Après un refus de l'OFPPRA, la Cour Nationale du Droit d'Asile (CNDA) est le dernier recours. Un juge doit décider si le récit de vie est crédible ou non, si obtenir le statut de réfugié est vital ou pas. La dimension vécue est essentielle. L'intime conviction du juge ou de l'officier de protection se forge aussi bien sur le contenu du témoignage, que sur la difficulté à trouver ses mots, sur les silences. Comment estimer la sincérité des émotions, prendre en compte ce qui relève du langage du corps à distance ? Comment vraiment interagir pour saisir la véracité du récit ? Tous les éléments d'appréciation subjective - si essentiels dans cette juridiction - ne peuvent pas apparaître à l'écran.

Selon le Contrôleur Général des Lieux de Privation de Liberté (CGLPL), la visioconférence constitue un affaiblissement des droits de la défense : comparaître physiquement est un moyen d'expression. Tout le monde n'a pas la même « facilité d'expression devant une caméra ou devant un pupitre ». Il y a donc réellement inégalité. Si la personne

bénéficie de l'assistance d'un avocat, ce dernier doit choisir entre se trouver auprès de son client ou auprès du juge, ce qui est le choix le plus fréquent. Dans le deuxième cas, le lien avec le client est mis à mal. Enfin, l'utilisation de matériel informatique accentue ces difficultés. Des problèmes techniques surviennent parfois et il est difficile, par exemple, de présenter des documents ou de contester la présentation d'un objet face à un écran. De son côté, l'Anafé (Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers) fait part de critiques similaires. Les salles de visioconférence ne sont pas adaptées, bruyantes, et il est compliqué pour la personne de comprendre le traducteur qui se trouve aux côtés du juge.

Des jugements illégaux

Malgré ces écueils, le recours à la visioconférence s'est répandu ces dernières années. Avant 2010 déjà, en Outremer et en Guyane mais aussi au CRA de Lyon, on pouvait constater que des entretiens de demandeurs d'asile avec

un rythme effréné, d'éviter les escortes policières vers les tribunaux.

Rupture d'égalité et invisibilisation

La loi « asile et immigration », adoptée le 1er août dernier, franchit un pas supplémentaire. Elle généralise la visioconférence et l'impose sans l'accord des personnes. Dans son communiqué du 21 février 2018, le Contrôleur Général des Lieux de Privation de Liberté précisait que « la généralisation du recours à la visioconférence pour les audiences, sans le consentement des intéressés, est inacceptable. [On] rappelle [que] l'usage de ce moyen doit rester exceptionnel, et en aucun cas constituer une commodité pour l'administration. Elle doit en tout état de cause être soumise à l'accord de la personne concernée. ». La loi « asile et immigration » n'en a pas tenu compte. Non seulement la visioconférence est décidée mais l'accord de la personne concernée a été supprimé. Cette généralisation des audiences par visioconférence constitue une rupture d'égalité. Elle accentue l'« invisibi-

Impossibilité de s'exprimer librement

L'ARDHIS [Association pour la Reconnaissance des Droits des personnes Homosexuelles et transsexuelles à l'Immigration et au Séjour] alertait le directeur de l'OFPPRA courant juillet sur les difficultés répétées que rencontrent les demandeurs d'asile LGBT retenus au CRA de Plaisir lors d'entretien en visioconférence. « Nous considérons qu'en matière d'asile, la confidentialité de l'entretien est nécessaire quel que soit le motif de la demande. Elle l'est d'autant plus lorsque celle-ci est fondée sur l'orientation sexuelle, en raison de la difficulté à évoquer cette question devant des personnes inconnues. » En avril, une personne avait dû être transférée car elle subissait les moqueries d'autres retenus qui avaient entendu son récit.

En juin et juillet, Monsieur S. et Monsieur L. confiaient qu'ils ne s'étaient pas sentis à l'aise pendant l'entretien : le son de l'écran était d'abord trop fort, ensuite trop bas et ils entendaient davantage les policiers et l'infirmière discuter dans la salle d'à côté que l'officier de l'OFPPRA qui leur parlait via l'écran. Monsieur L. les avait entendus rire et avait eu l'impression que cela était en lien avec ce qu'il racontait. Il ne s'était plus senti en confiance et n'avait pas osé s'exprimer librement. Tous deux avaient perçu dès le début de leur entretien que l'officier de protection de l'OFPPRA n'était pas la seule personne à entendre leurs paroles. Monsieur S. indiquait qu'après son entretien, d'autres personnes retenues et des membres du personnel du CRA avaient évoqué son orientation sexuelle. Ainsi, son angoisse liée à la rétention s'était encore accrue. « Ces deux demandeurs se sont autocensurés, et n'ont pas été en capacité d'exprimer convenablement les graves craintes qui justifient leur demande de protection », a souligné l'ARDHIS.

En outre, Monsieur S. avait demandé à ce qu'il n'y ait pas d'interprète pendant l'entretien. Mais l'OFPPRA lui en a imposé un malgré tout. Quand, gêné par les détails qu'il avait à évoquer sur sa vie intime, il cherchait ses mots et ne répondait pas immédiatement, l'agent de l'OFPPRA passait à une autre question sans attendre la réponse. Il a été expulsé en Algérie le 21 juin dernier, Monsieur L. au Maroc en juillet, au grand dam des associations qui les ont soutenus. En effet, ayant rendu publique leur homosexualité, le danger est encore plus important.

Aux préjudices causés aux demandeurs d'asile par la visioconférence s'ajoutent encore pour les plus vulnérables - personnes excisées, violées, LGBT - la difficulté de s'exprimer sur l'intime ou sur un traumatisme plus ou moins refoulé.



l'OFPPRA avaient lieu par visioconférence. Cette pratique, massive à Mayotte, était dérogatoire pour les territoires d'Outremer et même illégale pour le CRA de Lyon. Depuis la loi de juillet 2015, les audiences du juge administratif et du juge des libertés et de la détention (JLD) peuvent aussi avoir lieu en visioconférence. Jusqu'à présent, la salle dans laquelle se trouvait la personne étrangère devait être ouverte au public. Le local utilisé en CRA ne pouvait pas constituer une salle d'audience et donc aucune visioconférence ne pouvait valablement s'y tenir. Pourtant, depuis la circulaire Colomb du 20 novembre 2017, de plus en plus de personnes sont jugées en toute illégalité par visioconférence au cœur même des centres de rétention. Cela permet notamment, dans le contexte actuel des enfermements en rétention à

lisation » des personnes étrangères et le sentiment de ne pas être des justiciables ordinaires. Cette technique conduit au développement d'une justice d'exception pour les étrangers.

Au CRA de Plaisir comme au CRA de Palaiseau, les retenus signalent le manque de confidentialité des entretiens. De plus, le défaut d'insonorisation de la salle affecte gravement le déroulement de la visioconférence. À Plaisir, des intervenantes de FTDA (France Terre d'Asile, une des organisations habilitées au soutien juridique en CRA) ont constaté que la porte vitrée de la salle de visioconférence n'offre aucune isolation phonique. Les policiers du CRA qui attendent devant la salle se tiennent juste derrière et peuvent entendre le contenu de l'entretien, y compris pendant les visites.

(1) la loi n° 2018-778 du 10 septembre 2018 « pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie » réformant le Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (Ceseda) devrait être appliquée à partir de janvier 2019.

(2) Syndicat de la Magistrature, Syndicat des Avocats France, ADDE (Avocats pour la Défense Des Etrangers), CGT, CFDT, Solidaires, UNSA, FSU, Association des juristes pour la reconnaissance des droits fondamentaux des immigrés, ANAFE, GISTI, ACAT, GENEPI, CCFD-TS, La CIMADE, LDH, Collectif Professionnel Asile, RESF, etc.

(3) Le gouvernement marocain et une bonne partie de la population marocaine sont opposés à l'indépendance du Sahara Occidental revendiquée par les Sahraouis du Front Polisario.

DES SERVICES PUBLICS GRATUITS EN ZOPALIE ?

Par Amône

En ces temps de morosostérité où il faudra bientôt avoir les moyens de se payer une bouffée d'air ou une gorgée d'eau, on rêve parfois d'un projet collectif qui donnerait un peu envie. Alors on est allé écouter Paul Ariès¹ nous expliquer la possibilité d'envisager des services publics gratuits². Et puis on a comparé avec ce qui se fait à Zopal.

La gratuité a un coût

Ça va, on t'a entendu ricaner, toi qui chuchotes: « gratuits?! N'importe quoi ! On n'a rien sans rien! » Bon, t'as un peu raison (mais beaucoup tort quand même). Premier point, rappelé par P. Ariès qui n'est pas un Bisounours : la gratuité* (voir lexique p.18) a un coût. Le « tout gratuit » n'existe pas. En revanche, il est possible d'organiser la consultation démocratique quant à ce qui devrait prioritairement être gratuit. Donner la préférence à la gratuité du stationnement en centre-ville ou bien à celle de l'eau ou des fournitures scolaires : c'est le genre de débat qui peut être proposé aux administrés pour peu que leurs élus en aient la volonté politique. La discussion devra alors être axée sur les objectifs à long terme et les enjeux des investissements publics : croissance économique rapide versus finalités sociales et écologiques, il faudra choisir. La gratuité doit être organisée en fonction du type de société qu'on souhaite construire.

À Zopal, on en est où ?

À Palaiseau, ça signifierait un débat de grande ampleur, puisque les services publics palaisiens dépassent les prérogatives municipales. C'est avant tout la CPS³ - Léviathan de 27 communes⁴ - qui s'en charge. Ça concerne aussi bien l'eau, que les transports ou les médiathèques.

Celles-ci méritent d'ailleurs un coup de chapeau : l'inscription et le prêt sur le réseau des 15 structures de la CPS sont gratuits, permettant aux trois médiathèques palaisiennes de figurer parmi les 20%⁵ d'établissements publics totalement gratuits sur le territoire français. Youpi.

A ceux qui imaginent qu'une médiathèque gratuite, ça engendre le pillage sans vergogne des ouvrages disponibles, P. Ariès répond ceci : partout où a été mis en place le prêt gratuit - comme à Lille par exemple - on a constaté une augmentation de la fréquentation pour une baisse du nombre d'ouvrages empruntés : quand ils ne dépensent plus, les lecteurs ne cherchent plus à « en avoir pour leur argent ». Réjouissant.

Palaiseau gratos ? Ouais bah pas les eaux...

Et l'eau alors ? Ça ricane encore dans le fond de la salle : « L'eau gratuite... ? Pour favoriser l'écologie ?! Ce serait au contraire un immense gâchis ! Si les gens ne payent plus, ils ne surveilleront plus leur consommation. » Bah si, justement : la gratuité doit servir de levier pour rétablir un bon usage des ressources contre le mésusage actuel. On pourrait, par exemple, imaginer un accès gratuit à l'eau pour l'hygiène corporelle et domestique ainsi que pour l'irrigation raisonnée des cultures, investissement public partiellement compensé par la décision de faire casquer ceux qui remplissent leur piscine deux fois par an ou arrosent leur gazon au mois d'avril. C'est le pari qu'a fait la commune de Roquevaire, dans les Bouches-du-Rhône : une régie municipale a instauré la gratuité de l'eau vitale⁶, soit 30m³ par an et par foyer. Au-delà, les eaux « utiles » ou « de confort », sont payantes. La commune a assorti cette mesure d'une distribution de régulateurs de débit. Et le résultat est significatif : depuis 2011 et malgré une augmentation de sa population, la commune a diminué sa consommation d'eau.

Par chez nous, c'est le SEDIF⁷ qui organise l'assainissement et l'approvisionne-

ment en eau potable des Palaisiens, via une délégation de service public signée avec la multinationale Veolia. Considérant que cette entreprise privée réalise des bénéfices ahurissants tout en fournissant un service de piètre qualité, des associations d'usagers telle Aggl'eau CPS militent pour un retrait du SEDIF et un retour en régie publique de l'eau. Paris l'a fait en 2008, permettant aux parisiens d'utiliser une eau jusqu'à 25% moins chère que dans les communes de banlieue où l'eau est distribuée par Veolia. Alors pourquoi pas nous ? Les marchands d'eau ont conscience du péril que représenteraient, pour leurs dividendes, des retours en régie publique. Ils organisent donc la riposte : le projet du Grand Paris* (voir lexique p.18) menace de fusionner la régie publique « Eau de Paris » avec... le SEDIF ! Ou comment Veolia parviendrait à regagner du terrain à Paname au lieu d'en perdre ici. Au détriment des usagers parisiens et banlieusards dont la bataille est donc très loin d'être terminée.

R.entre A.vec T.es P.ieds, moi j'prends l'bus !

On peut aussi envisager la gratuité des transports en commun. « Des transports gratuits, ça ne fonctionnerait pas dans les grandes villes », affirme notre contradicteur goguenard du dernier rang. Pourtant Tallinn - capitale de l'Estonie, 450 000 habitants - l'a fait. Ainsi que trois villes chinoises de plus d'un million d'habitants. Question de priorités : quand les dépenses de santé et les pertes financières liées à la pollution et aux embouteillages excèdent pour la collectivité le coût d'un accès gratuit aux transports en commun, le choix est vite fait.

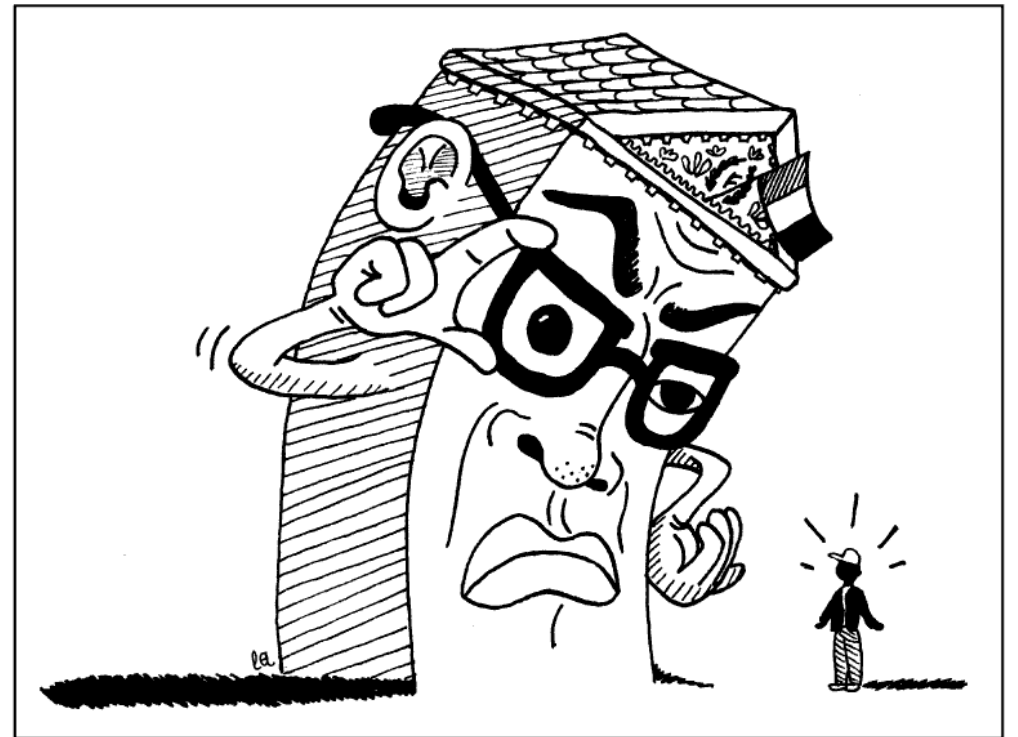
Plus près de nous, ce sont 22 communes françaises qui ont pris la même voie, dont l'agglomération d'Aubagne depuis 2009. Outre le fait que cette mesure incite fortement à abandonner la voiture et favorise la mobilité des plus démunis, elle permet d'éviter quelques absurdités : dans 25% des villes, explique P. Ariès, les recettes de billetteries des transports sont inférieures aux dépenses de contrôle des billets.

Et ils sont financés comment, ces bus gratuits ? À Aubagne on a simplement décidé d'augmenter la contribution « transport » versée par les entreprises de plus de 11 salariés⁸.

Pour les transports palaisiens - fourmière périurbaine oblige - c'est un peu compliqué. Le fonctionnement du RER B, dans sa partie sud, est assuré par la RATP, sous contrat pluriannuel avec Île-de-France Mobilités⁹. La décentralisation ayant entraîné un certain désinvestissement financier de l'Etat aux dépens de la région, ça nous emmène loin - très loin - d'envisager la gratuité de notre bon vieux (plus vieux que bon) RER B.

Pour les bus, c'est tout aussi complexe : la communauté d'agglomération compte 74 lignes. Elle cogère 33 d'entre elles avec Île-de-France Mobilités et finance le fonctionnement du réseau à hauteur de 10% de son coût. Là encore, les enjeux de financement dépassent l'échelle locale de la communauté d'agglomération. Mais la CPS y met quand même la bonne volonté qu'elle peut : un réseau de navettes gratuites est en effet déployé sur 11 communes, dont Villebon, Massy, Champlan et Longjumeau. Malheureusement, aucune ne passe par la case Palaiseau. Interrogé à ce sujet¹⁰, le maire de Palaiseau, Grégoire de Lasteyrie (LR)

répond que « les navettes gratuites ont été mises en place à un moment où il y avait de l'argent » et qu'« il faut aujourd'hui revoir l'organisation globale ». Nous, on lui suggérerait bien d'aller plutôt faire un tour à Aubagne... Mais on préfère tenir notre langue : faudrait pas trop fâcher la mairie, des fois qu'en retour de bâton il lui prendrait l'idée saugrenue de supprimer le remboursement des frais de ramassage scolaire dont bénéficient les petits Zopaliens.



Mais au fait, notre maire, il est aussi conseiller régional. Du coup, on se dit qu'il pourrait peut-être peser un peu dans le débat vers la gratuité des transports en commun en Ile-de-France. Bah là, on se goure complètement. Faut pas compter sur lui. Il le dit tout net notre Grégoire local, il est archi-contre la gratuité des transports. Askip, c'est philosophique. (Lire à ce sujet Valérie a dit ! page 3). A ce compte là, on n'est pas rendu.

La vie, la mort, tout ça...

A Genève, en Suisse, on offre les services funéraires aux habitants. Égaux dans la mort pour l'être davantage dans la vie ? Ça fait sourire mais une République qui rendrait un égal hommage à tous ses défunts lors d'un rituel laïc et gratuit, ça pourrait être pas mal.

La seule commune qui le fasse en France¹¹ - Mouans-Sartoux, dans les Alpes-Maritimes - s'occupe aussi très bien de ses vivants : la cantine scolaire y est gratuite pour tous les écoliers et 100% bio. Alors bien sûr, on n'y sert pas du Sodexo avec 150 grammes de bidoche. Mais on fait mieux et meilleur : la commune a instauré une régie municipale fermière qui permet d'approvisionner les écoles en produits locaux. Un circuit court qui coûte au final moins cher à la collectivité et lutte contre la malnutrition. Éduquer le goût, n'est-ce pas aussi éduquer le jugement ? Ça tombe bien, il paraît que c'est une des missions de l'école publique...

Côté restauration scolaire, à Zopal, c'est pas si mal : les 2500 repas servis chaque jour dans les 13 cantines de la ville ne sont pas gratuits mais ont le mérite de proposer ponctuellement du bio et même du local¹². Les deux en même temps, ce serait encore mieux... mais ça reste « moins pire » qu'ailleurs. Quant aux tarifs des déjeuners, ils comprennent le coût de l'encadrement périscolaire et varient en fonction du quotient familial,

grosso-modo de 1 à 7€. Dommage que le nouveau système de réservation en ligne mis en place par la mairie s'avère hyper-contrainant : certaines familles seront inévitablement conduites à payer les pénalités estomaquantes imposées en cas de réservation hors délais. La prune comme source de financement des services publics, nouveau projet de société de Zopal ?

[1] Paul Ariès est politologue. Spécialiste de la mondialisation, de la décroissance et de l'écologie politique, il a fondé le journal *Le Sarkophage* avant de devenir rédacteur en chef de la revue *Les Z'indigné(e)s*. Ancien président du Centre Europe Tiers-Monde (ONG habilitée à la commission des droits de l'homme de l'ONU), il dirige depuis 2006 l'Observatoire International de la Gratuité.

[2] Le 17 mars 2018, à l'invitation du groupe d'appui local de la France Insoumise, Paul Ariès proposait à Champs-sur-Marne (77) une conférence-débat sur la gratuité des services publics.

[3] Communauté d'agglomération Paris Saclay

[4] Dans l'œuvre philosophique de T. Hobbes, le corps politique est figuré sous la forme d'un monstre gigantesque composé de milliers d'individus qui en constituent les cellules. Il est nommé Léviathan en référence au monstre marin biblique du même nom.

[5] Source : D. Legoff, in Bulletin des bibliothèques de France, #3

[6] La gratuité totale de l'eau est interdite par la loi. C'est donc au prix symbolique de 1€ pour 30m³ que la commune distribue l'eau à ses administrés, contre 3 à 4€ par m³, en moyenne, sur le territoire national.

[7] SEDIF : Syndicat des Eaux d'Île-de-France

[8] L'effectif minimal permettant d'assujettir une entreprise au versement de la contribution transport est passé de 9 à 11 salariés dans le cadre des lois Macron. Quand on vous dit que tout est affaire de choix...

[9] Ancien Syndicat des Transports d'Île-de-France, STIF

[10] *Palaiseau mag*, septembre 2018, p. 23

[11] La gratuité des services funéraires d'inhumation est interdite en France. Seule la commune de Mouans-Sartoux, près de Cannes, les propose pour 1€ symbolique.

[12] Les enfants ont l'ineffable joie de manger régulièrement des yaourts provenant de la ferme de Viltain, sur le plateau de Saclay.

LYCÉE : LA RÉFORME QUI CASSE LE BAC D'ABORD

À l'Essouriau on a bloqué le lycée contre une réforme précipitée et injuste

Un bâtiment presque neuf mais déjà vieux et puis de vieux bâtiments remplis de jeunes. Ces jeunes, ils sont d'un peu partout, des Ulis bien sûr, mais aussi de Marcoussis, de Gif ou d'Orsay. Il est compliqué, parfois impossible de préserver cette mixité, parce qu'il faut faire beaucoup avec trop peu : trop peu d'heures, d'ordinateurs, de collègues. Et ça ne marche pas, pas toujours, pas assez. On le sait et ça nous énerve alors on est aussi fier d'avoir un travail qui a du sens qu'en colère parce qu'il est souvent

donc un peu précis !. Les lycéens vont devoir choisir trois enseignements de spécialité en 1^{ère} parmi les sept proposés par le lycée. En Terminale, ils n'en garderont que deux. C'est ça, le « lycée à la carte », pas de filières car dans le monde enchanté du ministère, les élèves ne choisiront que les enseignements qui leur plairont. Et génial, ça arrive très vite en plus, dès septembre dans tous les bacs !

Oui mais... il s'agit quand même de « rationaliser l'offre de formation » (ça, ça veut dire

40 % *made in* Les Ulis. On a beau dire, c'est moins classe que *made in* lycée international. Et à l'heure de la sélection via Parcoursup* (voir lexique p.18), ça compte.

Notre bel équilibre tenait aussi parce qu'on avait (quand même) un peu de temps pour les élèves, celui de parler orientation et futur. De leur côté, ils avaient le temps de faire des erreurs. Le contrôle continu, c'est comme si on les poussait dans l'escalier : ils ne s'arrêtaient jamais et ils ne se rattrapent pas. Les premières épreuves commencent en janvier de 1^{ère} et se poursuivent en avril, on enchaîne ensuite avec les épreuves anticipées de juin... Et rebelote en Terminale : janvier, avril et juin. Bref, on passera son bac 6 fois et pendant deux ans.

C'est le moment où vous vous dites : « *Bon sang mais c'est bien sûr ! La réforme du bac, j'en ai entendu parler, c'est le Grand Oral ! Un dossier personnel, présenté par un élève devant un jury, toussa toussa...* » Oui, c'est tout ça... sauf qu'il n'y a pas plus d'heures dédiées au grand oral* (voir lexique p.18) que de cheveux sur le crâne de Blanquer. Que dalle. Zéro, la tête à Toto. Il faut bien se rendre compte que noter un travail maison sans aucune heure de cours, c'est en fait noter le cadre familial d'un élève : est-il au calme pour bosser ? Peut-il recevoir de l'aide ou des conseils ? Et l'on ne parle même pas d'un prof particulier, voire d'organismes privés payés pour faire directement le travail. Vous reprendrez bien un peu de discrimination systémique ?

Que faire ? Faire une pause pour retrouver l'équilibre et alerter. Assemblée Générale des profs. On propose le blocage souple du lycée : dissuader les élèves d'entrer sans les empêcher physiquement.

Pas si simple. D'abord, il y a des gens qui sont contre, parce que ça ne sert à rien, parce que c'est interdit et que l'on devrait montrer l'exemple et surtout parce qu'on prend du retard sur les programmes alors que c'est la seule chose qui reste à nos élèves. Mais il y a aussi ceux qui sont pour : il y a urgence, c'est un moyen d'expliquer aux lycéens et à leurs parents et puis les manifs de profs sur BFM, on n'en peut plus !

Vote. 54 présents. 48 voix pour le blocage, 3 contre, 3 votes blancs. C'est le moment où je trouve que mon lycée a vraiment de la gueule.

Le samedi qui précède l'action, avec l'aide de la FCPE, une fédération de parents d'élèves, on organise une matinée d'information centrée sur les 2^{ndes} : c'est la génération sacrifiée, elle fait une année « lycée ancienne formule » avant d'essuyer les plâtres d'une 1^{ère} « nouvelle formule » avec toutes les incohérences que suppose de changer les règles du jeu en cours de partie. Cette action, on veut que les parents comprennent qu'elle nous concerne tous. L'équilibre toujours...

Lundi 12 Novembre, sous les regards un peu étonnés des élèves, une trentaine de profs s'activent devant les grilles : distribuer des tracts, poser une banderole « lycée en grève », la décorer à la bombe (merci à l'artiste de la bande). Par chance, il pleut et nos parapluies se transforment en une bannière bariolée qui occupe le terrain.

Certains élèves veulent absolument entrer. Ils ont peur d'être notés « absents ». Là, je dois expliquer quelque chose. Quand on est parent et qu'on ne peut pas aider son fils ou sa fille à faire ses devoirs, on fait ce qu'on peut : on surveille plus que tout retards et absences. Les gamins, du coup, ils font attention... même s'ils n'ont pas de bonnes notes pour autant.

Côté prof, c'est bon enfant, les slogans se font plus décalés, l'équipe d'EPS a sorti les sifflots. Des policiers viennent voir, on les accueille, on leur explique, ils ont le même problème : devoir faire plus avec moins. Alors on s'aperçoit que l'on s'est déjà croisé à la réunion parents/profs !

L'actualité de la casse, les breaking news de fin décembre !

Comme on le craignait, le Rectorat demande effectivement au lycée de l'Essouriau de faire un choix entre l'enseignement de Cinéma audiovisuel et celui d'Art plastique. Concrètement, nous perdons donc une offre de formation qui faisait l'identité du lycée. On continue à se battre. En attendant, le lien de la pétition pour dire qu'on n'est pas d'accord.

<https://www.change.org/p/ministère-de-l-education-nationale-pour-le-maintien-de-tous-les-enseignements-artistiques-au-lycée-de-l-essouriau>

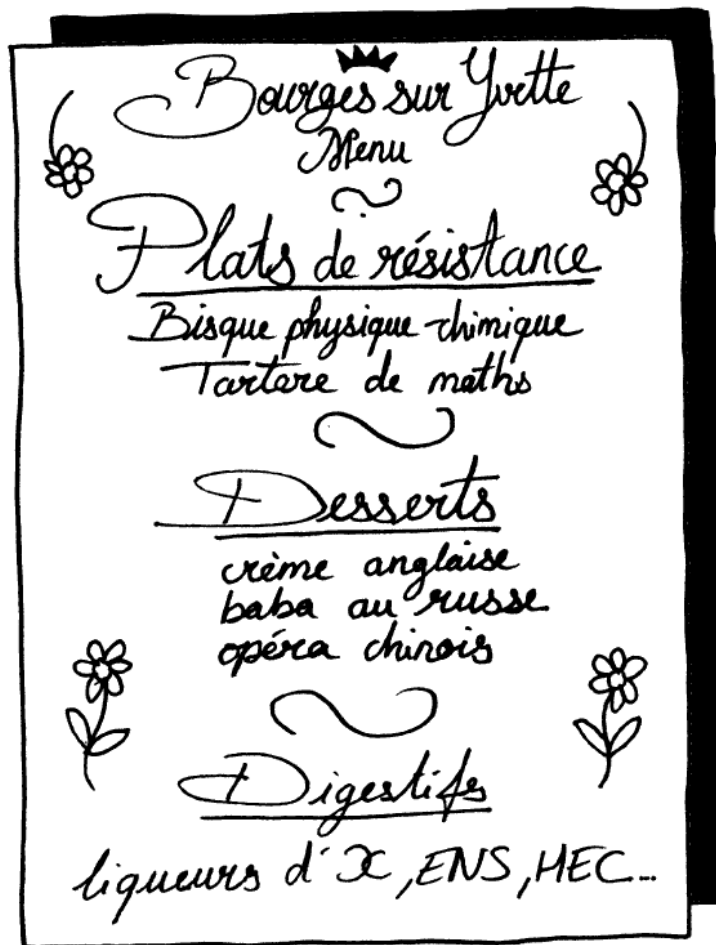
La pluie a cessé. La journée d'action s'achève. La direction annonce 70% de grévistes. Très peu d'élèves ont franchi le portail.

Le lendemain, en salle des profs, il faut chercher l'équilibre à nouveau. On s'indigne de la comm' des syndicats qui ne parlent que des postes supprimés. À la machine à café, ceux qui étaient contre le blocage se foutent gentiment de nous, on répond sur le même ton. On a des choses à se dire et l'on n'a pas fini de construire ni de travailler ensemble, en équilibre.

Jusqu'à la réforme en tout cas : c'est septembre prochain, et ça va peut-être tout casser.

S.

1) BO du 19 juillet 2018, accessible ici : <http://www.education.gouv.fr/cid132955/au-bo-du-19-juillet-2018-les-baccalaureats-general-et-technologique-a-partir-de-la-session-2021-de-l-examen.html>



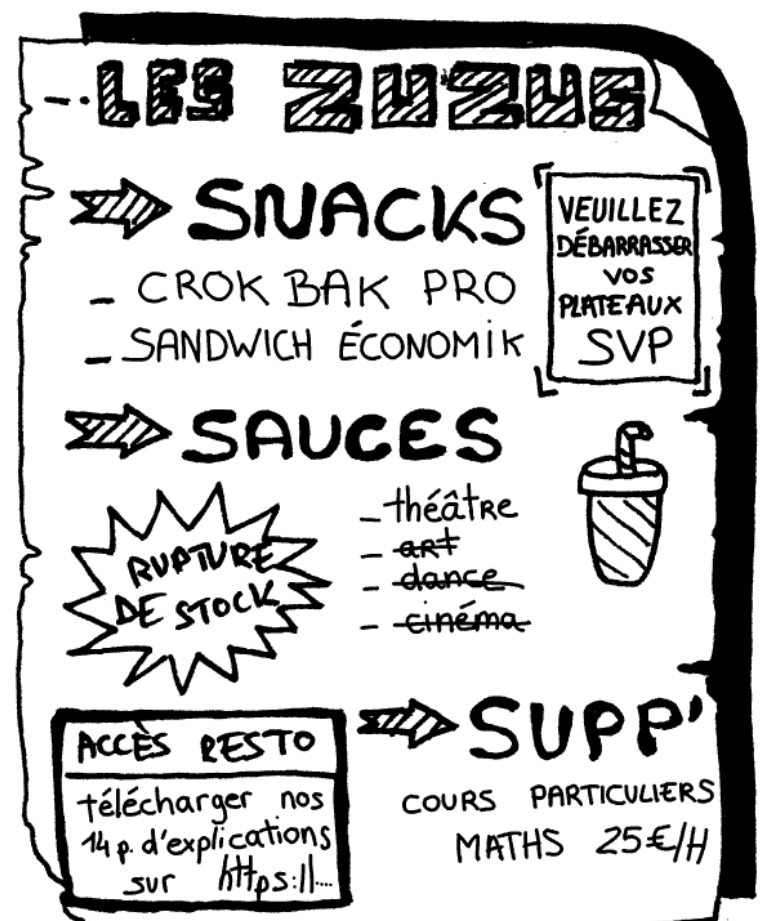
infaisable. L'Essouriau, c'est tout un équilibre et c'est pour ça qu'on s'y attache.

Ce qui n'est pas très équilibré par contre, c'est le rapport entre ce lycée des Ulis et ceux qui l'entourent. À côté, c'est un peu l'excellence, voyez-vous, alors que comme par hasard, les filières pro et techno, c'est chez nous. Il y avait des filières technologiques à Orsay mais elles ont disparu, un directeur académique a dit un jour que les enfants d'Orsay « n'avaient pas vocation » à suivre ce genre de filière. Par contre, on va nous rajouter, ô joie, un lycée international sur le plateau et j'imagine que les enfants startups de Palaiseau n'auront pas « vocation » non plus à aller aux Ulis.

Alors la Réforme du Lycée, ça a fait peur à tout le monde. Pourquoi ? Parce que justement elle brise cet équilibre déjà impossible. Vous ne connaissez pas la Réforme du Lycée ? C'est normal, on vous a juste parlé de « la fin des filières » et du « lycée à la carte. » Soyons

faire des économies). Jusquelà, à l'Essouriau possédait quatre enseignements artistiques : théâtre, danse, arts plastiques et cinéma-audiovisuel. On a même un enseignement scientifique spécialisé de Sciences de l'Ingénieur qui remplit deux classes. Cela permettait d'éviter les dérogations, voire d'attirer des élèves. Alors oui, parfois, il n'y a qu'une dizaine d'élèves en cinéma. Alors oui, on a regroupé les niveaux 1^{ère} et T^e en théâtre. Tout ça n'est pas très rationnel. Les textes rationnels, eux, ils disent qu'un lycée ne peut délivrer qu'un seul enseignement artistique. Qu'une classe d'une dizaine d'élèves, ce n'est pas rentable. Mais il y a du matériel professionnel, il y a l'expérience accumulée, il y a les élèves qui ne mettent plus les pieds au lycée que pour ces cours-là. Alors pour ça, on est inquiet, d'autant que le lycée de Gif, propose déjà du cinéma et qu'évidemment, leur pôle est plus gros que le nôtre.

Et puis, il y a le Bac. 40 % de la note finale sera validée par contrôle continu. Ça veut dire



SIOM : LES RAISONS DE LA COLÈRE

Le 18 novembre dernier, nous avons interviewé Steve Avisse, le délégué syndical du SIOM de Villejust au marché de Palaiseau. L'attribution du ramassage des ordures à l'entreprise SEPUR aux méthodes de négociation et de travail douteuses, suscite de vives contestations chez les éboueurs. Steve nous explique pourquoi dans de telles conditions de reprise, les éboueurs ne peuvent pas à ce jour retourner au travail. Cela fait deux mois qu'ils ne perçoivent plus leur salaire. Verdict des Prud'hommes le 7 février.

ZPL : Aujourd'hui, vous venez à la rencontre de la population...

SA : Oui, pour faire de l'information auprès des habitants de la vallée de Chevreuse. On va aller sur tous les marchés sur toutes les communes. Encore cette semaine on a prévu de sortir plus de 5 000 tracts, pour essayer d'informer au maximum.

ZPL : Il y a un aspect de votre lutte qui n'est peut-être pas très clair... Sur vos tracts, vous dites que vous ne faites plus grève depuis novembre.

SA : En fait nous avons déposé un préavis de grève le 23 octobre 2018 pour négocier les conditions de reprise et les salaires. Le 1^{er} novembre 2018, nous étions en grève. Le 2, nous souhaitions reprendre le travail. Nous l'avons fait constater par des huissiers. Donc effectivement, depuis le 2 novembre 2018, nous ne sommes plus en grève. On est en « *lockout* » (voir lexique p.18), et on attend que notre patron nous donne les moyens matériels pour travailler. On a pas de camion, pas de direction, pas de planning... On a même pas nos vêtements de travail.

ZPL : Et est-ce que SEPUR a le droit de faire ça ?

SA : Non bah non, c'est illégal. On s'est déclaré non-gréviste, ils auraient dû au moins nous ramener les véhicules sur le parking du SIOM. L'agence est absolument vide et fantôme. Ils embauchent en ce moment trois intérimaires par camion pour assurer les collectes, alors que nous sommes disponibles, c'est complètement illégal. Ils devraient au moins y avoir une personne en CDI, par sécurité, c'est le minimum ! On a fait constater cela par des huissiers.

ZPL : Nous on voit des camions SEPUR qui ramassent des ordures. Ces camions ils viennent d'où alors ?

SA : Normalement ces camions-là étaient prévus pour nous, mais en fait ce sont des véhicules qui partent d'autres agences : Wissous, Thiverval-Grignon, Dourdan notamment. Ils assurent le service minimum, parce que en ce moment ils ont beaucoup de mal à assurer la prestation au niveau de la Vallée de Chevreuse.

ZPL : Du coup quels sont les moyens d'action que vous avez au niveau légal ?

SA : Bah là pour le moment on a des avocats, on a des huissiers, on va faire des référés au niveau du conseil des Prud'hommes de Versailles... Voilà, c'est le temps que ça se fasse, y'a des délais à respecter, il faut que ça se mette en place.

ZPL : Et en attendant, y-a-t-il des négociations qui sont engagées avec SEPUR ?

SA : Nous ce que l'on demande, c'est d'être convoqués dans une réunion officielle, avec une convocation officielle, et ça c'est vraiment très compliqué à obtenir. Ce qu'ils nous pro-

posent actuellement c'est de se rencontrer dans un bistrot pour s'arranger « *d'homme à homme, entre gentlemen* ». Cela ne nous intéresse pas !

ZPL : Au niveau de la CPS, qui a pris cette décision ?

SA : C'est l'actuel président du SIOM et maire de Bures-sur-Yvette, Jean-François Vigier. Il a choisi de déléguer au nouveau prestataire, l'entreprise SEPUR, le marché des ordures ménagères.

ZPL : Vous avez pu le rencontrer ?

SA : Vous savez, on a connu en tout 4 présidents du SIOM : M. Pelchat, M^{me} Aubry, M. Faure, et maintenant M. Vigier. M. Vigier, on ne l'avait jamais vu, jamais rencontré. Les 3 présidents précédents, eux par contre ils venaient nous voir, ils buvaient le café avec nous... La seule fois où on a fini par le voir il nous a insultés de voyous.

ZPL : Pourquoi ?

SA : Bah quand on s'est mis en grève au début il est venu nous parler de soit-disant agressions sur les salariés, mais on nous accuse à tort ! On est là, recensés, es par les huissiers matin midi et soir ! Les renseignements généraux et les forces de l'ordre nous contrôlent fréquemment, on fait l'appel souvent... En fait ce sont des méthodes de chez SEPUR pour casser la grève. On nous accuse d'agresser les salariés de SEPUR, mais on ne fait que tracter auprès d'eux, et ça dérange.

ZPL : Et ces « agressions » sont reprises dans les médias nationaux ?

SA : Bien sûr ! Il y a beaucoup de médias à sensations qui sont venus uniquement pour ça, mais qui ne parlent pas vraiment du fond du problème, c'est-à-dire les conditions de reprise des salariés, et les éléments de salaire. Moi je n'arrête pas de clamer haut et fort que l'entreprise SEPUR a essayé de me soudoyer, de m'acheter en me proposant des perspectives d'évolution de poste, chose que je refuse, et personne ne le dit. Je l'ai dit dans Le Parisien, dans Le Républicain, sur BFM etc., mais ce n'est jamais retranscrit ! Le vrai voyou, ce n'est pas le père de famille qui se bat pour garder son salaire, le vrai voyou, c'est en face, c'est l'entreprise SEPUR, qui a des méthodes de mafieux !

ZPL : Monsieur Vigier vous a-t-il expliqué son choix concernant SEPUR ?

SA : Non, non ! Pas du tout. Je pense que monsieur Vigier est un peu à côté de la plaque, parce que, quand il dit qu'on peut déjà signer nos contrats de travail et après porter plainte aux prud'hommes... Bah non ! Si vous signez votre contrat de travail, c'est que vous acceptez les conditions. Donc on ne peut pas faire ça.

ZPL : Donc à ce jour vous n'avez pas signé les contrats proposés par SEPUR ?

SA : Non, nous avons une convention collective, avec les conditions de transfert, donc nous n'avons pas d'obligations de signer un nouveau contrat de travail.

ZPL : Ce qui veut dire que vous êtes censés être repris avec le même contrat de travail ?

SA : Oui, et avec le respect des mêmes éléments de salaire. Regardez l'intervention de M. Vigier sur BFM Paris. Il dit : « *il y a deux conventions collectives* ». Mais non, il n'y en a qu'une ! Donc il est mal informé, voire pas informé du tout. Et pourtant c'est sa délégation, c'est lui qui est responsable de ça. La nouvelle entreprise doit reprendre les salariés, et leur

ZPL : Et là le ramassage est fait par cette entreprise.

SA : Oui effectivement, le ramassage est fait, et bizarrement il est même fait de nuit, parce qu'en ce moment, on mélange tous les flux. Donc la devise du SIOM, « *collecter/ trier/ valoriser* », voilà quoi... On fait vider ses ordures ménagères sur des quais de transfert, recharger dans des semi-remorques, et vider autre part. C'est important de dire aux habitants de la vallée de Chevreuse, c'est que tout cela va avoir un coût à la fin. Et qui va payer ? Pas SEPUR, pas l'entreprise. Ça va être sur notre taxe d'enlèvement des ordures ménagères. C'est nos les habitants de la vallée qui allons payer. Et c'est purement scandaleux. De plus, au niveau de l'incinération, qui produit de la chaleur et de l'électricité, pour fournir en



contrat de travail. SEPUR ne va pas reprendre les salariés qui sont en arrêt maladie ou accident longue durée, alors que c'est marqué noir sur blanc qu'il faut les reprendre. On a un contingent d'heures supplémentaires qui est fixé à 130 heures maximum, chez eux il est à 250 heures. De plus, là aujourd'hui vous avez des salariés qui ont entre 20 et 40 ans d'ancienneté sur le site, et qui vont avoir une perte de rémunération d'entre 300 et 600 euros par mois. Comment vous pouvez dire à un salarié « *tu vas perdre 500 euros par mois ?* » C'est juste pas possible, c'est impossible pour nous. Sur Villejust faut savoir que ça s'est toujours bien passé avec le groupe Suez et le groupe Veolia lors du transfert en 2006. Nous on a pas été impactés, on a continué le travail, et tout s'est bien passé. La SEPUR, vraiment c'est le lowcost, le lowcoster du déchet. Il casse la rémunération des salariés. Ce qu'il fait en gros, c'est qu'il essaye de reprendre un maximum d'intérimaires pour les rémunérer à l'heure. Et c'est là où il récupère sa marge.

eau chaude et en chauffage la ville des Ulis... aujourd'hui ils sont en sous-production, cela impacte les habitants et leurs conditions de vie du coup !

ZPL : SEPUR vous a proposé quoi à vous, personnellement ?

SA : SEPUR me propose une évolution de carrière. J'ai été mandaté en tant que délégué syndical par les 90 salariés pour négocier leurs transferts. Ce qu'on me propose, c'est se rencontrer dans un bistrot, sur un coin de table, et s'arranger, « *entre gentlemen* »... C'est M. Youri Ivanov, le patron de SEPUR et M^{me} Claire Héry, la DRH de SEPUR qui m'ont proposé ça. Chose que je refuse. De plus, SEPUR refuse le transfert des 12 salariés délégués protégés. Pourquoi ? Parce qu'ils veulent se débarrasser des meneurs, des plus anciens, et mettre à la place de la main-d'oeuvre intérimaire payée à l'heure ! En fait, tout ça c'est l'impact de la Loi Travail. Avant, il y avait des conventions de branches, aujourd'hui la signature d'un délégué syndical vaut accord d'entreprise.

ZPL : SEPUR essaye de voir individuellement les autres employés pour leur faire accepter le nouveau contrat ?

SA : J'veis vous dire, on a jamais reçu autant de courrier de notre employeur, vraiment limite, parfois même menaçant, du style : « *si vous ne signez pas ce document, vous ne ferez pas partie de l'entreprise, donc vous perdrez votre emploi.* » Ce qui est bien sûr illégal !

ZPL : Quelle est selon vous, la stratégie des élu-e-s et de SEPUR face à votre mouvement ?

SA : Ils essayent de casser le mouvement, de décourager les salariés. Ça fait 18 jours qu'on est en place, les salariés sont déterminés. De toutes les façons on n'a plus le choix. Ils attendent qu'on signe individuellement les contrats en fait. En plus chez SEPUR il y a cette clause de mobilité, qui est hallucinante ! Vous pouvez être au bout de 48 heures, muté n'importe où dans l'Île-de-France, et les départements limitrophes. le 27, le 28, le 45, le 02... tous les départements limitrophes ! Comment vous pouvez vous retrouver du jour au lendemain n'importe où dans l'Île-de-France ? Et sans aucune contrepartie financière ! C'est juste hallucinant !

ZPL : Vous pensez quoi de la lettre des 17 maires qui appellent à la reprise du travail ?

SA : Moi je suis d'accord ! Il faut se remettre autour de la table, mais une vraie table de négociation ! On a jamais refusé une convocation, jamais ! On vient, on se présente, on discute et ça se passera bien, mais eux ne font pas les démarches pour nous voir dans de vraies conditions !

ZPL : Et concernant vos paies, elles sont assurées pendant l'interruption du travail ?

SA : Pour les paies, on en saura plus quand cela passera au conseil des Prud'hommes. On a aussi des gens qui viennent d'eux-mêmes, s'arrêtent nous voir et font des dons directement par chèque. On a du soutien, et c'est qu'un début.

ZPL : Votre mouvement tient ?

SA : On a perdu absolument personne depuis le début ! les salariés sont vraiment déterminés. On a même les agents de maîtrises, les cadres, qui sont avec nous. C'est plutôt rare. On a 100 % du personnel qui nous suit, même les intérimaires ! On ne lâchera pas, de toute façon on a pas le choix.

Propos recueillis par l'équipe du Petit ZPL

Une vidéo résumée de cet entretien est disponible ici : <https://www.youtube.com/watch?v=jLeWulut07U>

* : Le *lockout* consiste pour l'employeur à fermer l'entreprise dès lors qu'il est confronté à une grève ou à une menace de grève. Par cet acte, il espère casser les reins du mouvement engagé par les travailleurs. Le Droit Ouvrier • AOÛT 2014 • n°793, à lire ici : https://ledroit-ouvrier.cgt.fr/IMG/pdf/201408_juris_holle.pdf

« FAIRE PARTICIPER, C'EST FAIRE ACCEPTER » *

[* Selon des cadres en accessibilité de France Télécom]

(SUITE DE LA PAGE 1)

poste mais askip 14 000 m² leur sont alloués. C'est bien moins que les 44 400 pour le complexe sportif dédié aux étudiant·e·s du campus d'excellence. Mais ce qui enthousiasme l'EPAPS, c'est son idée géniale d'« un quartier généreux en espaces verts », une « articulation » entre les deux autres quartiers nouveaux dans une continuité écologique, ouf !

Premier argument massue : 70 m² d'espaces verts/habitant·e·s sont projetés alors qu'à Berlin, ville exemplaire en la matière, faut se contenter de 45 mètres carrés⁶. D'emblée, la comparaison paraît douteuse. Mettre sur le même pied une ville déjà existante et ce qui est encore aujourd'hui un des meilleurs espaces agricoles d'Europe ? On doit comprendre (et accepter) qu'un espace agricole c'est du vide, qu'il convient de combler. Et puis, faut pas rêver les espaces verts, c'est 70 m² de verdure pas de nature ou d'agriculture. En gros, c'est un arbre tous les 5 mètres, un terre-plein central, des venelles, des « masses arbustives* » (voir lexique p.18). Sans oublier le parc qui sera établi sur une zone déjà artificialisée (impropre à être cultivée). Non, vous ne rêvez pas. Il est bel et bien prévu de bétonner des terres arables et de verdurer des sols nazes. Faudrait se contenter de « terrasses agricoles ».

Ensuite, pour la gestion de l'eau, les inondations tout ça, c'est au point : bassins de rétention et jardins de pluie feront l'affaire. Tant pis pour les sceptiques qui font remarquer que sur Polytech, c'est déjà régulièrement inondé alors que « tout est prévu ». Cerise sur

le plateau, sobriété, valorisation et confort d'usage sont à la fête. Dame Durabilité est de la partie avec sa cohorte de gadgets : stationnement mutualisé, économie circulaire. Sans oublier ses faux amis : compostage et surtout... corridor écologique* (voir lexique p.18). Si on ne sait pas trop ce que green-washing* (voir lexique p.18) signifie, y'a pas mieux que consulter le document de présentation du projet sur le site de l'EPAPS. On y trouve de quoi briller au royaume de la novlangue*. Alors qu'aucune référence n'y est faite à l'agriculture, le projet envisage le plateau comme un « campus urbain aux spécificités géographiques », joujou convoité des urbanistes et bétonneurs verts.

Ou une pierre d'achoppement ?

Les dernières réunions de consultation organisées par l'EPAPS ont réuni de nombreuses personnes. Colère, désespoir, incompréhension et exaspération se font en-

tendre. Les motifs sont nombreux : artificialisation des sols, construction de nouveaux logements alors qu'il y en a 7 652 vacants sur le territoire de l'agglomération, gestion des crues, fermeture des hôpitaux, transports et circulation. Mais le sujet principal, c'est la lassitude face à la mauvaise foi de l'aménageur et à un processus de concertation qui dure depuis 12 ans. D'abord, il y a le sentiment que les contributions citoyennes – quoique pertinentes – n'ont aucun effet sur la logique d'aménagement qui se poursuit inexorablement. Les participant·e·s ont exprimé l'urgence de rencontrer les vrais décideurs. Autre point de crispation : le saucissonnage* (voir lexique p.18) et modification a posteriori des projets comme à Palaiseau sur la ZAC Polytechnique.

Aménagement, tu mens, tu mens

Déjà concertés en 2013 au sujet de sa création, les habitant·e·s de Palaiseau se voient à nouveau concer-

té·e·s sur le quartier Polytechnique. Quoi ? Encore ? Eh bien, c'est que les derniers champs là, ça fait désordre. L'État y verrait bien un lycée international, la sous-préfecture, et un centre de maintien pour la ligne 18. Et vous ? On peut toujours donner son avis sur le « registre dématérialisé » sur le site de l'EPAPS si on y croit toujours pasqueuh de concertation en concertation, nous voilà bien déconcerté·e·s. Pourquoi toutes ces concertations, si finalement, c'est décidé ailleurs ? À quoi rime concertation ? Mais oui ! À contestation.

Sabrina Belbachir

* voir lexique page 18

[1] pour plus de détails voir notre encart « Concertation, késako ? »

[2] [4] voir Le Petit ZPL#7

[3] www.epaps.fr

[5] Samedi 17 novembre 2018, 600 personnes, deux députés, deux conseillers régionaux, deux conseillères départementales, deux maires et une dizaine de conseillers municipaux ont manifesté contre la fermeture des hôpitaux de Juvisy, Longjumeau, Orsay et pour leur réhabilitation.

[6] Paris est totalement hors jeu avec 11, 2 m² par habitant e

[7] Selon l'INSEE en 2015

Concertation, consultation et co

Une série de lois vise à faire en sorte que la population ait la possibilité de s'exprimer sur les grands projets d'aménagement. C'est ainsi que la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) a vu le jour. L'idée générale est que la population ait sa place dans le processus décisionnel sur les projets d'intérêt national. Ça concerne, par exemple, les projets de lignes ferroviaires, d'équipements scientifiques, d'installations nucléaires, de barrages, etc. Quand le coût estimé de ces projets est supérieur ou égal à 300MEuros, le maître d'ouvrage (les porteurs de projet) ou l'établissement public d'aménagement ont l'obligation de saisir cette commission. Dans ce cas, une enquête publique est organisée sous l'égide de la CNDP. Pour les projets dont le coût est inférieur, le maître d'ouvrage peut prendre l'initiative. Dans ce cas, un débat public ou une concertation préalable sont organisés. Des directives européennes vont également dans ce sens comme la convention européenne d'Aarhus qui précise le cadre garantissant la participation du public.



CONCERTEZ-VOUS QU'ILS DISAIENT

C'est une des grandes nouveautés de la #démocratie devenue indissociable de l'aménagement du plateau de Saclay : la concertation. Sur le principe, c'est top. Citoyens et gouvernement vont, main dans la main, décider d'un projet de territoire. Exaspérée par douze ans de concertations inutiles, la foule a grogné lors des réunions du 8 et 18 octobre derniers qui ont eu lieu respectivement à Saclay et à Orsay. En scène !

Le casting :

L'EPAPS. C'est le Grand Manitou. À sa tête, M. Van de Maele, représentant de l'État, dont il a la charge d'appliquer le programme, il a la main sur le cœur et sur l'ensemble du processus. La CNDP, elle, n'est pas dans le coup. L'OIN l'a écartée (cf. encart Concertation, késako ?). L'EPAPS définit la méthode (date, lieu, horaire, durée) et le déroulement de la rencontre : intervenant·e·s, modération, temps imparti aux questions, communication, sujets abordés.

Les décideur·euses. Ce sont les abonné·e·s absent·e·s. Pour l'exemple présent, il s'agit des ministres de l'enseignement supérieur et de la recherche, de l'aménagement du territoire, de l'écologie. Il y a aussi Valérie Pécresse, présidente du Conseil Régional d'Île de France et du Conseil d'Administration de l'EPAPS.

L'animateur ou l'animatrice. C'est un peu le Grand Sorcier de la concertation. Son rôle est de distribuer la parole mais pas seulement.

Les relous et quelques autres. Ceux qui sont dans la boucle. Ceux qu'ont eu droit à l'info, qu'ont su la trouver. Toujours les mêmes en somme, des militant·e·s gaudes, de rares élu·e·s.

L'intrigue :

L'État prévoit la création d'un nouveau quartier sur des terres agricoles, sur un territoire qui souffre d'une bétonisation accélérée depuis quelques temps. Les habitant·e·s sont un peu plus que pas moins d'accord. Il s'agit de leur faire avaler la pilule.

Le scénario :

Acte I

Scène 1 (Le cadre de la réunion et son déroulement sont présentés. Pendant la durée de la présentation, le public, nombreux, continue de s'installer). Indication de décor : un écran avec des diapos qui défilent : chronologie fléchée, acronymes, vues aériennes.

M. Van de Maele : « La concertation, c'est fait pour écouter... on essaiera de prendre en compte... à la fin des fins, c'est l'État qui tranchera »¹.

Scène 2 (C'est au tour des techniciens de présenter le projet. Le public réagit, tantôt goguenard, tantôt interrogatif ou incrédule ce qui contrarie les experts qui semblent de plus en plus mal à l'aise).

Indication de décor - encore un écran avec des diapos qui défilent : du vert, du vert, encore du vert, très peu de constructions et puis ooh un château.

Un ingénieur, bras droit du dirlo (dans un registre délibérément jargonneux) : « Le projet

s'inscrit vraiment dans une très forte volonté de s'inscrire un peu dans des espaces existants comme les coteaux boisés...il s'agit de travailler à développer des centralités, des équipements, des aménités qui permettent au quartier de fonctionner... le fait de réaliser un parc sur la friche industrielle de Thales va nous permettre de désartificialiser des sols et d'utiliser le parc pour faire de l'infiltration et de la gestion de l'eau ».

(Le public s'agite)

Acte II

L'animatrice experte (dotée d'un swag à la Julien Lepers) : « Formidable que vous soyez si nombreux, on est ravis de vous accueillir (puis mettant les gens à l'aise) merci de vous lever et de vous présenter s'il vous plaît ». (Elle vous met le micro sous le nez refusant parfois de le lâcher de peur que vous ne lui rendiez pas. Attention si votre question est trop subversive, désagréable ou que vous vous laissez submerger par l'émotion - après tout, le sujet vous touche personnellement - elle peut la reformuler ou vous accuser de ne pas respecter « les règles du jeu »).

Une salve de questions.

Un participant : « Vous allez prendre combien de questions comme ça, moi je me souviens plus de la première ? »

L'animatrice experte : « Vous savez ce que c'est le partage de la parole ? S'il n'y a pas de dialogue, il n'y aura pas de dialogue, ça serait dommage ».

Deuxième rafale de questions.

Une participante : « C'est quoi votre méthode bulldozer ? depuis tout à l'heure vous avez chuinté la moitié des questions ».

Un participant : « Une question une réponse ».

Nouvelle série de questions.

Presque tous·tes (tapant des mains et scandant d'une seule voix) : « La réponse ! La réponse ! La réponse ».

L'animatrice experte (moins souriante qu'au début de l'acte, il est bientôt 21h) : « voilà, alors, madame avait une question, je vous demande, s'il vous plaît, il va être 21 heures, je vous demande, monsieur aussi, non, on a dit qu'on prenait les questions, mais, vraiment ».

Épilogue (Alors que le Grand Manitou reprend la parole, les gens se lèvent, échantent entre eux et l'ignorent).

Quelqu'un dit : « la réunion sert pas à grand-chose ».

[1] Tous les propos présentés ici ont réellement été tenus lors de la réunion du 18 octobre à Orsay. Pas de mauvaise foi ou presque : les interventions ont été coupées, réorganisées pour les besoins de l'exercice.

ON VA PAS EN FAIRE UNE MONTAGNE... DE DÉCHETS

Tagada tsouin tsouin, tchiki boum : le projet de stockage de déchets du BTP à Villebon a été abandonné ! Heureusement, après une longue bataille, le projet a été annulé grâce à la ténacité et l'expertise des associations citoyennes* (voir lexique p.18) ! Tout ça aux oubliettes, c'est jour de fête. Sa-vou-rons la bonne nouvelle. La victoire de la raison, c'est pas tous les jours.

Rappelons, tout d'abord, que le site en question a déjà servi pour le dépôt de déchets dans les années 70. Il s'avère que le remblai entreposé est pollué, comme l'ont confirmé des analyses réalisées en 2012¹. La présence de métaux lourds, d'hydrocarbures, de déchets hospitaliers et de PCB, célèbres perturbateurs endocriniens, a été détectée avec des valeurs supérieures aux seuils autorisés². Avec le ruissellement, toutes ces petites merveilles se retrouvent dans l'eau de la rivière.

Le projet ?

C'est sur les 22,5 hectares arborés de la Prairie à Villebon qu'il était prévu d'entreposer 2,7 millions de tonnes de déchets dits inertes en provenance des chantiers du Grand Paris. Cette charmante Prairie abrite 17 espèces protégées. Tu y croiseras, ou pas, le bouvreuil pivoine (un oiseau), des chiroptères tel que le murin, la noctule commune ou la pipistrelle de nathusius et des tritons palmés. Des petits mammifères, comme l'écureuil roux ou le hérisson d'Europe, des insectes : mante religieuse ou grande tortue. C'est un endroit apaisant dans cette partie de la vallée où y'a pas masse de verdure. Pourtant, la mairie de Villebon a une perception bien différente de cette zone à forte densité de biodiversité. Ce serait « *un site aujourd'hui ingrat et inaccessible* »², brrrrr. À la place, la mairie de Villebon projetait de nous payer une belle montagne de 10 mètres de hauteur.

La nov'langue

Dans le jargon, ça se dit « *Projet de Renaturation** » (voir lexique p.18). Renaturer une zone qu'est déjà plutôt au point côté nature ? Comment ? En créant « *une zone propice à la biodiversité, un espace de détente* »³. Sur le papier, ça pouvait faire voir des étoiles, écoute plutôt : accessibilité aux personnes à mobilité réduite, prairie fleurie, promenades, verger, prairie à chevaux, clairière, boisement, mares, rucher et même hôtels à insectes, toute la panopliiiiie !

De gros travaux, de grosses nuisances

2 millions 2 cent 70 mille tonnes de déchets inertes, selon ECT, l'entreprise qui gérait le projet. Leader dans le secteur, l'entreprise traite 65 % des déchets de la région. Les déchets inertes, c'est diverses terres (sable, argile) et des gravats (béton, tuiles et briques). C'est très long d'acheminer une telle quantité de déchets. Est-ce qu'on se rend compte ? 150 à 200 camions/jour étaient prévus, pendant deux à cinq ans. Ça parle tout de suite mieux, hein ? Côté qualité de l'air et pollution sonore, c'est tout vu. En plus, un des trois accès du site était au niveau de l'ex-hippodrome. Ce qui aurait ravi les automobilistes qui galèrent

déjà dans cette zone, alors avec le défilé de camions...

Une zone d'expansion des crues

Mais ça, dis-toi bien que, ça n'aurait été que des petites tracasseries quotidiennes. Le reste aurait été pire. Outre la destruction d'espèces protégées, qui peut paraître anecdotique à certain-e-s, un autre risque pesait sur les riverain-e-s de l'Yvette qui en ont eu un aperçu récemment. La crue de l'Yvette, qui a provoqué de graves dégâts en mai 2016, à Longjumeau notamment, reste dans les mémoires. Sur une carte IGN de 1943, la zone qui nous préoccupe est clairement désignée comme zone d'expansion des crues voire zone humide. En raison des remblais stockés dans les années 70, cette zone n'a déjà pas pu jouer son rôle de stockage des eaux. Ce qui veut dire que, si jamais y'avait un projet à porter sur cette zone ben ce serait pas encore plus de déchets. Faudrait plutôt remédier aux problèmes d'inondation. Ça tombe bien parce qu'un dispositif, le PPRI (plan de prévention des crues) lancé par le Préfet après les épisodes de 2016, avait suscité l'intérêt d'associations locales.

Action citoyenne et opposition au projet ...

En 2016, la municipalité de Villebon inaugure les 2 premiers hectares du projet. Quand elle se lance dans la révision de son plan d'urbanisme, des associations environnementales et de riverain-e-s de l'Yvette⁴ font part de leurs réserves. Elles observent notamment qu'il est prévu de reclasser la Prairie - condition pour que le projet de renaturation voie le jour. Or, en vertu du plan contre les inondations, cette zone ne devrait pas être touchée, sinon pour élargir les berges. Elles prennent rendez-vous en sous-préfecture. Fait assez rare, les observations du collectif des associations de la vallée de l'Yvette sont tellement bien documentées et pertinentes qu'elles sont reprises sous forme de recommandations par la Sous-Préfecte.

L'enquête publique

En octobre 2017, la Préfecture de l'Essonne décrète une enquête publique, assortie d'une

étude d'impact. Pourtant, la loi ne requiert pas d'enquête publique pour l'enfouissement de déchets inertes... sauf sur demande de la Préfecture. Tout ça n'empêche pas la mairie de Villebon d'entériner son projet en novembre 2017. Début décembre, une seconde enquête publique est lancée suite à une demande d'ECT de dérogation pour destruction d'espèces protégées. À ce stade, de plus en plus de municipalités affichent leur opposition. Les villes de Champlan, Saulx-les-Charreaux et Longjumeau émettent un avis défavorable. À Zopal, le maire se distingue par sa perspicacité. Il aurait bien dit oui si ça avait été les déchets de la ligne 18 mais comme c'est reporté aux calendes grecques... Lasteyrie fait voter un avis réservé sur le projet en conseil municipal. Calculateur ? Boudoir ? Revanchard ? Mal avisé ?

Quelques élu-e-s se mobilisent franchement. Ils lancent une pétition qui recueille au moins 6 600 signatures et organisent des réunions publiques et même une marche citoyenne.

Et l'intérêt général prime ?

Face à une telle cacophonie des élu-es de la communauté d'agglomération (CPS), une réunion est organisée, en septembre dernier, à la Sous-préfecture de Palaiseau en présence du Préfet, de services de l'État et du SYAHVY (Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette), d'élus et d'ECT. Finalement, le 9 octobre 2018, date historique pour la vallée de l'Yvette, ECT retire sa demande de permis. Ouf, l'intérêt général triomphe, on est sauvés... pour le moment, en tout cas. Se réjouir, certes, mais surtout ne pas s'endormir car la vigilance est de circonstance. En effet, dès le 10 octobre 2018, le PDG d'ECT déclarait, dans *Le*

*Parisien*⁵, que, prenant bonne note des observations du Préfet, son entreprise réfléchissait à une nouvelle proposition. Et ceux qui s'inquiétaient peuvent se rassurer. Six jours avant son avis défavorable, le Préfet avait accordé à l'entreprise un permis d'exploitation sur Forges-les-Bains. Et les déchets pululent.

Et la municipalité villebonnaise dans tout ça ?

On peut se demander quel était l'intérêt de la mairie de Villebon dans cette affaire. Le stockage de ce type de déchets ne rapporte rien aux communes. Actuellement, la mairie n'est pas propriétaire des terrains, ils appartiennent à des privés. Au bout de quelques années d'exploitation, ECT aurait proposé de céder ces 25 hectares, pour un euro symbolique, à Villebon, avec renaturation pour paquet cadeau. C'est le maire de Villebon qui l'a indiqué oralement mais c'est noté nulle part. Alléchant, n'est-il pas ?

Et maintenant si on dépolluait ?

Présentement, la situation est la suivante : ce site, privé, est déjà pollué et il est urgent d'augmenter la capacité de rétention d'eau. C'est encore plus crucial avec le bétonnage qui s'accélère sur le plateau de Saclay et sur la zone de Courtaboeuf. De plus, ECT ne lâche pas l'affaire et compte revenir avec une nouvelle proposition. Pourquoi ne pas profiter du débat qui s'est engagé pour aller vers plus de bon sens ? Dans l'idéal, il faudrait revenir à la situation d'avant 70 et donc retirer les remblais existants. Ça coûterait bonbon. Les associations ont des propositions alternatives, intelligentes et financièrement supportables. Pour les inondations, les berges pourraient, par exemple, être élargies. L'idée est de dépla-

cer les remblais existants pour améliorer la capacité de stockage des crues. Dépolluer le site serait également bénéfique pour la qualité de l'eau de la rivière et de la nappe phréatique. Plus globalement, les associations souhaitent que cette question soit étudiée au sein de la communauté d'agglomération en concertation avec la société civile et le SIAHVY.

Les déchets, faut bien les mettre quelque part

Ben oui, parce que les déchets, bien que loin de chez nous, ne se sont pas volatilisés pour autant. Les travaux du Grand Paris avancent et le devenir des 10 millions de mètres cubes/an de déchets générés par le BTP* (voir lexique p.18) est un réel problème. Pas anticipée, voire éludée, cette question est trop peu souvent traitée. C'est aussi vrai lors de l'étape projet qu'au niveau de la filière recyclage qui peine franchement à se mettre en route⁶. Et c'est comme ça, qu'à Villebon/Yvette, une zone sensible aurait pu se transformer en poubelle du Grand Paris avec la bénédiction de la municipalité. On touche du doigt la face cachée de ce Grand Paris si innovant et rayonnant à l'international. Bien loin de tout ça, localement, les conséquences des ambitions démesurées de nos dirigeants, flairent... aussi mauvais que des déchets.

Sabrina Belbachir

(1) Rapport n°INV12082IB de ICF environnement

(2) Par le code de l'environnement pour les installations de stockage de déchets inertes

(3) <http://www.villebonavecvous.net/un-beau-projet-en-2016-la-renaturation-de-la-prairie/>

(4) Un numéro du magazine municipal a été largement consacré au projet.

(5) Les associations ASEVI (Association pour la sauvegarde de l'Environnement à Villebon) et ARDY (association des riverains de l'Yvette) investies

(6) *Le Parisien*, 10 octobre 2018



Le deal de la police

« VOUS NE CROYEZ PAS QU'ON EST ASSEZ DÉTESTÉS COMME ÇA ? »



JE RENTRE AU CARREFOUR CITY. Y'A UNE EMBROUILLE DEVANT.



LES CAISSIERS SONT DÉHORS. LES INSULTES FUSENT.



LE CAISSIER ME RACONTE QUE DES "PETITS CONS" VOULAIENT PASSER DEVANT TOUT LE MONDE, VOLER DES TRUCS, ÊTRE DÉSAGRÉABLES.



JE SORS AVEC MES COURSES.



PETIT À PETIT, EN M'APPROCHANT, JE COMPRENDS LA SITUATION.



JE RÉGARDE QUELQUES LONGUES SECONDES LA SITUATION, EN ME DEMANDANT CE QU'IL CONVIENT DE FAIRE.



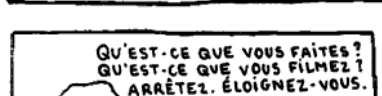
J'AI UN PEU DE SHIT DANS MA POCHE.



C'EST CHAUD... C'EST COMME ÇA QU'ADAMA TRAORÉ EST MORT!



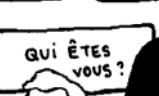
JE ME GLISSE SOUS LES HALLES ET JE COMMENCE À FILMER.



QU'EST-CE QUE VOUS FAITES? QU'EST-CE QUE VOUS FILMEZ? ARRÊTEZ. ÉLOIGNEZ-VOUS.



JE SUIS UN CITOYEN INVESTI DANS MA VILLE. JE SUIS JOURNALISTE. JE COUVRE AU CAS OÙ.



VOUS AVEZ UNE CARTE DE PRESSE?



POURQUOI VOUS TREMBLEZ MONSIEUR?

PARCE QUE LA SITUATION EST STRESSANTE, NON ?



ARRÊTEZ DE FILMER. ET RECULEZ. C'EST POUR VOTRE SÉCURITÉ.



JE SUIS DÉTÀ À BONNE DISTANCE DE L'INTERPELLATION.



RÉGARDEZ, JE RECULE ENCORE. JE NE PAS VOUS GÉNÉR ICI.



VOUS N'AVEZ RIEN DE MIEUX À FAIRE? ÇA VOUS AMUSE ?



PERSONNE NE S'AMUSE ICI, MONSIEUR.

EXPLICATIONS

J'AI JUSTE

Un mois plus... recroisé le jour... était plaqué a... à l'endroit-mêm... pellation. J'en... lui demander... passé avant qu... après qu'il se f...

Il m'explique... « Je me suis a... regardé la scé...

Il m'avait rien... Sa présence n... aux policiers:... ils se sont mis... visiblement, e... en le provoqu...

« Là, au bout d... j'me suis dit... je refuse le. c... pas un anim...

C'est à ce mom... suis arrivé, ale... ait étrangler... au sol. Il me... tous les contrôl... c'était de loin... Après lui avau... menottes, vole... serrées, il s'est...

« Là, j'ai com... parce que qua... en cage, on ne... quand on en... même on va en... gardé menott... vue, en me rev... les deux heure... au bout de 20... le lendemain...

Il conclut... « j'ai encore l... menottes, reg...

LES PRÉNO

ILLUST... BERTILL

LE 4 JUILLET, GASTON* FAIT SES EMPLETTES DANS LE CENTRE-VILLE DE PALAISEAU. IL ASSISTE À UNE INTERPELLATION SOUS LES ARCADES DE LA RUE DU DR. MORÈRE. ARRESTATION MUSCLÉE POUR LES UNS, VIOLENCE POLICIÈRE POUR LES AUTRES, DANS LE DOUTE IL SORT SA TABLETTE ET COMMENCE À FILMER LES MÉTHODES DOUTEUSES DE LA POLICE NATIONALE ET MUNICIPALE. UNE CIRCULAIRE DE 2008 RAPPELLE AUX FORCES DE L'ORDRE QUE LES CITOYEN.NES ONT LE DROIT DE LES FILMER DANS L'EXERCICE DE LEUR MISSIONS. EN FRANCE, NUL N'EST CENSÉ IGNORER LA LOI. GASTON* S'EN RAPPELLE, A UN DÉTAIL PRÈS.

IL POINTE DU DOIGT LA SUPERBE CAMERA FRAICHEMENT INSTALLÉE, PAR LA MAIRIE.

REGARDÉ ?

...ard, j'ai ne homme qui u sol, Chadi* me de son inter- au profite pour e qui il s'était ne j'arrive et pasot embarquer.

...ais, j'ai juste ne, comme toi ?

...à se reprocher. n'a pas plu sans raison, à le contrôler n le pousseant, tant.

...d'un moment, "ok, c'est bon, contrôle", je suis al."

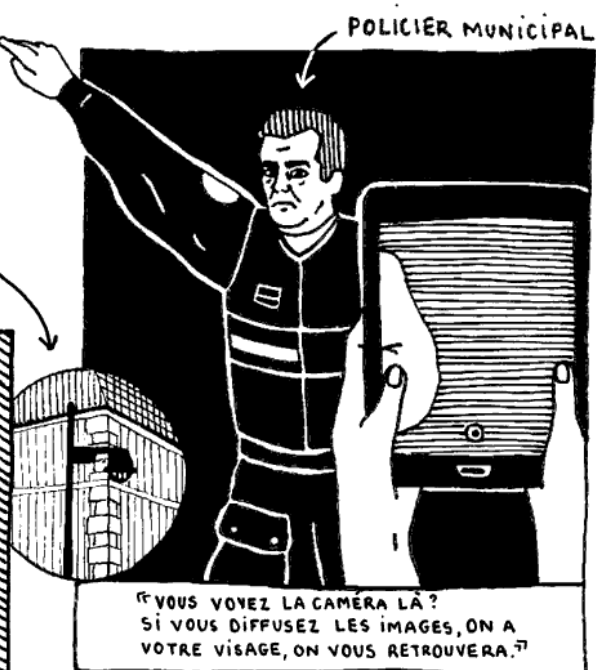
...ment là, que se ers qu'il se fais- ar trois flics confit que de s qui il a subit, le plus violent. i passé les ntatement trop fait embarquer.

...mencé à flipper, nd on est mis sait jamais sont et si sortir. Ils m'ont i en garde a eillant toutes s. Je suis sorti heures, à 16h

...es traces de arde."

...S ONT ÉTÉ MODIFIÉS.

...RATIONS PAR E DE SALINS



"VOUS VOYEZ LA CAMERA LÀ ? SI VOUS DIFFUSEZ LES IMAGES, ON A VOTRE VISAGE, ON VOUS RETROUVERA."

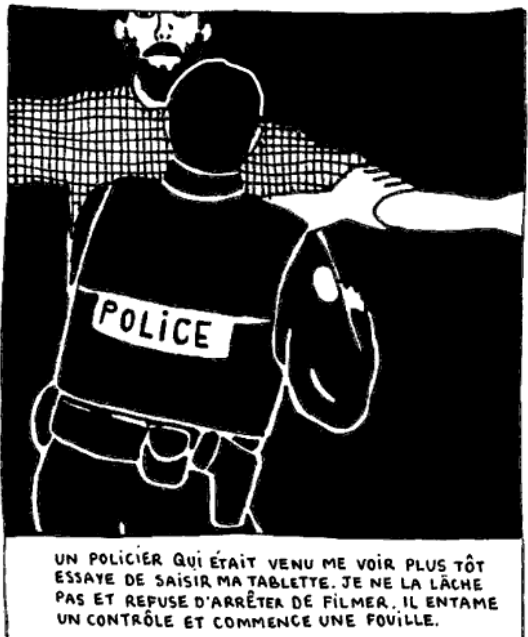


"IL N'Y A PAS DE PROBLÈME, JE CONNAIS MES DROITS. VOUS VOULEZ MA CARTE D'IDENTITÉ ?" (JE LUI PROPOSE 3 FOIS.)



"VOUS N'AVEZ RIEN DE MIEUX À FAIRE ?" "ÇA VA ? VOUS VOUS AMUSEZ BIEN ? VOUS FAITES UN BON FILM ?"

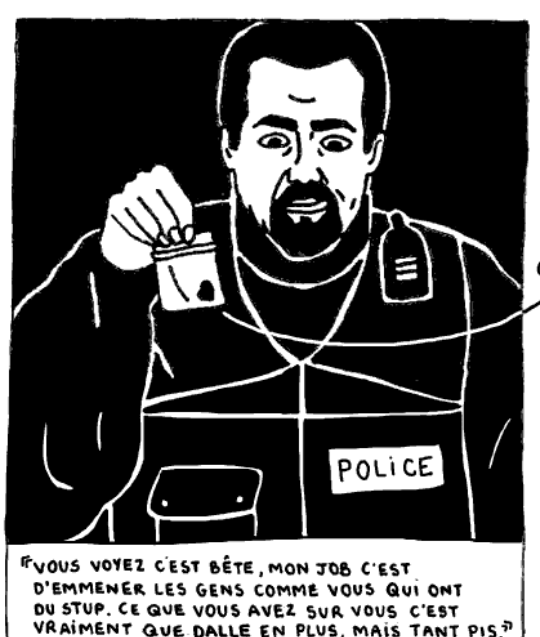
"PERSONNE NE S'AMUSE ICI."



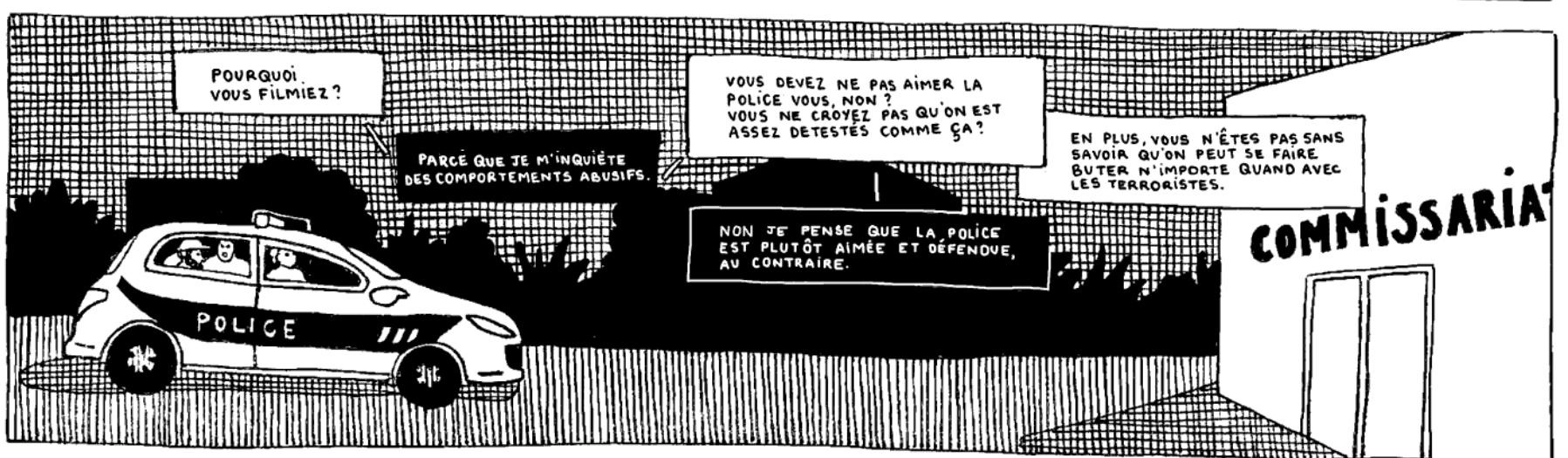
UN POLICIER QUI ÉTAIT VENU ME VOIR PLUS TÔT ESSAYE DE SAISIR MA TABLETTE. JE NE LA LÂCHE PAS ET REFUSE D'ARRÊTER DE FILMER. IL ENTAME UN CONTRÔLE ET COMMENCE UNE FOUILLE.



"C'EST BÊTE DE VOTRE PART, VOUS ME FAITES CHIER, JE VOUS FAIS CHIER." IL PLONGE SES MAINS DANS TOUTES MES POCHEs ALORS QUE C'EST INTERDIT.



"VOUS VOYEZ C'EST BÊTE, MON JOB C'EST D'EMMENER LES GENS COMME VOUS QUI ONT DU STUP. CE QUE VOUS AVEZ SUR VOUS C'EST VRAIMENT QUE DALLE EN PLUS, MAIS TANT PIS."



POURQUOI VOUS FILMIEZ ?

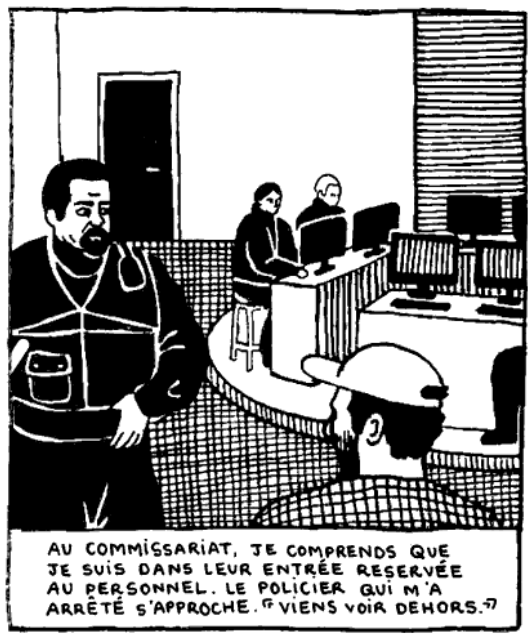
PARCE QUE JE M'INQUIÈTE DES COMPORTEMENTS ABUSIFS.

VOUS DEVEZ NE PAS AIMER LA POLICE VOUS, NON ? VOUS NE CROYEZ PAS QU'ON EST ASSEZ DÉTESTÉS COMME ÇA ?

EN PLUS, VOUS N'ÊTES PAS SAVOIR QU'ON PEUT SE FAIRE BUTER N'IMPORTE QUAND AVEC LES TERRORISTES.

NON JE PENSE QUE LA POLICE EST PLUTÔT AIMÉE ET DÉFENDUE, AU CONTRAIRE.

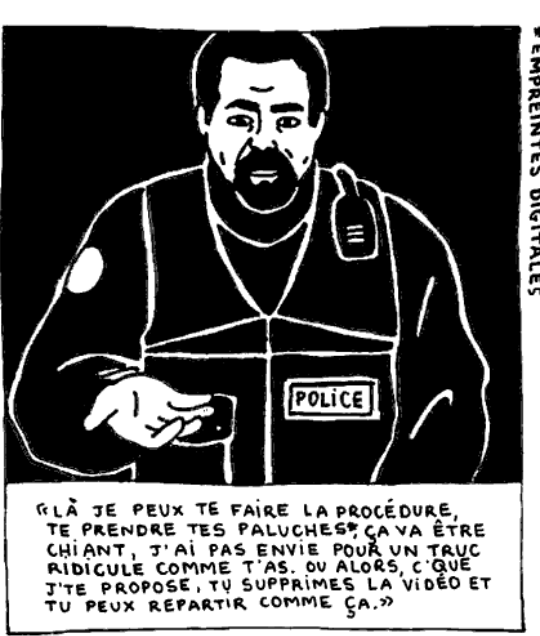
COMMISSARIAI



AU COMMISSARIAT, JE COMPRENDS QUE JE SUIS DANS LEUR ENTRÉE RÉSERVÉE AU PERSONNEL. LE POLICIER QUI M'A ARRÊTÉ S'APPROCHE. "VIENS VOIR DEHORS."



IL POSE MON SHIT, MA CARTE D'IDENTITÉ ET MA TABLETTE SUR UN REBORD DEVANT LE POSTE.



"LÀ JE PEUX TE FAIRE LA PROCÉDURE, TE PRENDRE TES PALUCHES, ÇA VA ÊTRE CHIANT, J'AI PAS ENVIE POUR UN TRUC RIDICULE COMME T'AS. OU ALORS, C'QUE J'TE PROPOSE, TU SUPPRIMES LA VIDÉO ET TU PEUX REPARTIR COMME ÇA."

SOUS LA CONTRAINTE DES POLICIERS, GASTON* N'A FINALEMENT EU D'AUTRE CHOIX QUE DE SUPPRIMER LA VIDÉO. IL EST DONC REPARTI "COMME ÇA", EN SE DEMANDANT CE QUI AURAIT ÉTÉ LE PLUS COMPROMETTANT POUR LA POLICE : LA VIOLENCE DE L'INTERPELLATION OU LES MULTIPLES PRESSIONS ILLÉGALES À SON ENCONTRE POUR ARRÊTER DE FILMER ? CE RÉCIT EST TYPIQUE DES COMPORTEMENTS DISCRIMINATOIRES DE LA POLICE LORSQU'ELLE INTERVIENT AUPRÈS DES CLASSES POPULAIRES, D'AUTANT PLUS LORSQU'IL S'AGIT DE JEUNES RACISÉ : CONTRÔLE AU FACIÈS, TUTOIEMENT, HUMILIATIONS PHYSIQUES ET VERBALES, USAGE DISPROPORTIONNÉ DE LA FORCE... QUELQUE SOIENT LES RAISONS DU CONTRÔLE, RIEN NE JUSTIFIE DE SI BRUTALES MÉTHODES ET UNE TELLE PRESSIOn SUR LES TÉMOINS DE LA SCÈNE. DANS CE CAS LÀ ET COMME SOUVENT, ON PEUT VISIBLEMENT AFFIRMER QU'IL Y A DEUX PEAUX DEUX MESURES : CHADI EST NOIR, GASTON EST BLANC.

SHAM ÉNERVE (SUITE DE LA PAGE 1)

Au-delà de l'aspect commercial, les nouveaux gérants évoquent leur envie de participer à la vie locale, à la sociabilité joyeuse et au vivre-ensemble participatif. Certains projets vont pourtant devoir attendre.

Le Sham victime de son succès

La surpopulation du Sham entraîne inévitablement du bruit, dont les gérants ne sont pas directement responsables. Mettez un grand nombre de personnes, n'importe lesquelles, même les plus courtoises et discrètes, dans un petit endroit. Mettez-y de la vie, des conversations passionnées, et du bruit s'en dégagera. Une quinzaine de voisins embêtés par toute cette vie, créent, en décembre 2017, l'association « Bien vivre au Bout Galeux » pour se faire entendre et réclamer ce à quoi ils aspirent : vivre dans le calme. « C'est une bodéga » affirme l'un d'entre eux qui pourtant, au jour où je lui parle, le 21 mars, confirme ne pas y avoir mis les pieds depuis le changement de propriétaire. Il en est de même pour la plupart des autres voisins engagés dans la « lutte contre le Sham ». On leur demande pourquoi accepter un logement près d'un bar si on est sensible au bruit. L'un d'eux affirme que l'agence immobilière ne l'aurait pas prévenu.

Mais ce n'est pas tout. Les gérants ont reçu des lettres anonymes les menaçant de fermeture administrative² et ont retrouvé leurs pneus crevés, des clous lancés sur les voitures stationnées devant le bar. Pas un jour sans que la police ne soit appelée. Et chaque soir, la police se déplace, constate qu'il n'y a rien de problématique et s'en va. Tant et si bien que cette petite routine est désormais bien ancrée dans les habitudes. Les voisins appellent aussi la police... quand le Sham est fermé, les gérants, en vacances quelque part au soleil, loin de Palaiseau. Tels des paparazzis, des voisins seraient allés jusqu'à prendre illégalement des photos et vidéos de clients en terrasse. Deux plaintes ont été déposées au commissariat pour tapage par l'association « Bien vivre au Bout Galeux ». L'association aurait même sollicité une audience auprès de la députée, accompagnée d'une pétition³.

Dès le début du conflit, les propriétaires du Sham prennent en considération la gêne des voisins. En novembre 2017⁴, ils organisent une réunion « Vivre ensemble » pour essayer de trouver un terrain d'entente. Étaient conviés voisins, clients, autorités locales, et tous ceux et celles qui le voulaient. Il est étonnant que seuls deux ou trois voisins concernés y aient participé. Contacté ultérieurement, l'un d'entre eux doute de la bonne volonté des gérants et estime que la démarche est « hypocrite ». Pourtant, plusieurs éléments viennent le contredire. Tout d'abord, une étude d'impact sonore est réalisée par un prestataire, à la demande (et aux frais) des gérants. Elle n'a pas révélé de dépassement. Durant l'été, tous les soirs à

plusieurs reprises, le niveau sonore est enregistré à l'aide d'une application mesurant les décibels. Et jamais il ne dépasse la limite recommandée. De plus, on peut voir, affichées un peu partout à l'intérieur du bar, des notes à l'attention des clients : ne pas faire de bruit ni stationner devant pour finir une conversation. De même, les horaires d'ouverture ont évolué. Ainsi le bar est désormais fermé le dimanche. La terrasse et le jardin se vident 15 minutes plus tôt qu'auparavant et une heure avant la fermeture. Dans tous les cas, le lieu, ouvert du mardi au samedi, ferme à 23h en semaine et minuit le week-end, après quoi tout bruit cesse. Les proprié-

réponse. Depuis, le rendez-vous a eu lieu, au cours duquel il aurait été demandé au Sham de fermer sa terrasse à 21h en semaine. Ce que les gérants ont refusé car cela ferait baisser drastiquement la fréquentation et donc, le chiffre d'affaire.

Quelles solutions l'équipe municipale a-t-elle à offrir ? En conseil de quartier, on a posé la question. Le Commissaire Valence, lui, a déclaré « on fera tout notre possible pour faire cohabiter le Sham et les habitant·e·s voisin·e·s ». De la part de nos élus de proximité, on n'a pas eu de réponse concrète.

Ça l'arrange bien, le maire, de souffler le chaud et le froid, d'éviter de se mettre à dos ou les voisin·e·s, ou les commerçant·e·s ? En tout cas, incapable de résoudre le conflit

du service culturel et des différents services de la mairie s'adressent aux tout-petits, aux seniors et à ceux dont la classe sociale permet d'accéder à l'offre culturelle élitiste proposée par la ville. Quid des autres ? Celles et ceux qui veulent vivre le soir après 21h, sans avoir à se déplacer à Paris ou aller au théâtre ou au cinéma ? C'est à la mairie qu'il appartient de permettre l'existence de lieux ouverts à tou·te·s, quels que soient la taille de son compte en banque ou ses goûts, et de permettre le brassage social. Mais en réponse, des lieux de vie sont fermés, les bancs sont enlevés dans les rues et des contrôles policiers sont infligés à ceux qui n'ont d'autre choix que de se poser dehors. Tout est fermé, à peine la nuit tombée. Des subventions sont refusées à une asso qui cherche à faire bouger la ville...

Pantouflards ou fêtards ?

Palaiseau est une ville contrastée. Il y a celles et ceux qui l'ont choisie car réputée « très très calme » au charme campagnard, espaces verts et maisons en pierres. Et d'autre part ceux et celles qui cherchent la proximité de Paris et son effervescence et qui souhaiteraient que la ville soit plus animée. Pour une voisine « il n'y a rien de pire que la musique qui rentre chez soi » tandis qu'une autre confirme que de chez elle, elle entend du bruit, des voix, certes, mais pas plus que les avions, et que le brouhaha des conversations est bien moins dérangentant que le bruit de nos engins à moteur. Alors, comment faire cohabiter tout ce monde ? Dès qu'un endroit a du succès, un endroit où on peut échanger, faire la fête, tisser des liens sociaux, cela génère du bruit et des conflits de voisinage s'ensuivent. C'est un problème récurrent.

Moi, j'aurais bien une solution à apporter : (ré)ouvrir des lieux de vie publics accessibles à tou·te·s, hors du schéma classique de la consommation, ce qui permettrait à tout le monde, toutes classes sociales et tous âges confondus, de se rencontrer, de nouer des liens, de s'instruire et s'enrichir au contact des autres, tout en désengorgeant un bar toujours trop plein faute d'endroits où sortir. En attendant, soutien au Sham¹, que nombre de Palaisiens et Palaisiennes ne veulent pas voir fermer ...

Riscla



taires ont bien d'autres idées pour améliorer la situation, comme un mur végétalisé et l'insonorisation du lieu. D'ailleurs, en décembre, le bar fermera pour un mois afin de procéder à des travaux d'insonorisation et de mise aux normes de sécurité.

Et la mairie, dans tout ça ?

On en est là. Les voisin·e·s se sentent abandonné·e·s à leur sort, « condamné·e·s » à subir un bruit qui les empêche de dormir. Les gérant·e·s ont dû mettre leurs projets en stand-by et faire passer leur défense en premier. Ils sont épuisés. Élise a du prendre 15 jours d'ITT (Incapacité Temporaire de Travail). Et la situation ne cesse d'empirer.

La mairie était au courant du conflit depuis janvier 2018 et, fin août, les gérant·e·s ont envoyé un mail au maire, demandant un rendez-vous. Au 20 septembre, toujours pas de

et de porter assistance aux protagonistes, il laisse l'affaire aller en justice. La municipalité n'a, finalement, pas été à la hauteur de son rôle de médiatrice. Un commerce de l'« une des plus belles artères commerçantes de l'Essonne » et ses voisin·e·s au tribunal, et la mairie, passive...

Le silence, et dors !

Comment expliquer cet engouement pour ce bar ? Si le Sham a tellement de succès c'est parce que, tu le sais bien, c'est l'un des rares endroits où tu peux sortir à Palaiseau. Il y a des gens en quête de vie sociale, mais où la trouver ? « On n'a pas le choix, en fait, on a envie de sortir mais pas forcément d'aller jusqu'à Paris ». En plus, l'endroit est accueillant et intergénérationnel.

Il y a visiblement une forte demande d'endroits où se rencontrer et échanger. Les offres

(1) Financement participatif

(2) Une fermeture administrative est une procédure ordonnée par le·la représentant·e de l'État au sein d'un département. Elle est précédée d'un avertissement et donne lieu à la fermeture temporaire d'un établissement de débit de boisson, pour 2 mois maximum en cas d'atteinte à l'ordre public touchant à la santé et à la tranquillité, et 6 mois au plus en cas d'actes criminels ou délictueux comme défini par l'article L3332-15 du code de la santé publique.

(3) Propos rapportés officiellement aux gérants par un élu de la ville.

(4) Un mois avant la création de l'association « Bien vivre au Bout Galeux ».

BULLETIN GÉOPOLITIQUE COMPARATIF DE LA RÉPRESSION DES LIEUX DE FÊTES

Ailleurs, dans le département, à Saint-Michel/Orge, avec une bagnole et du gasoil quand on habite Zopal et environs, on peut encore aller s'enjailler au bar-restaurant le Gambrinus. C'est sympa, surtout le jeudi pour ses soirées musicales réputées pour la programmation dans tout le 91. Le lieu accueille des groupes locaux émergents ou plus confirmés. Au fil du temps (14 ans maintenant), le Gambrinus est un peu devenu une des références locales de la scène musicales actuelles. C'est vrai aussi bien au niveau des artistes que du public.

Pourtant le gérant a lui aussi quelques inquiétudes à se faire, d'abord en raison d'un conflit avec une voisine qui se plaint du

bruit. L'histoire est ancienne et divers travaux d'insonorisation ont été engagés, mesures de décibels effectuées et le dialogue amorcé. Sans que cela n'apaise la voisine. Dernièrement, les policiers se sont déplacés 10 jeudis de suite sur ses plaintes et n'ont rien constaté de problématique. Contrairement au Sham de Palaiseau, le Gambrinus de Saint-Michel peut tout de même compter sur le soutien de la municipalité qui salue l'existence de ce lieu et son impact sur la vie économique et culturelle locale. Selon le gérant, la municipalité le soutient dans la médiation et n'a jamais menacé de fermeture ou d'interdiction de concerts.

Autre source de difficulté, les fermetures administratives. La

veille de la descente au Sham, un jeudi soir, le Gambrinus a lui aussi reçu la visite, bien que plus « cordiale », d'une dizaine d'agents des services préfectoraux dont la moitié seulement en uniforme. Si, si. Le mandat de perquisition portait sur le travail dissimulé, l'hygiène, la santé au travail et la sécurité (incendie et auditive).

Le risque ? La fermeture administrative, cauchemar financier des tenanciers de bar et restos car les salaires doivent continuer à être versés pendant cette durée. Heureusement, tout s'est bien passé pour le gérant du Gambrinus qui reste tout de même secoué par l'expérience, note un durcissement de la préfecture et parle de répression, criminalisation des lieux ouverts la nuit.

Même son de cloche à Paris où les fermetures administratives ont augmenté de 17%², à Londres où 35% des établissements de nuit ont fermé en 10 ans pour nuisances sonores. En Angleterre, cela a provoqué le ras-le-bol des professionnels du secteur. Ils ont été à moitié entendus. Une loi, l'« Agent of change » protège en partie ces établissements en vertu de leur rôle « vital dans nos communautés. [Ils] rapprochent les gens, contribuent à l'économie locale et soutiennent la culture musicale locale » selon Sajid Javid, secrétaire d'Etat au logement³.

Dorénavant, ce sera aux promoteurs de constructions qui s'installent à proximité de ces lieux de prévoir une isolation

phonique suffisante sous peine de se voir refuser le permis de construire. Autrement dit, il ne sera plus possible de porter plainte pour nuisances sonores contre un établissement déjà installé. Berlin investit pour pacifier les relations entre fêtards et riverains. Ici, comme le dit Laurent Besson, gérant du Gambrinus, « une seule personne peut mettre en péril un projet artistique pointu ».

Sabrina Belbachir

(1) S'encaillier comme un jeune

(2) Le Parisien, 14/02/2018

(3) <http://lesfreresjames.lesinrocks.com/2018/01/31/angleterre-loi-va-proteger-bars-salles-de-concerts-menaces-de-fermeture-a-cause-bruit/>

MADIKA VOUZËTKI ?

Quand on a appelé Jean-Pierre Madika, maire adjoint à la sécu, pour en savoir plus sur la descente au Sham, nous avons été fort surpris de la facilité déconcertante avec laquelle il nous a répondu. Jean-Pierre ne pesait plus ses mots¹.

Nous avons été d'autant plus surpris de recevoir une demi-heure plus tard un SMS avec brin menaçant : « Vous m'avez sollicité ce matin, en temps que journaliste du Parisien (...) Il va de soi que les propos que j'ai tenus sont ceux d'un adjoint à la sécurité à destination du journal Le Parisien. Ils ne peuvent donc être utilisés dans un autre cadre. Si tel était le cas, je me réserverais le droit d'engager des poursuites judiciaires à votre encontre pour usurpation d'identité. Comptant sur votre compréhension et votre honnêteté ». Le problème, c'est qu'on a les enregistrements de notre passionnante conversation. Au début, nous nous sommes explicitement nommés et présentés comme journalistes du Petit ZPL. Il a entendu « Le Parisien ». Madika n'a pas eu le tympan vigilant.

(1) Lire « Jean-Pierre m'a dit quoi ? », Le Petit ZPL #7, p.2

LE SHAM' DISCRET DE LA MUMU

Que faisait la Police Municipale au Sham', le soir de la grosse descente de police, le vendredi 30 novembre ? Une trentaine d'agents de la Nationale et de la BAC s'y était déjà agglutinée, sérieusement armée, pour contrôler et fouiller l'établissement. Il y avait même des cagoulés. Si jamais ça partait en vrille, huit agents et deux bagnoles de la mumu veillaient. Pour la sécurité des Palaisiens.

Quand on leur a demandé ce qu'il se passait, il nous ont dit de changer de trottoir, pour la sécurité des Palaisiens. On n'arrive pas à savoir s'ils sont arrivés en même temps que les autres. Askip, le maire « n'était pas au courant » de cette descente. Des Palaisiens se sont donc demandé ce que la mumu foutait là puisque le premier flic de Palaiseau, lui-même, n'en savait fichtrement rien. Le commissaire Vallence n'en savait pas plus. Selon lui, les agents de la mumu ont peut-être aperçu les collègues au Sham par le biais de la vidéo-surveillance. La mumu aurait donc rejoint la Nationale et la BAC, pour la sécurité des Palaisiens.

La mumu ne nous a parlé d'aucune vidéosurveillance qui l'aurait conduite au Sham'. Elle a dit qu'elle « passait par là par hasard ». Elle nous a aussi prié de contacter le maire-adjoint à la sécurité, Jean-Pierre Madika. Lui non plus n'était pas au courant de grand-chose. « Voyez-vous, dit-il au téléphone, quand c'est arrivé, j'étais au Tennis-Club »². L'élu à la sécurité nous rassure : quoi qu'il en soit, pour la sécurité des Palaisiens,

il demande toujours à la mumu de faire un petit tour au Sham' dans la soirée. Dès qu'il y a de l'ambiance, la mumu s'amuse.

Sauf que le vendredi soir, les agents de la mumu finissent le boulot à 22h. Or le dérapage a commencé aux alentours de 21h50 et s'est terminé vers 23h30. A l'issue de cette palpitante intervention : aucun trafic. Aucune arme et aucune drogue.

Ou juste quelques joints, fidèles aux traditions modernes de la Vallée de Chevreuse. C'est un peu le foutoir cette histoire, mais le Zopal peut dormir paisiblement. La mumu fait aussi des heures sup', pour la sécurité des Palaisiens.

(1) « Police Municipale » en plus gentil.

(2) Voir notre vidéo-reportage « Grosse descente au Sham' » sur notre site.



FÊTE ET TRANQUILLITÉ :

Analyse et résolution cassociologique d'un conflit de proximité

Par Paparacbi, Cassociologue¹

L'article de Riscla décrit de manière remarquable un cas typique de conflit d'usage des lieux. Il donne à voir l'affrontement entre deux usages légitimes d'un petit bout de quartier : usage d'un domicile privé au sein duquel le droit au calme peut s'exercer, usage d'un bar au sein duquel le droit à la fête peut se déployer. L'intensité du conflit provient vraisemblablement du fait qu'il se manifeste sur un espace intermédiaire, à savoir un espace qui n'est ni complètement privé, ni strictement public.



Dans ce genre de conflits, la complexité de l'analyse et de la résolution provient d'emblée du fait que règne une incertitude sur la nature des lieux et sur leurs garant(es). Sur l'espace public, ce sont les autorités officielles qui fixent les droits d'usage et qui régulent les conflits. Dans un espace privé, c'est généralement la propriétaire ou le locataire des lieux qui fixe les règles, pourvu que ces règles n'entravent pas la loi

ou la liberté des usagers des espaces privés situés à proximité. Dans un espace intermédiaire, comme peuvent l'être les halls d'immeuble, les abords d'un établissement public, les balcons, les conflits d'usage sont très fréquents : certains se sentent « chez moi », d'autres se sentent « chez nous » et d'autres « chez tout le monde ».

Dans ce type de conflits, surgissent fréquemment des figures stéréotypées² voire stigmatisées³ de l'adversaire. Ici, dans le désaccord qui oppose les habitué-es du bar et certain-es voisin-es, on voit apparaître les figures stigmatisées des « fêtard-es », des « dépravés », des « alcooliques », d'une part, et les figures stéréotypées des « ronchonnes » des « casanières » ou des « casaniers », des « pantouflard-es* » (voir lexique p.18), d'autre part.

Enfin, ces antagonismes sociaux suscitent régulièrement des réactions disproportionnées ou inadaptées des pouvoirs publics. Les réponses strictement sécuritaires ne permettent pas de résoudre le conflit. L'évitement non plus.

Or, la cassociologie dispose de méthodes modestes, équitables et raisonnables pour recomposer un usage respectueux des lieux, pour tisser des relations sociales plus paisibles. Dans

ce genre de cas de figures, il conviendrait :

1. De déconstruire avant tout les figures stigmatisées et stéréotypées des protagonistes. Il s'agit de faire reconnaître les réalités sociales vécues par les propriétaires du bar, par les client-es et par les habitué-es du lieu, par les voisin-es, par les passant-es.
2. De faire reconnaître la légitimité de TOUS les usages des lieux : celle des propriétaires du bar, celle des client-es, celle des voisin-es. Il s'agira de faire valoir à égalité le droit à la fête et le droit à la tranquillité et de réfléchir aux modalités pratiques permettant de faire coexister sereinement les deux usages apparemment incompatibles.
3. De mesurer objectivement et subjectivement les nuisances. Il s'agit de lister les nuisances réciproques possibles, autant celles qui nuisent à la tranquillité que celles qui nuisent à la fête, sur les faits mesurables d'une part (volume sonore, dégradations, vomissures, par exemple), et sur les perceptions subjectives d'autre part (difficultés d'endormissement, sensibilité particulière au bruit, sentiment de fête gâchée, symptômes relationnels, etc.)
4. De faire intervenir une médiation extérieure, pour la-

quelle je ne saurais faire mieux que de recommander un-e cassociologue expérimenté-e.

5. De redéfinir des usages possibles des lieux et de qualifier précisément les comportements nuisant à la liberté d'autrui.

6. D'affirmer explicitement les responsabilités et la dignité de chacun.e, à savoir les éléments garantissant l'égalité de dignité des « fêtard-es » et des « pantouflard-es » et leurs responsabilités respectives, c'est-à-dire de définir les contextes précis au cours desquels ce sont aux « fêtard-es » de mettre en veilleuse, et les contextes précis au cours desquels ce sont aux « pantouflard-es » de s'équiper de boules Quiès.

7. De produire collectivement des règles de régulation des désaccords qui excluent la violence, le rapport de force, les copinages et le mépris de l'autre, d'accepter le fait que ces situations sont nécessairement conflictuelles mais que des formes de résolutions plurivoques⁴ des conflits peuvent faire leurs preuves au jour le jour.

8. De produire des compromis équitables, compromis pour lesquels il est particulièrement important de faire reconnaître les efforts et les stratégies de coexistence mises

en œuvre par les deux parties antagonistes. Il s'agira sérieusement de « couper le soir en deux », à savoir de répartir équitablement les temps festifs et les temps calmes.

9. De mettre en place une veille des avancées du voisinage, permettant de savourer à dates régulières les petites victoires du vrai vivre ensemble.

Un autre coin du monde est possible.

(1) Contrairement à une idée reçue, la cassociologie d'intervention ne consiste pas en l'art d'analyser les comportements sociaux des personnes subissant le stigmate du « cassoce », mais elle s'intéresse aux vrais cas sociaux, à savoir aux situations compliquées suscitées par des discordances sociologiques ordinaires. La cassociologie se donne pour objet l'analyse des embrouilles sociales et a pour ambition de les résoudre raisonnablement et équitablement.

(2) Un stéréotype, c'est une croyance relative à une catégorie. Ça prend souvent la forme suivante : les X (catégorie) sont des Y (attribut). Un stéréotype n'est jamais vrai ni jamais faux, puisqu'il est invérifiable. Le problème, c'est que beaucoup de gens y croient et se comportent en conséquence.

(3) Un stigmate, c'est un signe qui produit un étiquetage social dévalorisant. Un groupe ou une personne stigmatisée est régulièrement victime de mépris, de rejet, d'oppression, d'exclusion ou de réprobation.

(4) Plurivoque, ça veut dire à plusieurs voix, c'est mieux qu'équivoque et qu'univoque.



BRÈVE TOUJOURS !



TERRAIN DE DÉSHONNEUR

• On a remarqué que des entraînements de l'USP football avaient repris sur le terrain des Rieux. On a remarqué qu'il s'agissait de footballeuses.

On a remarqué la même chose, deux jours plus tard. C'étaient encore des footballeuses. On n'y a pas vu de footballeurs.

Le terrain des Rieux, c'est un terrain stabilisé, un terrain rouge. C'est beaucoup moins confortable pour jouer qu'un terrain en gazon ou qu'un terrain synthétique. Quand tu tombes, c'est pratiquement la croûte assurée. Le rouge tache profondément les sapes de foot. Celui-là n'est pas très bien entretenu, donc ça vous assure des faux rebonds et autres imprécisions techniques.

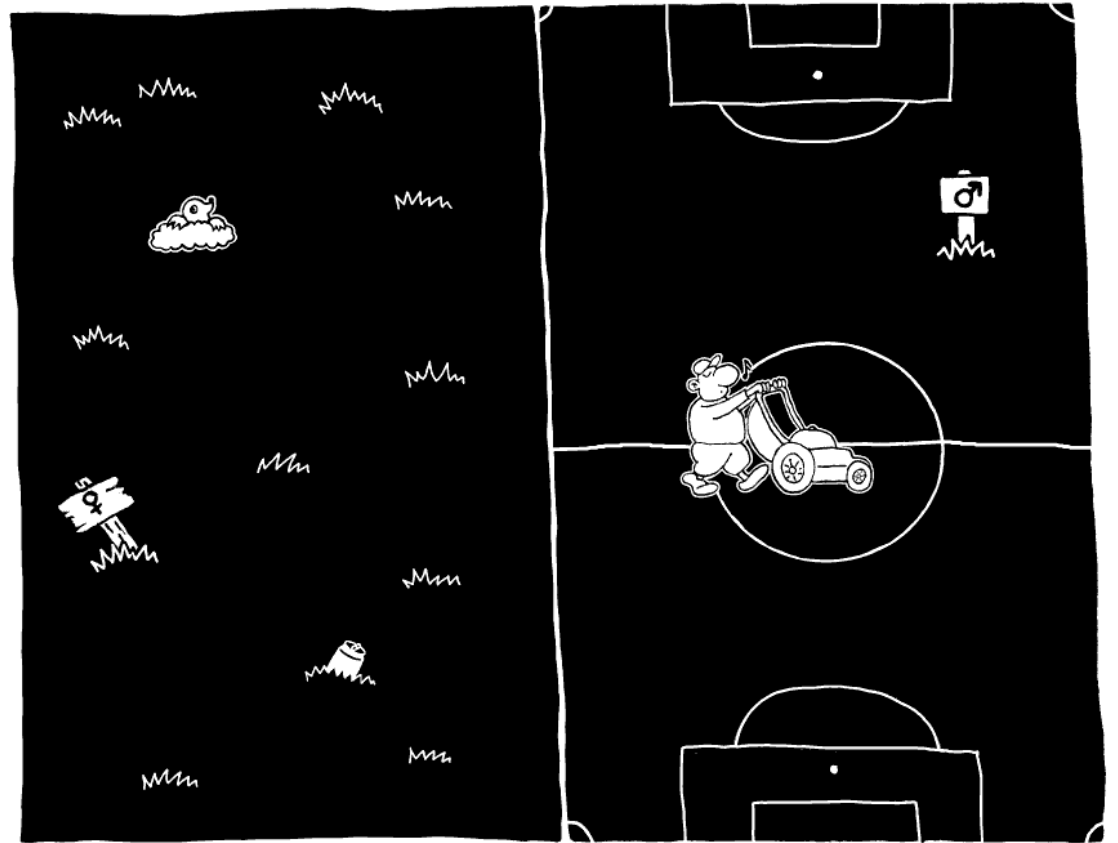
On a eu une mauvaise pensée : sommes-nous face à une répartition sexiste des terrains ?

On a regardé les plannings d'entraînements de l'USP football

et on a remarqué la chose suivante : il n'y a QUE les féminines U16 qui ne s'entraînent QUE sur ce terrain, moins confortable, mal entretenu, très salissant. S'agit-il d'un malheureux hasard ? Vraisemblablement pas : toutes les autres équipes de garçons et les équipes féminines plus jeunes ont trouvé leurs places respectives sur le terrain synthétique et sur les terrains en gazon. L'USP football aurait-il pu attribuer les places de manière plus équitable ? La réponse est oui, puisque les U15 masculins s'entraînent exactement aux mêmes plages horaires, le mardi et le jeudi. Ça ne semble pas très compliqué de faire moitié-moitié.

On a croisé Marie-Jeanne*, footballeuse U16 à l'USP. Elle trouve ça injuste. Nous aussi.

* Le prénom a été modifié



« FERRY, C'EST FINI... »

• Ne dites plus « *le Ferry c'est pas fini* ». C'est ringard. Laissez-ça aux ex-usagers de l'ancien lieu de vie culturelle Palaisien, ce « groupuscule »¹ qui luttait contre sa fermeture par la mairie en 2016.

Bon, le maire aussi le disait, que le Ferry #cétépafini. Dans un communiqué Facebook, l'édile disait par ailleurs qu'il s'agissait là du « *fleuron culturel de la ville* » (sic.). Mais bon, c'est ringard. C'est plus d'époque parce que depuis, y'a eu pseudo concertation.

En juin 2016, les usagers, les artistes et le public ont donc été chassés pour laisser place au « *Lieu de fabrique culturelle* », nouvelle appellation municipale d'origine contrôlée, version Lasteyrie. La mairie a supprimé la notion de « *lieu de vie* », pour la remplacer par « *lieu de fabrique* ». Il faut reconnaître à ce nouveau titre une meilleure adéquation avec la réalité actuelle de l'endroit depuis sa restructuration par le maire : un espace où l'on peine aujourd'hui à trouver de la vie,

quand elle y foisonnait avant son élection.

Et puis, ça a encore changé. Y a un nouveau blaze depuis la rentrée 2018 : « *La Fabrique* », tout simplement. Un terme plus moderne peut-être, ou plus chic, mais surtout beaucoup plus banal et qui paraît aussi moins connoté, moins rattaché à l'époque où le lieu vivait littéralement. « *Le Ferry* » a finalement disparu des plaquettes annuelles de présentation du service culturel et même dans le *Palaiseau mag'*, on n'ose plus dire son nom.

Modernité et Conservatoire

« *La Fabrique* » donc, mais pour combien de temps ? Le nouveau conservatoire de Palaiseau devrait ouvrir en 2021, au détriment de la cour du Ferry et de ses arbres, qui seront rasés. Le maire espère la pose de la première pierre pour 2020 - calendrier électoral oblige. Les riverains et l'opposition font déjà savoir que la place manquera cruellement pour accueillir les bagnoles des parents des quelques 920

élèves, sans compter celles des profs et de l'équipe d'accueil. Pas de panique ! Selon des rumeurs rassurantes, le potager intergénérationnel qui juxtapose la parcelle pourrait devenir un parking.

D'ici là, les bulldozers et les marteaux-piqueurs qui s'installeront pour plusieurs mois sauront sans aucun doute faire vibrer la fibre artistique des quelques derniers résidents qui subsistent encore au Ferry... euh, à la Fabrique. Bon, y a plus à tortiller, monsieur le maire nous a bien trompés : le Ferry, c'est bel et bien fini.

(1) Le doux nom qu'accordait le maire de Palaiseau aux habitant-e-s qui soutenaient le Ferry

« *Je fais face à un groupuscule qui veut que je lui laisse les clés pour y faire ce qu'il veut* ». Grégoire de Lasteyrie, Le Parisien : « *Palaiseau : polémique autour de l'ex-école devenue site culturel* », 7 octobre 2015.

FAUT PARLER ENGLISH LES D'JEUNS

• On nous le dit tout le temps, l'anglais c'est important ! En plus, comme chez nous c'est déjà le turfu avec le cluster du plateau de Saclay, les grandes écoles et bientôt le lycée international, il faut s'y mettre ! Selon Oliver Boissière, Inspecteur de l'Éducation Nationale, « *Tout cela s'inscrit dans un parcours d'excellence. Ces classes bilingues seront ensuite un vivier pour alimenter le lycée international qui doit être construit sur le plateau de Saclay d'ici 2021. Il y a donc une ambition pédagogique de grande ampleur.* »

No Joke ! Du coup, ça y va dans le 91. Des écoles d'Evry, Courcouronnes, Gif-Sur-Yvette (école élémentaire de la plaine), Massy (école élémentaire Jean-Moulin), Orsay (maternelles et primaires du Guichet) et Zopal (Ferry-Vaillant) ont déjà adopté ces programmes dont « *l'objectif à moyen terme est le bilinguisme dans un certain nombre d'écoles de l'Essonne* ». Very Nice !

Un-e professeur-e extérieure vient donc régulièrement à l'école pour donner des cours en anglais dans des matières choisies (histoire-géo, art plastique, sport, sciences...). Pour l'instant, 95 classes dans 15 écoles en bénéficient.² Pourtant, bien que le programme n'en soit qu'à la phase *testing*, on émet déjà quelques réserves. Plusieurs mairies contactées par nos soins nous disent que pour le moment « *c'est pas prévu ailleurs* ». Soit. Cependant, tout le monde paye puisque les communes financent en partie le projet, avec l'Éducation nationale. Du coup les gamins des écoles non-choisies, bah ils n'auront qu'à prendre des cours de *rattrapage* aux frais de leurs parents.

Aussi, on a un peu peur que ces cours d'*english* un peu *select'* ne fassent que renforcer les inégalités sociales, puisqu'il est probable que seules certaines écoles mettent ces cours en place. En effet : déjà les profs habilités se font rares, mais surtout les communes peuvent être radines et décider qu'il est stratégique d'encourager l'apprentissage de LA langue internationale seulement dans certaines *schools* : par exemple à Orsay, l'école choisie est celle du Guichet (très proche du plateau), plutôt que celle de Mondétour (excentrée et moins bourgeoise que d'autres quartiers). Donc on risque d'avoir à un bout de la ville les bons qui parleront anglais dès la maternelle, et à l'autre bout celles et ceux qui pourront toujours causer. À n'en pas douter, il va pleuvoir des dérogations pour se trouver d'un côté de la carte scolaire plutôt que de l'autre.

Enfin, s'il est vrai que l'anglais ça peut être *fun*, rien n'interdit d'encourager l'enseignement d'autres langues (l'arabe, le turc, l'italien, le bambara ou le lingala), comme le déplore Francette Popineau, du SnuippFSU (syndicat majoritaire chez les enseignants du primaire)³. Formater les enfants à l'anglais dès le berceau pour un hypothétique triomphe de la *start-up nation* plutôt que d'encourager la diversité linguistique dès le plus jeune âge, ce serait pas un peu une *connery* ?

(1) <https://lpegelementaire.wordpress.com/2018/06/25/reunion-du-11-juin-2018-anglais-renforce-ecoles-du-guichet/>

(2) <http://www.leparisien.fr/essonne-91/rentrée-scolaire-l-enseignement-bilingue-en-test-dans-quinze-ecoles-de-l-essonne-30-08-2018-7870488.php>

(3) <https://www.franceculture.fr/emissions/le-reportage-de-la-redaction/lecole-en-anglais-des-le-primaire>





DERNIER DE CORDIER

Il faut le savoir, les élu·e·s de la majorité municipale déploient une énergie considérable à défendre l'honneur des institutions malmenées par les citoyen·ne·s bougon·ne·s sur les réseaux sociaux. Ainsi lorsqu'une mère s'inquiète de l'effectif surchargé des classes de maternelle dans une école du Pileu (31 enfants en moyen/grand), Gilles Cordier démêle les nœuds de la désinformation. Ça démarre très cordial : « *Je ne suis pas sûr que cette information soit vraie, mais je vous accorde le bénéfice du doute.* » (sic). Après une enquête rapidement menée, l'élue aux commerces revient à la charge, ferme mais humain : « *Je viens d'avoir l'information de la part de la directrice (de l'école), pas de sureffectif [...]. Avant de publier merci à vous de vérifier vos sources.* » La mère en question, soutenue par quelques internautes, considère clairement qu'un tel effectif pour des bambins de maternelles est inadap- té. Elle a bien raison.

D'autant plus qu'elle a participé à une réunion de parent·e·s d'élèves la veille, au cours de laquelle les problèmes d'effectifs ont été abordés. À ce moment de la discussion, on comprend fort bien que c'est la légitimité du terme « sureffectif » qui se joue là. Sans doute navrée par l'amateurisme de son co-listier, Marie-Christine Graveleau, élue en charge des affaires scolaires, débarque à la rescousse : « *Pour ce qui est du nombre d'élèves par classe, les seuils sont fixés par l'Éducation nationale. Pour cette école il y a 86 élèves pour un seuil d'ouverture [de classe] à 90.* » Une internaute goguenarde réagit donc, sortant sa calculatrice. Même de tête, on compte bien que plus de 85 mômes pour trois classes, ça fait bien une petite trentaine de gamins par salle. Il semblait donc parfaitement légitime de la part d'une parente d'élève de s'indigner face à de tels effectifs.

À les lire, il semblerait que les élu·e·s, conciliant·e·s avec l'entassement des gosses, se planquent derrière les normes institutionnelles aux dépens du bien-être des enfants et de leurs enseignant·e·s. On inviterait bien Cordier et Graveleau à passer une journée avec 31 gamins de 4 ans, pour un rattrapage du cours d'empathie.

DROIT DE RÉPONSE « SALON CHRYSALYDE... »

Suite à l'article paru dans Le Petit ZPL #6 - Printemps 2018

Cher Clément,

Merci pour cette séance de rattrapage très instructive et très minutieusement orientée de présentation des activités de bien être présentes au salon Chrysalide les 18 et 19 novembre 2017.

« *Minutieusement orientée* » car elle semble s'évertuer à montrer à quel point ce salon est un ramassis de charlatans, tous plus filous les uns que les autres, profitant de la faiblesse et de la vulnérabilité des pauvres gens, le tout sous couvert de la Mairie, et pas que d'une !

Quel dommage que vous n'avez pas pris la peine de vous déplacer, pour venir rencontrer en direct ces 90 exposants vous parler et vous faire expérimenter directement leur pratique lors de leurs conférences et ateliers.

Comme vous le savez, il est très facile de sortir quelques phrases de leur contexte pour leur faire perdre tout leur sens, voire les tourner en ridicule. Ainsi l'expression « zen » aujourd'hui évoque quelqu'un qui n'a pas les pieds sur terre, qui plane, alors qu'il se réfère dans la tradition du bouddhisme japonais à un état d'être hautement respecté, considéré comme l'aboutissement d'une vie humaine accomplie.

C'est malheureusement comme cela que fonctionnent beaucoup de médias et visiblement vous n'échappez pas à la règle.

Et pourtant, malgré l'acharnement dont vous avez fait preuve pour démontrer le caractère « ésotérique » et peu fiable des pratiques qui y étaient présentes, il ressort clairement de chacune des propositions que vous avez choisies, le caractère essentiel d'un retour sur soi et d'une meilleure compréhension de soi-même, pour une meilleure paix de l'esprit, des tempéraments, et a fortiori d'un mieux vivre ensemble (valeur chère au *Petit ZPL*, non ?).

En tout cas c'est l'esprit du sa-

lon Chrysalide, et même si vous ne le comprenez pas, il répond à un besoin de plus en plus grandissant pour tout un chacun de mieux se connaître, d'aller mieux, et de vivre en harmonie avec son environnement.

Il ne s'adresse pas à des personnes fragiles psychologiquement, vulnérables et faibles comme vous semblez y faire allusion, mais à des personnes qui vont bien, qui ont leur discernement et leur propre libre arbitre, et qui sont capables de faire la différence entre une arnaque et une saine proposition. D'ailleurs, c'est précisément l'objet du salon : se faire sa propre idée par l'expérimentation. Ça tombe bien non ?

C'est un tort de croire qu'une personne en recherche de mieux-être est une personne fragile. Bien au contraire, cela demande du courage : le bonheur, ça s'apprend ! Et il n'est pas nécessaire d'attendre d'aller mal pour aller mieux !

Pour revenir sur quelques-unes des pratiques que vous remettez en cause, vous y citez l'astrologie, une science empirique millénaire pratiquée par les plus grands savants de tous les temps : Aristote, Hippocrate qui ont encore la cote chez les scientifiques, Einstein et Carl Gustav Jung pour les plus contemporains.

La thérapie par la couleur est une des thérapies les plus prometteuses pour l'avenir. Elle fait l'objet de nombreuses recherches et de publications scientifiques sérieuses, notamment dans le cadre de travaux menés avec les astronautes par la NASA¹.

L'« assise silencieuse » est plus communément appelée « méditation ». Ses nombreux effets bénéfiques ne sont plus à prouver pour le bien-être au quotidien².

Vous y mentionnez les minéraux, dont certaines des propriétés ne sont plus un mystère pour nos scientifiques d'aujourd'hui, des travaux sur

les mémoires cellulaires, ces mêmes travaux qui vous permettent aujourd'hui de retrouver de quelle région sont issus vos ascendants à partir de votre ADN, les propriétés du son et des fréquences vibratoires, dont on sait maintenant que certaines peuvent provoquer chez l'être humain un « état alpha » ou une profonde relaxation.

Il est en outre intéressant de constater à quel point vous vous focalisez en 2 longues colonnes sur une dizaine d'exposants tout en ne consacrant rien (ou si peu) aux 80 autres. Que dire des 7 hypnotérapeutes, 15 coachs, naturopathes, sophrologues, praticiens en médecine chinoise, profs de yogas, Qi Gong et autres vendeurs de produits bien-être ?

Malheureusement le cadre de mon droit de réponse m'empêche de vous détailler le bien-être de toutes ces pratiques, mais peut-être aurons-nous la chance de vous les présenter lors d'une prochaine édition ?

Car il serait dommage de s'en arrêter à la piètre image que vous en avez fait et de se priver de leurs précieux apports !

Libre à vous de vous enfermer dans un scepticisme acharné, et d'attendre tranquillement chez vous que la science vous démontre éventuellement les bienfaits des médecines douces (tout comme les climato-sceptiques restent chez eux à douter que le climat change), mais n'incriminez pas la mairie de les soutenir !

Vous critiquez le caractère « auto-proclamé » des thérapeutes, mais dois-je vous rappeler l'absence totale de législation et de réglementation en France à l'égard des médecines douces ? Tout ce qui ne fait pas partie du catalogue officiel de la médecine est tout simplement inexistant aux yeux de l'administration française. Ainsi une discipline aussi reconnue et utilisée que l'hypnose ne dispose actuellement d'aucun statut et donc d'encadrement juri-

dique comme c'est le cas pour d'autres professions libérales.

Que l'on soit de droite ou de gauche, l'écologie comme le bien-être est l'affaire de tous.

C'est un enjeu sociétal majeur de notre siècle et il est du devoir de tous de s'en préoccuper.

Je conçois que la mairie de Palaiseau ait agi dans ce sens pour l'intérêt de ses concitoyens, et il n'est pas forcément nécessaire de chercher une mauvaise intention à ce parti pris.

En ce sens il me paraît déplacé d'invoquer le motif de la protection des individus, car il ne s'agit pas d'un événement dangereux. Voyez-vous la mairie interdire la Fête de la musique au prétexte que certains individus trop faibles psychologiquement pourraient se laisser entraîner à boire de l'alcool ?

C'est sous-estimer l'individu que de le croire incapable de se faire son propre jugement !

Ce salon favorise et stimule l'activité et le dynamisme économique local, suscitant ainsi un accueil favorable et un soutien de la communauté des commerçants.

Au nom de quelle idéologie la mairie devrait-elle amputer les Palaisiens de ce projet ?

Aussi je remercie la mairie de « sponsoriser le business du Bien-être », et vous invite à, au moins, faire l'effort de venir à notre prochaine édition du salon Chrysalide les 24 et 25 novembre prochains. Vous y porterez, peut-être, un regard différent...

Vous souhaitant bonne réception.

Naël Duédari

(1) Nasa : effect of 670 light-emitting diode light on neuronal cultures

(2) Psychologies.com : Les bienfaits prouvés de l'entraînement mental

C'qu'en dit l'auteur

Cher Naël,

Vous en avez du culot. Mon article n'est rien d'autre que le témoignage d'un citoyen palaisien qui tombe nez à nez avec vos supports de communication puisqu'ils inondent la ville et qui se fend la poire en lisant les fariboles qu'on y rencontre.

De nature sceptique et sensible par profession aux questions de promotion de la santé et de lutte contre les inégalités de santé, je suis attaché à ce que l'action publique soit promotrice, sur ces sujets, d'une information vérifiée et vérifiable et de pratiques validées scientifiquement. D'où mon agacement vis-à-vis du soutien de la Mairie-et-pas-que-d'une à votre événement, au vu du niveau atteint par certain·e·s de vos exposant·e·s. Certain·e·s exposant·e·s et pas tout·e·s. Précisément celles et ceux qui prétendent, dans leurs propres supports de communication, régler des soucis de santé plus ou moins graves à l'aide de méthodes fantaisistes, non-évaluées donc potentiellement délétères, et toujours onéreuses. Et vous me reprochez de ne pas être en plus venu vérifier la fantaisie sur place ? Vous en avez du culot.

À aucun moment mon article ne met dans le même panier l'ensemble des pratiques présentes au salon. C'est vous, dans votre droit de réponse, qui faites l'amalgame en mettant en avant les bienfaits démontrés de l'hypnose, de la sophrologie et des gymnastiques douces qui ne font pas débat dans certaines indications. C'est vous qui sortez les choses de leur contexte en venant nous faire la leçon sur l'écologie, le vivre-ensemble et la quête d'un mieux-être que personne ne conteste. C'est vous qui faites l'amalgame et on comprend bien pourquoi.

Car quand il s'agit des pratiques réellement mentionnées dans l'article, vous dégagez une étude de la NASA sur l'effet des diodes lumineuses sur le développement des cultures neuronales in vitro qui n'a rien à voir (mais alors walou) avec la thérapie couleur fondée sur les tarots de votre exposante. Vous mentionnez des travaux sur « les mémoires cellulaires » qui ne nous apprennent rien non plus sur l'intérêt qu'il y aurait à se faire « libérer la mémoire cellulaire », qui-plus-est au moyen d'une coupe de cheveux au rasoir. Vous brandissez Einstein dont le soutien à l'astrologie est une intox notoire¹ ou encore Hippocrate

qui préconisait par ailleurs, en son temps, les saignées et les cautérisations pour équilibrer les humeurs. Vous évoquez la méditation dont « les nombreux effets bénéfiques ne sont plus à prouver ». Des effets modérés ont été retrouvés, c'est vrai, dans certains cas et pour certaines pratiques de méditation². Parmi ces pratiques, aucune ne consiste à enseigner l'« hygiène psychique qui nous lave de nos commentaires intérieurs qui disent sans cesse du mal de nous »³, comme nous y invite votre conférencier.

Pour finir, puisque vous dites ne pas voir (mais alors pas du tout) où j'ai bien pu aller chercher que quiconque au salon s'adresserait à des personnes en situation de fragilité, je vous invite à consulter votre propre site internet⁴. Vous y trouverez, à la rubrique « pourquoi consulter ? », une liste des motifs de recourir à l'astrothérapie, parmi lesquels figurent : « un mal-être, une dépression chronique, un burn-out professionnel, une situation traumatique liée à la mort, à la sexualité, à la violence ».

Vous en avez du culot.

Clément Chauvel

(1) <http://www.pseudo-sciences.org/spip.php?article644>

(2) <http://www.psychomedia.qc.ca/psychologie/2014-01-07/meditation-pleine-conscience-benefices>

(3) Oui cette citation était déjà dans l'article mais je la remets parce que c'est vraiment la cerise sur le gâteau de votre programme de conférences.

(4) <http://www.brevtherapie.fr/therapie/accompagnement-therapeutique/>



« LA PRISON, C'EST PAS L'HÔTEL »

Ce matin, ça a fait tilt. Je suis devant l'école de ma fille et je discute avec les parents, un jour comme un autre. On en vient à parler de mon boulot. Je suis éducatrice de rue. « *Oulala c'est quoi ça ?* » Je travaille avec les jeunes en difficulté de mon territoire, entre 12 et 25 ans, dans la libre adhésion, l'anonymat, etc. « *Et pourquoi de rue ?* » Parce qu'on va justement à la rencontre des jeunes dans la rue, là où ils sont, en bas des tours. Je travaille avec des sans papiers, des désemploés, des handicapés, des travailleurs, des dealers... La liste est longue. En moyenne une fois toutes les 2 semaines je fais des visites en prison au parloir avocat. « *Mais pourquoi tu vas les voir ? Aujourd'hui la prison c'est l'hôtel, Canal +, Play, chauffage, eau chaude, bouffe. Le tout gratuit.* » Là, ça a fait un gros tilt.

Je vais mettre les points sur les i. La prison, c'est pas l'hôtel. Plus de 70 600 personnes sont incarcérées en France aujourd'hui (2 fois la population de Palaiseau). 53 prisons françaises sont en surpopulation extrême - 1 667 matelas au sol - et il y a eu 86 suicides entre janvier et fin septembre 2018. Ça, ce sont les chiffres officiels.

Comme je bosse dans le 91, mes parloirs sont souvent à Fleury-Mérogis, plus grande prison d'Europe. Alors oui, il y a eu beaucoup de travaux, ça paraît presque propre si on compare à Fresnes où les rats nous accompagnent jusqu'au parloir. Mais Fleury, c'est 12 suicides depuis le début de l'année, 2 857 places pour 4 484 détenus. Encore une fois, là je ne donne que des chiffres, alors ça peut paraître abstrait.

Je peux parler de ce que je vois, de ce que les jeunes que je visite me racontent, de ce qu'ils vivent. Une visite à Fleury, pour moi, c'est toujours au moins 3 clopes fumées sur le trajet, dont une juste devant la prison. Une petite boule d'angoisse qui grossit avant chaque passage au portique : est-ce qu'ils vont me laisser entrer ? Éviter au maximum de faire des parloirs fantômes¹ aux jeunes : dans quel état je vais les retrouver ? En général je reste une heure par parloir et je peux en enchaîner plusieurs en un après-midi sans aucune notion de temps. C'est toujours une surprise de voir l'heure quand je retourne à la voiture. Encore 3 clopes sur le retour, pour oublier un peu. Une fois rentrée, bien souvent je n'ai plus

d'énergie, comme droguée. J'en croirais presque les rumeurs de camisoles chimiques données aux détenus pour les calmer. Ça c'est l'effet de la prison sur moi, éducatrice spécialisée, en parloir avocat une fois par quinzaine.

Les jeunes que je vais voir en font la demande. Bien souvent nous avons une relation de confiance et ils me connaissent depuis longtemps. Ils savent aussi que je ne répète pas ce qu'ils disent, pas même aux potes, dehors, qui demandent des nouvelles. Comme je ne fais pas partie de la famille, ils se livrent plus facilement sur ce qu'ils vivent.

La santé

Trois décès de « crise cardiaque » en 3 mois dans un seul des 5 bâtiments de Fleury chez des moins de 25 ans. La première fois qu'il m'en parle, je trouve ça un peu dingue, encore plus quand je me rends compte que ces chiffres-là ne sortent jamais de la prison. Je lui demande ce qu'il en dit, il pense aux violences, aux traitements inexistantes ou pas adaptés, à la crasse.

Le jeune est inquiet. Ça fait 2 mois qu'il est en béquilles, qu'il demande à voir un kiné mais qu'il n'a vu personne. Il ne prendra pas d'antidouleur, il a trop peur de devenir un zombi comme les mecs qui sont sous traitement. Ou trop peur de la crise cardiaque. Il est partagé.

Un autre jeune me demande de dire à sa mère de lui ramener du savon à son prochain parloir : 2 semaines qu'il n'en a pas.

La bouffe

Ce même jeune ne mange pas la gamelle, ce fameux plateau-repas servi 2 fois par jour, une fois à 12h, une fois à 17h30. Il se fait à manger tout seul dans sa grotte². Il ne veut pas prendre le risque de trouver des trucs bizarres dans son assiette. Il fait donc ses courses avec sa cantine une fois par semaine. Comme pour les clopes, les tarifs sont au minimum 2 fois plus chers qu'à l'extérieur. Comme il mange halal, il a droit à du saucisson reconditionné, des imitations de saucisses *Knacki* ou du poulet fumé. Toute l'année.

Le mitard³

Ce jeune pète les plombs lors d'une bagarre en promenade. Il prend 18 jours d'isolement. C'est pendant le Ramadan. L'isolement, c'est la pri-

son dans la prison : un lit, un WC, un lavabo, une radio. Des draps en papier pour éviter les suicides (bien que la plupart aient lieu au mitard), pas de réchaud, rien d'autre. 18 jours, c'est le maximum. Je le vois une première fois. Ça fait 2 jours qu'il y est, il n'a pas eu de change mais ne s'inquiète pas trop. Ça va arriver. Par contre comme il ne mange pas la gamelle, le soir il coupe le jeûne avec du pain et un yaourt s'il y en avait un sur le plateau. Seulement 2 jours et il a moins la forme, mais il garde le sourire. Je lui propose de faire remonter l'info pour qu'il ait ses changes plus

Son séjour au mitard lui aura valu de lire des livres (point positif !) mais il y aura perdu toutes ses remises de peine.

L'école/le travail

Un détenu a fait la demande de participer à l'école et de travailler (servir les plateaux repas, faire le ménage...). En janvier, puis en avril. En septembre il n'a toujours pas de réponse.

Chaque détenu rencontre un ou une CPIP (Conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation) en

qu'on veut, le détenu parle de manière confidentielle et à Fleury, c'est propre, pas comme à Fresnes. Quand le détenu a un parloir avocat, le rendez-vous prime sur toute activité. Le service pénitentiaire ne peut pas lui refuser ce droit. Et en général, les surveillants flipent un peu. Ils deviennent mielleux.

Comment décrire le parloir familles ? Si moi j'ai la boule au ventre pour le parloir avocat, mettez-vous à la place de la maman, de la sœur ou de la femme, du cousin, du bébé qui doivent venir une heure en avance, faire la queue une première fois avec un sac de linge de 10 kg, passer deux contrôles au portique (mesdames, 20% des fois c'est votre soutien gorge qui sonne. Si vous voulez voir votre proche, il suffit de l'enlever), faire la queue une deuxième fois, pour 40 minutes de parloir si tout va bien. Les détenus peuvent refuser le parloir. Dans ce cas, les familles ne l'apprennent qu'une fois dedans. Souvent ils l'acceptent, parfois dans un état que personne n'a envie de voir chez un proche. La plupart du temps, détenu ou famille, il faut faire bonne figure, essayer de ne pas pleurer, montrer qu'on tient le coup, malgré les bébés qui pleurent dans le box à côté, l'odeur de clope, de bouffe froide ou de viande crue que les proches ont rapportées ou encore malgré le couple qui fait un gros câlin juste en face. Avant de se quitter on planque tout, les clopes ou les bonbons pour les plus sages, le shit, les téléphones pour les plus courageux. Il faut bien les planquer parce que la plupart du temps il y a une fouille à nu au retour en cellule.

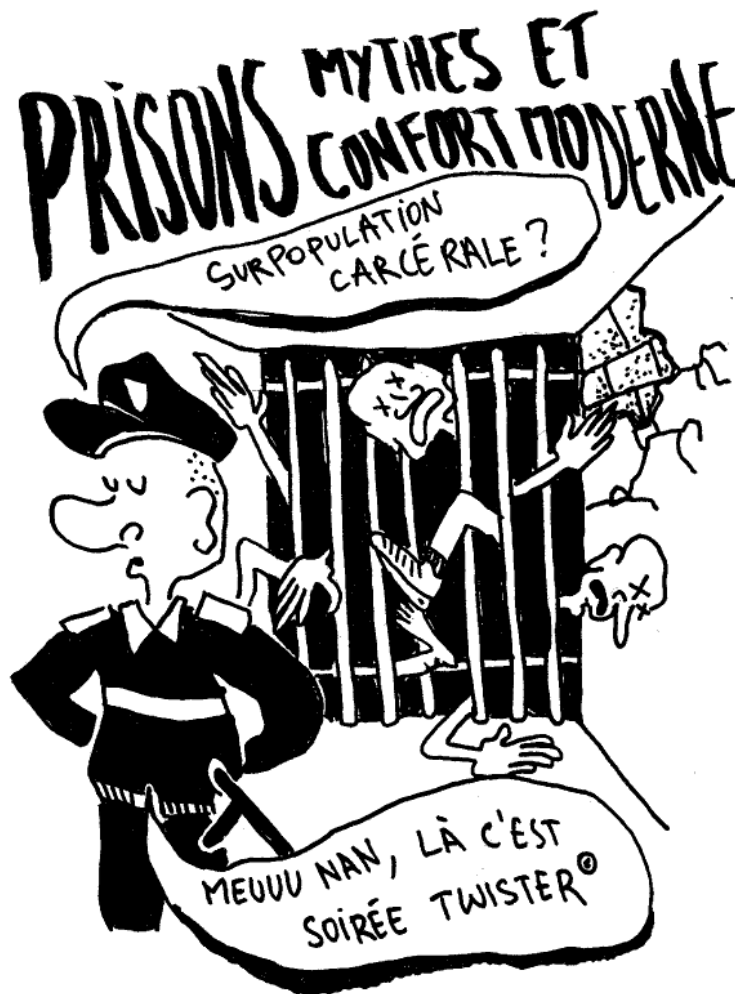
Je ne parlerai pas de la manière dont les familles sont traitées lors de ces parloirs, parce que les familles, tout le monde s'en fout. Une mère de détenu m'a raconté que l'avocat de son fils à qui elle avait dit « *mettez vous à ma place Maître* » lui a répondu « *mais je ne serai jamais à votre place, ma pauvre dame* ». Mange-toi ça dans les dents, Madame. Mais bon, « les familles de détenus n'ont que ce qu'elles méritent ». Et puis « *la prison, c'est l'hôtel, Canal +, Play, chauffage, eau chaude et bouffe, tout ça gratuit!* ».

Léa Cortin

(1) parloir fantôme: quand l'une des personnes attendue au parloir ne vient pas

(2) grotte: cellule

(3) mitard: isolement



rapidement mais il ne préfère pas. « *Ça va se régler Léa, t'inquiète.* » 15 jours plus tard, le régime pain yaourt ne lui a pas fait de bien, il a maigri. Il n'aura pas eu de change pendant ses 18 jours de mitard. Il aura fait la demande tous les jours, sans exception. Même caleçon, mêmes chaussettes. Par contre le jour de son retour en cellule, on lui tend enfin son carton avec ses vêtements. « *Tiens, tes affaires.* » Et on se demande pourquoi ils pètent tous les plombs...

début d'incarcération. C'est parfois la seule fois d'ailleurs. Les CPIP doivent donner un avis, favorable ou non. Pour des demandes de mise en liberté surveillée par exemple, ou des aménagements de peine. Parfois sans avoir jamais vu le détenu. Quel soulagement quand les CPIP apprennent qu'on prend le relais pour un ou deux jeunes!

Les parloirs

Les parloirs avocats, c'est particulier. On reste autant de temps

BLACK FRIDAY ÉLECTORAL

Le 3 octobre 2018, Manuel Valls quittait son siège de député pour tenter une expatriation à Barcelone.

Passée l'émotion et pour vite combler ce grand vide laissé au Palais Bourbon, une législative partielle se tenait en Essonne le 25 novembre dernier pour lui désigner un successeur.

Au second tour, Francis Chouat, maire d'Évry et grand ami du matador catalan, soutenu par la République En Marche, remportait le pli avec 59,1% et battait Farida Amrani de la France Insoumise et ses 40,9%. Un véritable petit triomphe pour la majorité présidentielle.

Hélas, la belle histoire comporte un accroc béant. Les résultats en pourcentage des deux candidats ont été calculés sur la base des seuls électeurs qui avaient bien voulu venir départager ces aspirants à la députation, soit 11 116 votants répartis sur les communes de Bondoufle, de Corbeil-Essonnes, de Courcouronnes, d'Évry,

de Lisses et de Villabé ; ce alors que ces six villes comptent sur leurs listes électorales pas moins de 72 227 inscrits¹. Ce qui revient à dire que les 61 111 autres électeurs ont fait le choix ou de s'abstenir pour la plupart ou de voter blanc ; ainsi, 84,6% du corps électoral consulté a décidé d'ignorer ce théâtre d'ombre.

Si l'on reprend le calcul des résultats en les rapportant non plus aux 15,4% d'électeurs venus aux urnes mais à la totalité des inscrits, le score de Francis Chouat se retrouve soldé à 9,1% des voix et celui de Farida Amrani à 6,3%. Black Friday pour tout le monde !

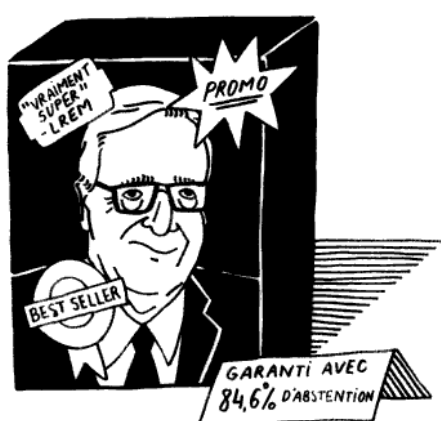
Pris sous cet angle, les résultats de cette législative donnent autant à voir une débâcle cuisante pour la République En Marche, de plus en plus haïe, qu'une déroutante retentissante pour la France Insoumise qui, tout à ses errements, ne parvient pas à faire moins mal que son adversaire macroniste.

Au-delà de ce duel, aucun des autres partis n'échappe à la déconfiture absolue, pas même le reluisant Rassemblement National de Marine Le Pen qui, au premier tour, avait vaillamment obtenu 2,4% des voix de la circonscription, pile sous les 3% voulus par Bruxelles, belle performance !

Tous ces chiffres qui dessinent la réalité électorale de ce petit bout de France apportent avec eux une liste non exhaustive de questions relatives à notre système institutionnel, à la représentativité des élus de la République et à la légitimité des choix politiques que ces derniers expriment dans le cadre de leurs « mandats ».

Simon Héroguer

1) <http://www.essonne.gouv.fr/Actualites/Election-legislative-partielle-1ere-circonscription>



LA LUTTE DES CLASSES-CROÛTE

Ça fait déjà 3 ans que je travaille dans la maintenance, et les conditions de travail auxquelles j'ai été confronté m'ont donné envie de raconter mon expérience. Pour mes collègues, pour la maintenance, pour les gars qui débouchent les chiottes de la Défense !

Je voulais évoquer la fameuse pause du midi. Celle où on partage des moments super sympas avec ses beaufs de collègues qui racontent des blagues chelou, les misères que leur font subir leur femme ou les derniers exploits de Kylian Mbappé. Tout ça en mangeant une gamelle ou une bonne Pasta Box chauffée au micro-onde.

Dans la maintenance, ce qui est vraiment particulier c'est toujours les lieux où l'on déjeune. La plupart du temps, on est cantonné dans un local situé en sous-sol sans fenêtre ni ventilation. On a droit à des chaises, une table, et si le client est sympa, on peut même installer un micro-onde et un petit frigo. Bon, ça va, ce n'est pas trop horrible. De temps en temps, quand même, le local sent un peu fort le kebab quand on s'empiffre de sandwiches salade-tomate-oignon sauce algérienne. Sinon, c'est plutôt convivial. Une fois, j'ai vu des collègues manger directement dans un local technique avec une centrale d'air en fonctionnement, juste à côté d'eux. Dans cette situation, si tu te fais griller par le client, t'es dans la merde vu que c'est interdit de se nourrir ailleurs que dans les lieux mis à disposition. Mais alors, pourquoi est-ce qu'on se retrouve à déjeuner dans ce genre d'endroits ?

La première raison c'est l'argent : un technicien de maintenance gagne mal sa vie. La plupart du temps, les clients nous permettent l'accès aux restaurants d'entreprise. Le problème, c'est qu'au prix du repas, il faut ajouter une admission de 3 à 5 euros. Ce qui peut ramener le coût du déjeuner à 8 ou 10 euros. Bah oui, un technicien qui charbonne toute la journée ça mange plus que l'on ne croit. Du coup, ça fait cher le repas. Autant ramener sa gamelle.

Deuxièmement, il faut être propre et en tenue civile pour manger dans la quasi-totalité des restaurants d'entreprise. En effet, c'est normal : on ne va pas à table quand on est dégueulasse. Mais comme des fois notre bleu de travail n'est pas souillé, on se dit que cela ne devrait pas poser de problème. Pourtant, quel que soit l'état de notre tenue, on nous impose toujours de nous changer. Pourquoi rechigne-t-on à changer de fringues avant de se mettre à table, me direz-vous ? Bon personnellement, je n'enfile pas mon plus beau costard à chaque fois que je vais

manger. En réalité, il faut pouvoir intervenir rapidement, au cas où il y aurait une urgence pendant la pause midi. Il faut aussi être muni de son Équipement de Protection Individuelle (EPI*, voir lexique p.18), donc être en bleu de travail. En se changeant avant le déjeuner, on perd du temps et on risque de se faire passer un savon par le client. C'est pour ça que les gars ne vont quasiment jamais au restaurant d'entreprise.

Il est important de préciser que ça arrive qu'un gestionnaire de site soit super cool et qu'il nous donne accès au restaurant d'entreprise sans admission, voire gratuitement quand l'équipe de maintenance est « pote » avec le gestionnaire du bâtiment. Ce qui est le plus bizarre dans tout ça, c'est que ce n'est pas une politique imposée par l'entreprise. En fait, ce sont les personnes qui gèrent le site qui décident quel tarif sera appliqué au sous-traitant qui gère la maintenance.

Torchon de la maintenance, serviette de bureau

Concrètement, sur mon site de travail actuel en Île de France, le client - une entreprise de cosmétique du CAC 40 - nous impose de manger au restaurant d'entreprise du campus. Aucun local n'est aménagé pour manger (pas de base vie*) pas de cafétéria où on peut grignoter son sandwich* (voir lexique p.18), RIEN. Par conséquent, les gars ne peuvent pas amener leur gamelle - la base pour les techniciens. Dès lors, quelles options pour les mainteneurs et les rares mainteneuses de ce magnifique site ?

La première, c'est le restaurant d'entreprise mais il est bien trop cher. L'admission coûte dans les 4 euros. Autant dire qu'aucun technicien n'y va. La deuxième, c'est de grignoter en cachette. Ces derniers temps, j'ai eu écho d'une petite histoire. Un gars a vu un collègue se terrer au fond d'une pièce, dans le noir, pour manger son pauvre sandwich, apeuré à l'idée de se faire repérer par le client. Et c'est loin d'être exceptionnel. La troisième solution est de déjeuner en dehors du site. En effet, il est fréquent que les techniciens mangent un sandwich dans leur voiture, juste à l'entrée du site. D'autres dégustent leurs repas, assis dans l'herbe au bord de la ligne de tram qui passe non loin du campus. C'est



sympa quand il fait beau même si, comme dit Robert : « fais attention aux attaques de chats voleurs de sandwiches » #cute. C'est un peu plus compliqué en hiver...

Pour agrémenter le tout il faut savoir qu'à côté de nos bureaux tout neufs, le gérant du site a installé une petite cuisine accolée à nos locaux. Elle est très sympa, avec un micro-onde, des chaises, une table... tout ce qu'il faut pour casser la croûte convenablement ! Ce qui est dommage, c'est qu'on n'y a pas accès... C'est réservé au personnel du site et interdit aux sous-traitants. C'est un poil rageant quand tu passes devant tous les matins. Pourtant, des années plus tôt, une base vie était accessible aux entreprises extérieures. Ça permettait à tous les prestataires de manger dans un endroit adapté. La propreté des locaux n'ayant pas été bien tenue, il a été décidé de fermer l'endroit à tous, pénalisant ainsi, sans distinction, l'ensemble des sous-traitants heu pardon, des « parte-

naires » comme on dit aujourd'hui dans la start-up nation.

En réponse à la fermeture de cette base vie, la moitié de l'effectif de l'ancien prestataire de maintenance a décidé de faire grève. Sans succès bien sûr. Cela fait au moins trois ans que cette décision a été prise. Depuis l'entreprise qui réalise la maintenance a changé, mais pas la politique concernant le déjeuner.

Que retenir de tout ça ? Tout simplement qu'on ne mélange pas les torchons de la maintenance avec les serviettes de bureau. On nous retranche au sous-sol, c'est là où est notre place. Je me rappelle d'une réunion où on expliquait les bonnes manières aux techniciens : dire « bonjour », « au revoir »... Du mépris comme s'il en pleuvait. En tout cas, courage mes cher-es collègues. On n'a pas fini de charbonner.

Excel man

Ô PAL

Alors comme ça, y'aurait pas de vie Anocturne à Zopal ? Pas un rade où boire une bière pépère, où fumer, où taper un tarot ? En tout cas, moi, ma jeunesse, je l'ai passée au Pal. Le Pal, le pré aux lap', la prairie aux lapins. Bref, ce petit champ largement squatté au moment des Guinguettes mais où, en dehors de ces deux jours de liesse, mes potes et moi avons toujours été bien tranquilles.

À l'âge où on commence à sortir le week-end, « chez soi », c'est encore chez ses parents. Alors le samedi soir, c'était « R.D.V. 19h à Inter » et direction le Pal, provisions en sacs. Printemps, étés passés dans l'herbe - bilboquets, guitares et feux de joie, parties de caps, premières cuites et gros boutons (de moustiques ? d'insectes ? Comment ça peut gonfler autant en si peu de temps?!)... Automnes, hivers autour des tables, clopes roulées, pieds gelés, pour le plaisir de se retrouver... Rien ne nous aurait fait bouger, pas même la B.A.C. passée nous rendre quelques visites amicales - « allez, ce soir, c'est cadeau », nous avait dit un soir un de ses agents après avoir perdu cinq bonnes minutes à observer, sidéré, un de mes potes vider ses poches où la cro-

quette de shit, coincée entre un morceau de saucisson, une sculpture en peau de Babibel, un tire-bouchon et 8 kilos de mouchoirs, était la moindre des aberrations. Les pompiers aussi étaient venus nous voir à plusieurs reprises : la première, pour un genou cassé (« vous êtes pas un peu vieux pour jouer à chat ? ») ; la deuxième fois, leur camion lancé à pleine vitesse avait dessiné un cercle autour de nous : vitres baissées, pouces et auriculaires levés, ils avaient poussé des cris de guerre avant de disparaître dans la nuit. Trop classe. Nous ne savions jamais si nous finirions la soirée à trois sur un banc à écrire un rap de droite sur un beat de Dr Dre, à passer de groupe en groupe dans les herbes hautes accompagnés d'un chien en cavale audacieusement surnommé « Chientou », ou encore à disputer une partie de pétanque avec une bande de mecs pourtant aux antipodes de la nôtre (eux, jogging-casquettes-chemises ouvertes ; nous, barbes crades, cheveux longs et sweat Nirvana)... Oui, au Pal, nous avons tout vécu : des vomis dans les fourrés aux pipis dans les bois, des premiers flirts aux grandes disputes, des plus gros fou-rires à la tentative de suicide (troisième et dernière visite des pompiers)... Bref, de l'enfance à l'âge adulte, le Pal aura tout vu de nos adolescences palaiso-villebonnaises.

Aujourd'hui, nous sommes passés de l'autre côté du pont pour emmener nos enfants aux jeux, et c'est en poussette que nous traversons le Pal, sur ce hideux sentier qui a défiguré notre prairie. En journée, on y croise de nouvelles bandes de jeunes avachis dans l'herbe ou attablés en contrebas. À en juger par les traces de feux de camp, tessons de bouteilles et poubelles débordantes, pendant que nous enchaînons les nuits sans sommeil entre couches et biberon, d'autres ont pris la relève. Alors, qui a dit qu'il n'y avait pas de vie nocturne à Zopal ?

Arma



L'INSTANT POÉSIE

On avait délibéré
On avait tout co-construit
L'adjoint voulait nos avis
Un gros conseil de quartier

On a pris des p'tits post-it
Et des feutres colorés
Et on a pondu très vite
Toutes nos meilleures

Idees : - Des jardins des patinoires
- C'est plus sympa pour la drague
- Des nuits blanches et des jours noirs
- Et puis la piscine à vagues

On voulait des meilleurs jobs
Mieux payés moins fatigants
Plus d'amour et moins d'microbes
Des jeux et des toboggans

On voulait plein de bien-être
Dans notre collimateur
Et quelques apiculteurs
Qui chantent sous nos fenêtres

On voulait de beaux goûters
Plus de fêtes et moins de flics
Des drogues de qualité
Et des ronds-points artistiques

Comme on voulait du concret
On n'en a pas mis des tonnes
Un petit buisson secret
Un ascenseur qui fonctionne

On n'y croyait qu'à moitié
Mais on s'est bien amusé
Et l'adjoint nous a souri

Comme
S'il
N'avait
Rien compris

Briacosauze, Chansons naïves



LES PETITES REMARQUES QUI MARQUENT QUI MARQUENT...

« Je l'achète parce que ça commence par wesh. »
- Une lectrice à l'écoute

« Je l'achète parce qu'on m'a dit que c'était mieux écrit que le canard. »
- Une centenaire révolutionnaire

« Il est très bien écrit, ça devient tellement rare ! »
- George Sand

« Le petit ZPL ? Bien sûr que je connais, c'est connu comme le loup blanc. »
- Une lectrice ethnologue

« Si c'est libertaire, c'est pas pour moi ! »
- Une non lectrice liberticide

« Ouais j'ai bien aimé, mais c'est rouge foncé quand même ! »
- Un colorithérapeute

« Moi j'suis mineur, j'suis pas politique. »
Un lecteur de Zola

« Non merci ! »
- Un non lecteur poli

« J'suis pas d'ici, j'veis demander à ma mère ce qu'elle en pense. »
- Un lecteur Freudien

« Je vous le prends tous les ans. »
- Un lecteur intermittent

« - Madame, vous connaissez Le Petit ZPL ?
- Oui mais j'connais des gens qui ne sont pas d'accord ! »
- Une lectrice bien informée

« Le Petit ZPL c'est de mieux en mieux. »
- Les gens c'est c'qu'ils disent

« Oui je l'ai pris, je l'ai feuilleté, il est terrible. »
- Un lecteur trop mimi.

« - Je l'ai, il est dans les toilettes.
- Dans quelles toilettes ?
- Dans MES toilettes ! »
- Une lectrice de cabinet

« J'ai déjà TOUT lu. »
- Un érudit

« Est-ce que tu l'échanges contre une capote ? » - Une lectrice qui se protège

« C'est sympa, c'est cru, c'est franc, c'est direct. »
- Un lecteur synthétique

« Je sais pas lire, mais je lis dans les images. »
- Un observateur international

« C'est ma femme qui s'occupe de ça. »
- Un lecteur monotâche

« Je lis jamais de journal. Je sais pas pourquoi je vous donne de l'argent. »
- Un mystérieux donateur.



LE GROS CHIFFRE DU NUMERO :

2030

Nombre de l'âge d'or. Quarté gagnant. Date clé du calendrier grégorien, prophétisée par Père Borloo, et gravée sur tous les trottoirs à l'issue de six ateliers de coconstruction. Élaborées à partir de méthodes ultra participatives, les années 2030 furent particulièrement fastes. Malgré quelques broutilles - inondations, disparition des oiseaux et des coquelicots, cancer du poumon vert- l'introduction de la rémunération des maires au mérite permit à Grégoire De Lasteyrie de devenir le premier manager public municipal à circuler en voiture volante. Les historiens en parlent encore comme des 2030 glorieuses.



Retrouvez nos reportages vidéos sur notre site <https://lepetitzpl.zplzone.com> : SIOM, Sham', Curtis, Zpnaf, hostos et de nombreux autres à venir.

LEXIQUE*

Association citoyenne (p.9) : antonyme de démocratie participative. Exemple : la concertation a été perturbée par des associations citoyennes. On a zieuté partout pendant le challenging disruptif du maire à la commémoration. On n'a pas vu son goupillon. Askip, il était pris par un GPII du turfu au conditionnel de l'amateurisme, pour le développement de l'excellence à la win. Tout ça c'est pas très qualiville pour un biotope, et encore je pèse mes mots.

BTP (p.9) : secteur industriel engendrant des profits substantiels et des maladies professionnelles

Corridor écologique (p.8) : couloir de renaturation

Equipement de protection individuel (EPI) (p.17) : costard du prolo

Faisabilité (p.3) : réalisme de la technocratie

Gratuité (p.5) : moins cher que prix libre.

Grand oral (p.6) : pour un sourire idéal choisissez grand oral

Grand Paris (p.8) : parisianisme envahissant

Green washing (p.8) : renaturation de l'imaginaire et imaginaire de la renaturation

Lockout (p.7) : c'est pas une grève on vous a dit. En français, enfermé dehors. Exemple : mais quel lockout ?

Masses arbustives (p.8) : verdure disruptive

Pantouflard et fêtard (p.13) : antonymes, yin et yang, « sans pantouflard, pas de fêtard. Sans fêtard pas de pantouflard »

Parcoursup (p.6) : algorithme implacablement méritocrate

Rapoport (p.3) : enquête transparente sur les transpourt. Dodossier qui dit lavévérité selon Pécreresse publiée par un cacabinet indépendant

Renaturation (p.9) : verdurage de dénaturatation

Sandwich (p.17) : assemblage de fines tranches d'aliments disposés à l'intérieur d'une préparation boulangère.

Saucissonage (p.8) : non vegan et peut être utilisé dans le cadre d'un sandwich. Coupé en tranches, c'est plus digeste

Visioconférence (p.4) : entretien sans le bruit et les odeurs

Par exemple : En quête de gratuité, on a été pris en sandwich entre la renaturation du BTP et les masses arbustives, malgré nos EPI on a pas été foutus de trouver le corridor écologique du Grand Paris. C'est vrai qu'on n'a pas fait Parcoursup et que pour des grandes gueules on a raté le Grand Oral, c'était en visioconférence. Heureusement, en tant qu'associations citoyennes on sait flairer la faisabilité du grennwashing en cours, le saucissonnage du rapoport le proupeuve.

Tu galères à choper Le Petit ZPL ? Abonne-toi !

Vous vous levez trop tôt pour nous ? On se lève trop tard pour vous ? Vous travaillez le dimanche ? On vous tient les deux jambes trop longtemps et vous ratez votre RER ou vos rendez-vous? Abonnez-vous et participez au financement d'une presse palaisienne indépendante !

La formule proposée : 5 numéros à prix libre. C'est vous qui définissez le prix pour cinq numéros. Seul bémol, on vous demande de prendre en charge le coût de l'envoi en joignant cinq timbres à 1,76 € ou en ajoutant 8,80 € à votre abonnement. Votre chèque est à libeller à l'ordre de **Cuculla Pralinae** et à envoyer ou déposer au 110 rue de Paris 91120 Palaiseau.

Je m'abonne à partir du numéro

Je m'abonne à € (abonnement à prix libre) et je joins cinq timbres à 1,76€

Je m'abonne à € (abonnement à prix libre) et ajoute 8,80 €, soit un total de euro

Coordonnées

Nom Prénom

Adresse de livraison

Ville Code postal

Courriel

Le Petit ZPL - Nounours :

Date de parution : 25 Janvier 2019

Contributions : Riscla, Bertille de Salins, Amône, Léa Cortin, Claude Peschanski, Arma, Laeti, Tifo, Sabrina Belbachir, Laury C.D., Briac Chauvel, Papparacbi, L.L.V., S., Virgule, Birek, Sévan Melkonian, Mike Strach, ANT, Mathilde Ermakoff, Lucie SBZ, Raphaël Godechot, Profkiller, Odélie Sarrazin, Excel Man, Simon Héroguer, Clément Chauvel, Manon Pélissier, Pierrot, Gaël C., La Kanine, Briacosauze

Directeur de la publication : Raphaël Godechot

Édition : Shlag Lab / Cuculla Pralinae

Impression : FEVRE, 72 avenue du Président Wilson - 93100 Montreuil

ISSN : 2495-5604

Contact : lepetitzpl@zpl.zone

Web : <https://lepetitzpl.zpl.zone>

Tiré à 4 500 ex. Prix libre.

EN VOEUX-TU EN VOILÀ

On est à Palaiseau,
 On est le 12 janvier
 Et à la salle des fêtes,
 C'est le jour du grand banquet
 Le grand banquier nous invite à son grand banquet
 En vrai, c'est surtout les Palaisiennes et la Palaisiens qui régale
 Ce matin, on a été bien gâtés.
 Les Palaisiennes et les Palaisiens ont eu le plaisir d'accueillir les voeux de :

- Grégoire de Lasteyrie, maire de Palaiseau,
- Valérie Péresse, présidente de la région IDF
- Amélie de Montchalin, députée de la circonscription
- Jean-François Vigier, maire de Bures et président du SIOM

Le maire s'est bien souhaité la bonne année à lui-même et à ses petits projets d'avenir
 Askip ça ira mieux en 2030
 Nous, on a compté les oubliés
 Nous, nos vœux vont aux retenus du Centre de Rétention Administrative de Palaiseau et d'ailleurs
 On souhaite la bonne santé aux éboueurs du SIOM qui trinquent depuis deux mois sans salaire
 On souhaite une longue survie aux hostos du coin
 L'État veut les fermer
 Et surtout une bonne santé aux habitants
 On souhaite une longue année aux

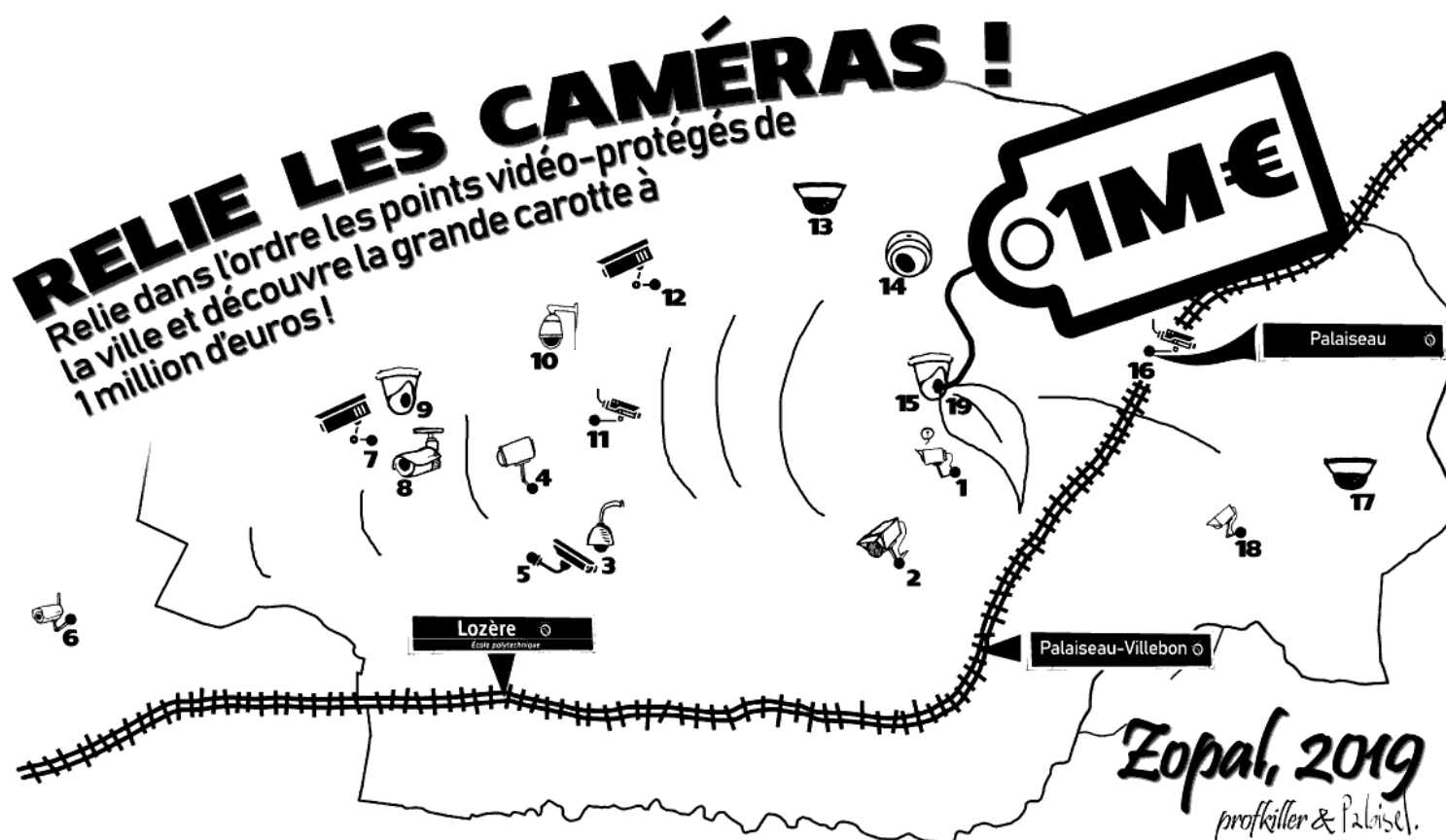
élèves des classes surchargées.
 On souhaite aux agriculteurs de ne pas se faire ravager leurs champs par le béton du Grand Paris
 On souhaite aux sols agricoles de ne pas se faire retourner la terre par les grandes écoles.
 Comment vont pousser les cerises étranglées par les grandes entreprises ?
 Nos vœux vont à la famille de Curtis, à Massy, à la justice et à la vérité pour toutes les victimes de violences policières.
 Bonne année à celles et ceux qui ont mal à la fête
 Bonne année à celles et ceux qui ne veulent être ni vidéo-surveillés ni vidéo-protégés.
 Bonne année aux bénévoles et aux militants des associations toujours moins subventionnés
 Bonne année aux précaires, aux chômeurs
 aux grévistes
 aux manifestants
 Bonne année aux pauvres et aux marginaux
 Bonne année aux prisonniers
 Bonne année au féminisme, à l'antiracisme
 à l'anticolonialisme
 à tous les gauchismes
 à tous les anarchismes
 Bonne année les sans domiciles, les demandeurs d'asile, les jeunes des quartiers, bonne année les ploucs, les banlieusards et les blédards, les écologistes,

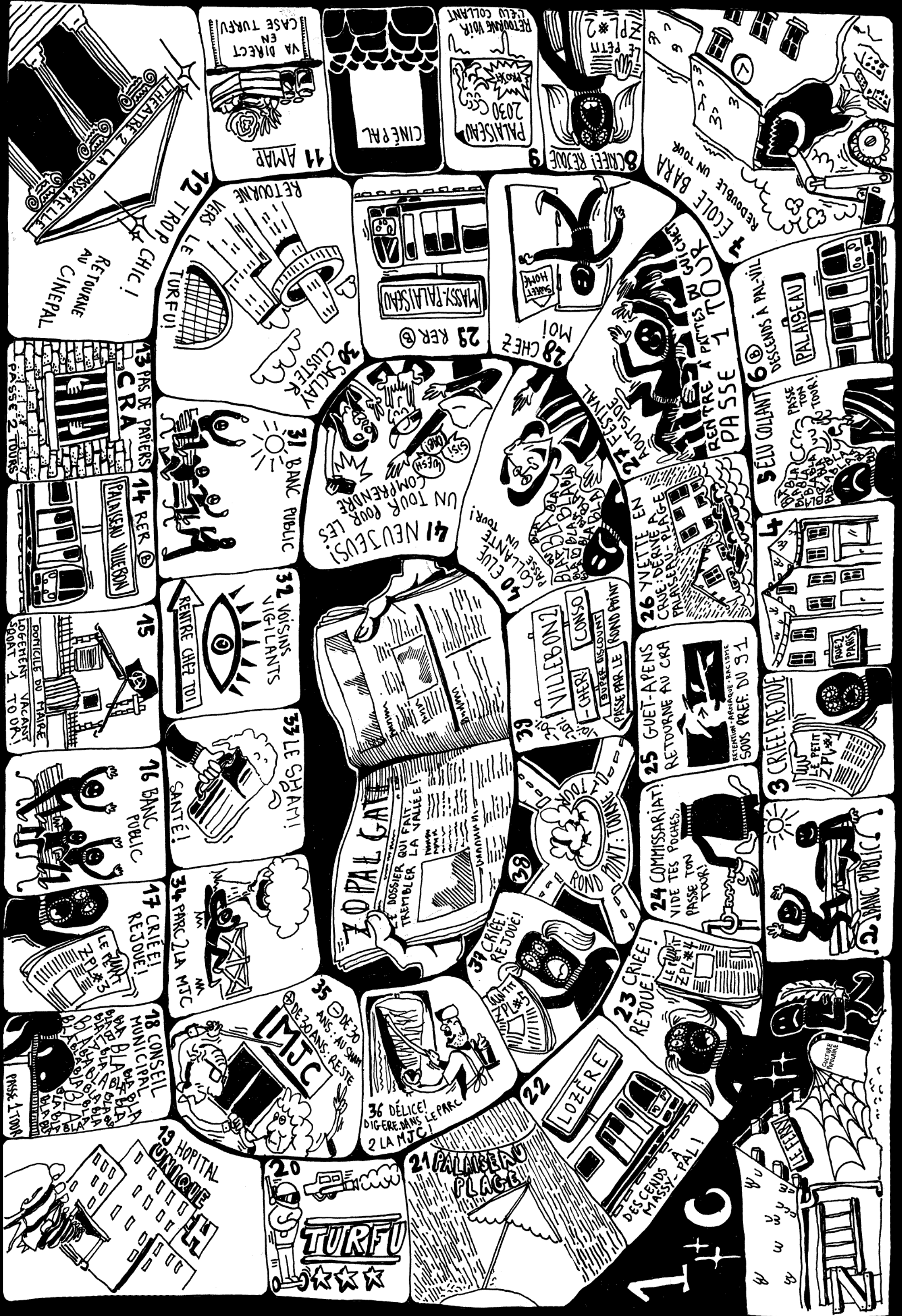
les révoltés les prostituées et les femmes de ménages
 Bonne année les Noirs et les Arabes, les Roms les Manouches et les Juifs
 Bonne année les keupons, les exploités, les déplacés, les réfugiés.
 Bonne année les Palestiniens, les Tibétains, les Cachemiris, les Kurdes et les Amérindiens.
 Bonne année les Kanaks.
 Bonne année les alcoolos, les toxicos, les dépressifs et les schizophrènes.
 Bonne année les prolos, les transgenres.
 Bonne année les abîmés, les moches, les silencieux, les subalternes, les décoloniaux, les radicaux et les ruinés.
 Bonne année aux potes des journaux à contre courant et aux médias indépendants.
 Bonne année aux libertés sexuelles, aux contre-cultures.
 Bonne année aux gilets jaunes, aux bleus de travail, aux blouses blanches, aux stylos rouges.
 Bonne année aux arc-en-ciel et bonne année au drapeau noir.



ASKIPARÉ...

Askip, en prison. C'est pas si bien que ça Askip, c'est pas l'hôtel,
 Askip, on s'éclate à la rigole
 Askip, y'a des gilets jaunes au rond-point d'Auchan
 Askip, y'a des flics au sham', Askip, y'a plus de flics au sham' que des gilets jaunes au rond-point d'Auchan.
 Askip, les condés font du troc Askip, y'a pas l'droit de les filmer, Askip, en droit, y'a l'droit de les filmer, Askip, y'a encore eu deux peaux deux mesures,
 Askip, y'a des déchets inertes, Askip, l'air SEPUR, Askip, les éboueurs du SIOM n'ont pas perdu UN euro, Askip, sauf en novembre Askip, sauf en décembre Askip, SEPUR ils ne trient pas les déchets, Askip, ils trient surtout les salariés, Askip, SEPUREMENT scandaleux,
 Askip, ça ira mieux en 2030,
 Askip, le salon Chrysalide, cette année on y est allé Askip, en sortant on allait pas moins bien mieux
 Askip, la descente au Sham' c'est pas politique, Askip, Jean-Pierre Madika joue au tennis Askip, la police municipale passait par hasard
 Askip, leur service finit à 22heures Askip, ce vendredi ils ont poussé jusqu'à minuit Askip, y'avait grave besoin d'eux
 Askip, à Corbeville on construit 4000 logements, Askip, dans la vallée y'a plus de 7000 logements vides.
 Askip, ça ira mieux en 2030,
 Askip, Noël est réinventé Askip, le père Noël est en marche
 Askip, pour 2030 on est très concerté, Askip, pour 2030 on n'est pas concerné Askip, ça ira mieux en 2030, Askip, GDL il vandalise Askip, il a taggué Palaiseau 2030
 Askip, le maire participe aux « balades urbaines » Askip, ça peut l'aider à savoir palaiseau
 Askip, les Rapoport c'est vachement bien rédidigé Askip, pour les transports, faut encore paypayer Askip, maintenant Grégoire c'est comme un chef de gare Askip, il est au Conseil D'IDF Mobilités Askip, pour les transports, Grégoire y'a pas plus fort
 Askip, quand Valérie a dit, Valérie a dit ! Askip, dans la vie, rien n'est gratuit
 Askip, ça ira mieux en 2030,
 Askip, le centre ville est redynamisé Askip, c'est grâce à Gilles Cordier Askip, c'est Chrysalide qui l'a un peu coaché.
 Askip, le petit ZPL sort tout les 6 mois, Askip, le petit ZPL c'est un périodique libre, Askip, on est presquemestriel Askip, on fait des vidéos Askip, elles sont supers. Askip, en 2030 on fera de la VOD,
 Askip, Joseph Bara il est pas mort comme ça Askip, on vous racontera bientôt,
 Askip, à l'USP foot y'a pas que des féministes.
 Askip, le petit ZPL recrute, Askip, t'es bénévole Askip, c'est pas bien payé. Askip, si tu comprends rien, TKTL (t'as qu'à tout lire)





11 AMAP
VA DIRECT
CASE TURFU
THEATRE 2 LA PASSELE
RETOURNE
AU CINEPAL

12 TROP CHIC!
RETOURNE
VERS LE TURFU

13 PAS DE PRIERS
CRA
PASSE 2 TOURS

14 PER @
PALAISU NIEBON

15
DONTICILE DU MAIRE
LOGEMENT
VACANT
TOUR!

16 BANC PUBLIC
SANTÉ!

17 CRIE! REJOU!
LE REJOU
ZPL#5

18 HOPITAL
UNIQUE
PASSÉ 1 TOUR

19 BANC PUBLIC
VOISINS
VIGILANTS
RENTRE CHEZ TOI!

20
TURFU
36 DÉLICE!
DIGERE DANS LE PARC
2 LA MJC

21 PALAISU PLAGE!
DESCENDS
MASSY-PAL!

22
LOZERE
23 CRIE! REJOU!
LE REJOU
ZPL#4

24 COMMISSARIAT!
VIDE TES POUCHES,
PASSE TON
TOUR!

25 GUET-APENS
RETOURNE AU CRA
RENTRE - ARRAQUE - TRACTHE
SOUS PREF. DU 91

26 YVETTE EN
CRUE: DERIVE PLAGE
PALAISU - PLAGE

27 CRIE! REJOU!
LE REJOU
ZPL#3

28 CHEZ MO!
29 PER @
MASSY-PALAISU

29
VILLERONJ
-CHERI
CONSO
SUPER-BISCUIT
PASSE PAR LE ROND POINT

30 CRIE! REJOU
LE PETIT
ZPL#2

31 BANC PUBLIC
UN TOUR POUR LES
NEUJEU!
COMPRENDRE

32 VOISINS
VIGILANTS
RENTRE CHEZ TOI!

33 LE SHAMI
34 PARC 2 LA MJC

34
ROND POINT: TONNAGE
35 DE 30 ANS: RESTE
DE 30 ANS: AU SWM

36
37 CRIE! REJOU!
LE REJOU
ZPL#1

38
39
40 EUE!
COLLANTE!
PASSE UN TOUR!

41 NEUJEU!
UN TOUR POUR LES
COMPRENDRE

42 BANC PUBLIC

43 PAS DE PRIERS
CRA
PASSE 2 TOURS

44 PER @
PALAISU NIEBON

45
DONTICILE DU MAIRE
LOGEMENT
VACANT
TOUR!

46 BANC PUBLIC
SANTÉ!

47 CRIE! REJOU!
LE REJOU
ZPL#2

48
49
50
51

52 BANC PUBLIC

53
54
55
56
57
58
59
60

61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72 TROP CHIC!
RETOURNE
AU CINEPAL

73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

101
102
103
104
105
106
107
108
109
110
111
112
113
114
115
116
117
118
119
120
121
122
123
124
125
126
127
128
129
130
131
132
133
134
135
136
137
138
139
140
141
142
143
144
145
146
147
148
149
150
151
152
153
154
155
156
157
158
159
160
161
162
163
164
165
166
167
168
169
170
171
172
173
174
175
176
177
178
179
180
181
182
183
184
185
186
187
188
189
190
191
192
193
194
195
196
197
198
199
200

201
202
203
204
205
206
207
208
209
210
211
212
213
214
215
216
217
218
219
220
221
222
223
224
225
226
227
228
229
230
231
232
233
234
235
236
237
238
239
240
241
242
243
244
245
246
247
248
249
250
251
252
253
254
255
256
257
258
259
260
261
262
263
264
265
266
267
268
269
270
271
272
273
274
275
276
277
278
279
280
281
282
283
284
285
286
287
288
289
290
291
292
293
294
295
296
297
298
299
300

301
302
303
304
305
306
307
308
309
310
311
312
313
314
315
316
317
318
319
320
321
322
323
324
325
326
327
328
329
330
331
332
333
334
335
336
337
338
339
340
341
342
343
344
345
346
347
348
349
350
351
352
353
354
355
356
357
358
359
360
361
362
363
364
365
366
367
368
369
370
371
372
373
374
375
376
377
378
379
380
381
382
383
384
385
386
387
388
389
390
391
392
393
394
395
396
397
398
399
400

401
402
403
404
405
406
407
408
409
410
411
412
413
414
415
416
417
418
419
420
421
422
423
424
425
426
427
428
429
430
431
432
433
434
435
436
437
438
439
440
441
442
443
444
445
446
447
448
449
450
451
452
453
454
455
456
457
458
459
460
461
462
463
464
465
466
467
468
469
470
471
472
473
474
475
476
477
478
479
480
481
482
483
484
485
486
487
488
489
490
491
492
493
494
495
496
497
498
499
500